■ la météo

Généralement ensoleillé et un peu plus chaud. 60 et 80.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Saint Laurent Giustiniani VOL. LX - NO 206 Montréal, vendredi 5 septembre 1969 10 CENTS

Un groupe terroriste kidnappe l'ambassadeur américain au Brésil

RIO DE JANEIRO (AFP) – L'ambassadeur des Etats-Unis au Brésil, M. Burke Elbrick, a été enlevé à 14h50, heure locale, hier, par des inconnus en voiture que l'on soupçonne d'appartenir au mouvement révolutionnaire brésilien dirigé par MM. Marighela et Lamarca.

M. Burke Elbrick venait de quitter sa résidence de la rue Sao-Clemente, quand deux voitures ont bloqué sa Cadillac noire.

Les ravisseurs sont descendus d'une fourgonnette Volkswagen, ils se sont précipités sur l'ambassadeur, et lui ont appliqué sur le visage un tampon d'éther avant de l'entraîner dans le véhicule.

M. Burke Elbrick, diplomate de carrière, était en poste à Rio depuis quelques mois à peine.

Le chauffeur du diplomate, seul avec lui dans la voiture, semble-t-il, n'a pu donner le signalement des ravisseurs.

La voiture qui a servi à l'enlèvement de M. Elbrick a été retrouvée plus tard dans le quartier de Gavea, à environ un mille du lieu de l'enlèvement. A l'intérieur du véhicule, la police a trouvé un document dans lequel les ravisseurs posent deux conditions à la libération du diplomate: Ils demandent.

1) Que vingt prisonniers politiques soient libérés par le gouvernement militaire brésilien.

2) Que la junte militaire se proclame officiellement militariste, dictatoriale et impérialiste.

Le texte de ce document a été diffusé par la radio et la télévision de Rio de Janeiro.

On croit savoir, d'autre part, que la voiture utilisée par les ravisseurs et qui portait une plaque minéralogique de Sao Paulo, était piégée à l'aide d'une charge explosive destinée à détruire le véhicule au moment où les policiers l'examineraient. Cette nouvelle n'a cependant reçu aucune confirmation.

Charles D. Elbrick

Pour la police, il ne fait aucun doute que les ravisseurs appartiennent au mouvement révolutionnaire brésilien "Vanguarda armada revolucionaria", que dirige l'ex-capitaine Lamarca, qui, le 15 août, s'empara d'une station de Sao Paulo pour diffuser une proclamation de l'ancien député communiste Carlos Marighela.

Voir page 2: Enlèvement

M. Bellemare à Ottawa

Le rapport Woods est inutilisable au Québec

OTTAWA (Le Devoir) – Le Québec s'oppose à la délégation de pouvoirs des provinces à l'égard du gouvernement fédéral pour uniformiser les lois des relations du travail, pour amener une pratique uniforme du piquetage et du boycottage et pour rendre possible la négociation collective à l'échelon national.

Le ministre du travail et de la main-d'oeuvre, M. Maurice Bellemare, en a fait part hier à la conférence des ministres du travail, réunie à Ottawa pour étudier le rapport de l'équipe spécialisée concernant les relations du travail au Canada.

Le Québec, a soumis le ministre, s'oppose à une série de recommandations qui, tout en s'adressant au gouvernement central, touchent directement les provinces et dépassent le cadre des relations du travail. Ces recommandations concernent principalement les organismes gouvernementaux chargés d'appliquer la loi des relations du travail et la délégation de pouvoirs.

La conception voulant que l'on confie à des organismes fédéraux l'application de lois de compétence provinciale touche la base même de la constitution canadienne, a indiqué le ministre du travail. "C'est un principe premier que l'autorité administrative découle de l'autorité législative. Enlever les moyens d'action à une compétence politique, c'est lui soustraire en définitive cette compétence."

M. Bellemare estime que la mise en oeuvre des recommandations concernant la délégation de pouvoirs en faveur d'Ottawa créerait du chaos et rendrait l'action de chacun des organismes préjudiciables l'un à l'autre. "Ce n'est pas faire une prévision que de dire qu'il y aura surtout des querelles de nature constitutionnelle, mais c'est un phénomène du passé canadien particulièrement lourd en matière de relations du travail."

"La ligne tracée par l'AANB, a ajouté le ministre québécois, partageant les deux niveaux de gouvernement, bénéficie d'une jurisprudence qui la rend de plus en plus claire. Il nous semble très hasardeux de remettre tout cet acquis en cause et de nous lancer à nouveau dans des querelles intergouvernementales alors que les problèmes véritables du travail devront attendre."

M. Bellemare a déclaré à ses collègues que les auteurs du rapport Woods – un rapport rédigé pour Ottawa – ont grandement ignoré le contexte québécois et ses particularités.

Le Québec en a, d'autre part, contre d'autres recommandations difficiles d'application ou qui ne répondent pas aux besoins du Québec.

Ainsi, le ministre du travail ne croit pas qu'il soit souhaitable de légiférer pour généraliser et rendre obligatoire le précompte syndical, c'est-à-dire pour obliger tous les travailleurs à payer une cotisation là où un syndicat est accrédité.

Le rapport Woods consacre un long chapitre aux conflits d'intérêt public et recommande de créer une commission de conflits d'intérêt public. Le Québec s'inscrit en faux, estimant que chaque cas doit être étudié au mérite et qu'il appartient à l'autorité politique d'imposer des conditions de règlements différent de la procédure habituelle.

Le Duan, successeur logique de Ho Chi Minh

HANOI (d'après l'AFP) – Cinq personnalités nord-vietnamiennes vont être appelées à jouer un rôle important après la disparition du président Ho Chi Minh. Leurs noms figurent d'ailleurs parmi les membres du comité d'organisation des obsèques nationales de celui qui fut le fondateur de la jeune République démocratique du Vietnam.

Il s'agit de MM. Le Duan, premier secrétaire du parti des travailleurs, Truong Chinh, président de l'Assemblée nationale, Pham Van Dong, premier ministre, Vo Nguyen Giap, ministre de la défense nationale et Ton Duc Thang, vice-président de la République.

C'est avec ces derniers que se sont entretenus les membres de la délégation du parti communiste chinois, dirigée par M. Chou En Lai, hier après-midi à Hanoi.

La délégation, qui s'est rendue à Hanoi pour assister aux obsèques du président Ho Chi Minh, fixées au 10 septembre, lui a rendu hommage en déposant une couronne au pied de son portrait, dans le bureau présidentiel.

D'ici l'élection d'un nouveau président, c'est le vice-président de la République, M. Ton Duc Thang, qui assurera les fonctions présidentielles, aux

Voir page 2: Le Duan

À l'ouverture de la conférence des ministres du travail, hier à Ottawa, le ministre québécois, M. Maurice Bellemare (à gauche) s'est entretenu jovialement avec son collègue du gouvernement fédéral, M. Bryce Mackasey. (Téléphoto CP)

Saint-Léonard

La LIS et le MIS reviendront à la charge mercredi

par Gilles Francoeur

La LIS et le MIS tiendront une autre assemblée publique "ouverte à toutes les personnes qui voudront discuter intelligemment mercredi soir prochain, à huit heures, à l'école Jérôme Le Royer de St-Léonard, une semaine exactement après la flambée de violence qui fit rage au même endroit alors que les anglo-italiens de l'endroit ont tenté d'empêcher la tenue d'une réunion organisée par ces deux organismes. M. Raymond Lemieux, président du MIS, a demandé pour sa part que le Québec cesse d'accepter des immigrants pour une période indéterminée. Il a, au cours d'une conférence de presse tenue hier, fortement pris à partie certaines personnalités de St-Léonard, en particulier le maire Ouellet, pour leur rôle "incertain" lors de ces événements.

Accusant les Anglo-Saxons de la région métropolitaine de se battre "par personnes interposées" et souhaitant les voir s'engager ouvertement dans la lutte qui les oppose à la LIS et au MIS, M. Lemieux a précisé que les événements de mercredi soir démasquaient les vrais tenants de la violence. "De notre côté, a-t-il ajouté, nous avons déjà attaqué des institutions, des régimes politiques et même des édifices, mais jamais des personnes humaines."

Le président du MIS a incité les autorités locales – le maire Ouellet et la famille Barone – à utiliser leur prestige de façon à calmer les esprits lors de la prochaine réunion.

Une marche présédera la réunion de mercredi prochain; le départ aura lieu à l'angle des rues Jean-Talon et Pie IX. Un service d'ordre – probablement organisé par les Chevaliers de l'indépendance – verra à calmer les esprits le cas échéant... puisque le chef de police de St-Léonard ne semble pas vouloir laisser agir ses policiers dans ce sens, a précisé M. Lemieux.

Immigration

Le président du MIS a demandé au gouvernement "de fermer les portes à l'immigration jusqu'à ce que le problème linguistique au Québec soit réglé". M. Lemieux a expliqué que les immigrants, quels qu'ils soient, ne sont pas avertis de la situation au Québec avant d'y venir et que leur présence et le fait qu'ils s'anglicisent massivement à leur arrivée, brouille les cartes au détriment de la majorité de la population francophone.

Citant M. Lévesque qui aurait affirmé que la création d'un emploi au Québec coûte en moyenne $10,000 à la population, M. Lemieux s'est dit d'avis que le Québec ne peut se permettre de dépenser $500 millions par année pour créer de l'emploi aux 50,000 immigrants qui nous arrivent annuellement. Le chômage, la rareté des investissements, etc., sont parmi les raisons qu'il a citées et qui militent en faveur d'un arrêt tempo-

Voir page 2: Saint-Léonard

Les parents anglophones refusent la solution Cardinal

par Gilles Provost

A l'issue d'une réunion des représentants des parents anglophones de Saint-Léonard, les porte-parole des anglophones ont déclaré que la solution du ministère de l'éducation était inacceptable en principe et aussi en pratique.

Ils n'ont pas voulu révéler le contenu des discussions avec Mlle Baron, sous-ministre à l'éducation. Cette dernière, de son côté, s'est enfermée aussi dans un mutisme complet. Elle s'est contenté de dire qu'elle ne pouvait rien révéler avant d'en avoir discuté avec le ministre Cardinal, aujourd'hui, à Québec.

Il ne semble pas, toutefois, que les solutions de rechange suggérées par les parents anglophones aient été acceptables

Voir page 2: Les parents

Robert Bourassa à SGW

La priorité des années 70: le progrès économique

par Jean-Luc Duguay

M. Robert Bourassa, député de Mercier, dont la candidature au prochain congrès de leadership du parti libéral ne fait maintenant plus de doute, a défini, hier soir, devant l'Association des gradués de l'université Sir George Williams, ce qu'il considère comme les priorités du gouvernement des années 70 et a, en même temps, tracé les grandes lignes des thèmes sur lesquels, sans doute, il fera porter sa campagne en vue de la direction du parti libéral.

Après avoir rappelé les "anciennes priorités" (mise sur pied d'une infrastructure administrative, réforme de l'éducation, négociations avec le gouvernement central pour le convaincre "qu'il devait respecter la constitution fédérale du pays", pour "arracher au Trésor fédéral les ressources fiscales dont on avait besoin pour réformer et alimenter la machine gouvernementale québécoise"), priorités qui, a dit M. Bourassa, sont aujourd'hui en grande partie réalisées, le député a déclaré que la révolution tranquille peut s'engager dans des voies nouvelles.

A la tête des priorités des années 70, M. Bourassa place le développement économique. Viennent ensuite l'atténuation du fossé entre les générations, l'efficacité gouvernementale et la réforme constitutionnelle.

(On trouvera, à la page 5, le texte intégral de l'allocution de M. Bourassa.)

Le plein emploi

M. Bourassa a déclaré, en ce qui concerne le développement économique, qu'il fallait relever "énergiquement" le défi du plein emploi si l'on veut empêcher que les jeunes Québécois quittent la province.

Il faut absolument être en mesure de fournir des emplois aux quelque 50,000 jeunes travailleurs qui, chaque année, sortiront des CEGEP et des universités. De la même façon, le Québec devra voir à ne pas laisser croupir en chômage les milliers de travailleurs qui seront mis à pied à la suite de la rationalisation des secteurs primaires, telles l'agriculture et la forêt, et de la contraction des secteurs en déclin de l'industrie manufacturière.

"Quand je pense que des milliards ont été investis pour former des compétences, il est essentiel que ces dernières puissent profiter au Québec et non à des provinces ou à des pays plus riches que le nôtre", a dit M. Bourassa.

Les générations

Il semble évident à M. Bourassa que la jeunesse a des réserves très sérieuses "et souvent justifiées en ce qui a trait à la volonté de nos gouvernements de gouverner". Soulignant que les radicaux et les contestataires posaient des questions "très pertinentes" auxquelles on répond le plus souvent par des clichés, le député a dit que, pour intégrer la jeunesse à l'ensemble de la collectivité, il faut un nouveau style de leadership, de nouvelles méthodes de gouvernement.

"Il faut, a-t-il encore dit, de nouveaux leaders capables de se mettre sur la longueur d'onde du nouveau cinéma, des nouvelles formes d'art, de la nouvelle littérature, capables de saisir la nouvelle philosophie de l'existence, d'apprécier la nouvelle conception des rapports sociaux qui sont l'apanage de la jeunesse d'aujourd'hui."

Etre efficace

Au chapitre de l'administration publique, M. Bourassa croit qu'il faut procéder "au grand nettoyage du gouvernement qui s'impose", notamment "en serrant la vis".

Les économistes, a-t-il rappelé, soutiennent que l'on pourrait ainsi, en deux ou trois ans, rogner au moins cinq pour cent du budget de l'Etat, soit $100 millions, sans que la qualité des services publics en souffre. Certains ministères, pense-t-il, tel celui de la santé, doivent être complètement réorganisés. D'autres, tel celui de l'industrie et du commerce, doivent être étoffés. L'organisation du gouvernement lui-même doit être revisée, et il faudra réformer,

Voir page 2: Bourassa

Candidature maintenant certaine?

Le député de Mercier, M. Robert Bourassa, sera très certainement en lice lorsqu'il s'agira, en janvier ou en février prochains, de choisir un successeur à M. Jean Lesage, chef sortant du parti libéral du Québec.

Hier soir, au terme d'une allocution qu'il prononçait devant les gradués de Sir George Williams, M. Bourassa a déclaré: "J'entends consacrer toutes mes énergies au sein du parti libéral du

Voir page 2: Candidature

Hamani Diori au Canada

OTTAWA (PC) – Le président de la République du Niger, M. Hamani Diori, effectuera une visite officielle au Canada du 17 au 29 septembre, en réponse à une invitation qui lui a été faite par le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, a annoncé hier la résidence du gouverneur général.

Le président Diori doit passer les deux premiers jours de sa visite à Ottawa, où il aura des entretiens avec les autorités fédérales et notamment le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau.

Le président Diori a été porté à l'attention du public canadien par le rôle qu'il a joué l'hiver dernier à titre d'hôte d'une conférence internationale sur la francophonie, à laquelle le gouvernement fédéral s'est fait représenter, de même que le gouvernement du Québec,

Voir page 2: Hamani Diori

■ au gré du temps

Papillon

Après la France tout entière, le Québec se passionne pour le récit des aventures d'un ex-forçat au grand coeur qui a réussi de peine et de misère à briser ses chaînes et à refaire non pas sa vie mais une autre plus digne.

Entraînés en croupe sur les nombreuses cavales de l'aventureux auto-biographe, les lecteurs oublient les traverses de la vie quotidienne. Les voici devenus avec l'auteur limeurs de barreaux, passagers d'embarcations de fortune, bagnards repris mais préparant déjà d'autres départs vers les jungles suspectes et les liberiés plus ou moins fallacieuses; les voici sur les ailes de l'heureux Papillon triomphant de tous les obstacles semés par l'autorité et de toutes les contraintes érigées par l'administration.

C'est le cri des gens détendus à ceux qui n'ont pas encore trouvé ce magnifique remède aux ennuis de ces jours: "Comment, vous n'avez pas encore lu Papillon?"

La voilà bien la vraie littérature d'évasion!

Louis-Martin TARD

La Jordanie à l'heure palestinienne

1- Un dernier vestige du grand rêve hashémite

un reportage de Jean Bertolino

Avant la guerre des six jours, les touristes ou les pèlerins qui se rendaient à Jérusalem faisaient une escale à Djerach, l'antique Gerasa, fondée sous Alexandre, élevée au rang de grande cité par l'empereur Hadrien qui la couvrit de temples, de théâtres et de forum. Au retour de Jérusalem, et avant de regagner l'Europe, touristes et pèlerins prenaient cette fois la route d'Aqaba pour aller visiter Petra, l'étonnante métropole nabatéenne, bi-millénaire, taillée dans des roches couleur de porphyre qui forment des canyons vertigineux.

Aujourd'hui, rares sont les étrangers qui se rendent en Jordanie, car la Terre Sainte se trouve maintenant en territoire occupé. Djerach et Petra, villes mortes, malgré leur fascinante beauté, ne valent pas à elles seules le prix d'un séjour. Le Pactole que le tourisme apportait chaque année à la Jordanie, comme les eaux du Jourdain détournées de leur cours pour arroser les terres du Neghev, a changé de direction. Quant au Jourdain, il est devenu une frontière interdite.

Du pont Hussein qui, depuis 1967, a remplacé le célèbre pont Allenby, gisant effondré et envahi par les ronces à quelques mètres de là, on peut voir les soldats israéliens monter nonchalamment la garde, assis sous les ombrages. Régulièrement, des camions chargés d'agrumes le franchissent, après avoir changé leur plaque d'immatriculation. Ce sont des transporteurs cisjordaniens qui apportent à Amman les produits maraîchers des paysans palestiniens que les Israéliens refusent d'acheter pour ne pas faire tomber les cours de leurs propres produits, beaucoup plus élevés en raison de la mécanisation poussée des fermes et des kibboutz. Grâce à ce modus vivendi qui n'a pas, on s'en doute, été accepté uniquement par souci philantropique, c'est toujours la Cisjordanie qui alimente Amman en fruits et en légumes.

Le fils de Glubb Pacha

. . . Amman qui en a plus que jamais besoin. Depuis la guerre de juin 1967, la population n'a cessé de s'accroître. Ville-champignon, la capitale du royaume hashémite a largement débordé les sept djebels autour desquels, jadis, elle s'étalait harmonieusement. Dès l'aube et jusqu'au crépuscule, les maillets et les burins des tailleurs de pierre qui bâtissent des villas pour les riches Palestiniens réfugiés crépitent d'une colline à l'autre, au milieu d'un concert de klaxons. Mais, dans la basse ville, la vue d'un appareil de photo et d'un visage étranger suffit à transformer la foule apparemment paisible qui défile dans les rues en une cohue vociférante et hostile. Et il me faut prendre à la sauvette de fausses images de paix.

Au sommet du djebel Amman, près d'un hôtel en construction, dans un vieux garage désaffecté, Faris Glubb a installé son bureau. Anglais converti à l'Islam, il est le fils du célèbre Glubb Pacha qui a commandé la Légion arabe jusqu'en 1955. Né en Jordanie, où il a passé une partie de sa jeunesse, Faris Glubb est revenu y vivre. Entre la Jordanie de Glubb Pacha et celle de Faris, il y a toute une longue histoire de misère et d'humiliation.

Etroit d'épaules, maigre, avec sa veste croisée trop large et ses pantalons flottants, Faris Glubb a, dans sa silhouette fragile, un je ne sais quoi de grotesque et d'émouvant qui rappelle le Charlot des "Lumières de la Ville". Tout Amman le connaît, les riches fonctionnaires des quartiers résidentiels, les foules bigarrées et versatiles du Bazar. Il a ses entrées partout, car il parle couramment l'arabe, qu'il a

Voir page 9: La Jordanie

suites de la première page

BOURASSA

dans les plus brefs délais, l'administration municipale qui n'a pas subi de modifications importantes depuis le siècle dernier.

Le député de Mercier estime qu'un réaménagement des pouvoirs, des compétences législatives entre les deux niveaux de gouvernement est "plus que jamais nécessaire".

M. Bourassa propose, par exemple, que le système d'allocations familiales et de pensions de vieillesse devienne unique, ce qui permettrait, selon lui, de sauver des sommes importantes par une meilleure distribution et une réduction de frais administratifs.

En outre, maintenant que le Québec possède le taux de natalité le plus bas du pays, M. Bourassa croit qu'il est plausible qu'une politique familiale plus énergique devienne nécessaire à brève échéance. "Mais, ajoute-t-il, je suis prêt à voir ce que l'on pourrait tirer de la boîte de Pandore du pouvoir fédéral de dépenser, que M. Trudeau a eu l'audace d'ouvrir lors des récentes conférences constitutionnelles."

HAMANI DIORI

du Nouveau-Brunswick et d'Ontario, selon une formule de représentation à l'étranger compatible avec la structure politique fédérale canadienne.

Outre Ottawa, les étapes de la visite du président Diori au Canada comprendront Toronto, Québec, Montréal, de même que Moncton et Fredericton au Nouveau-Brunswick, ainsi que Winnipeg et Saint-Boniface au Manitoba, Saskatoon, Saskatchewan, Calgary et Banff, Alberta et enfin, Vancouver, en Colombie-Britannique.

SAINT-LÉONARD

raire de l'immigration. "Temporaire" signifie ici: "tant que le gouvernement refusera de trancher la question" en faveur des Québécois francophones.

M. Lemieux, qui semblait remis de sa blessure à la tête, a rejeté la responsabilité des "troubles" survenus à la réunion de mercredi soir à l'école Le Royer, sur le gouvernement et sur le ministre de l'éducation, M. Cardinal.

"La juste colère des Québécois ne devrait pas se retourner contre les immigrants et même contre les Anglo-Saxons mais contre le gouvernement "qui promettait de faire du français la langue nationale au Québec" et qui aurait reculé au lieu d'avancer dans ce sens.

Visant M. Cardinal, il a reproché au gouvernement d'avoir permis aux anglophones de construire "75 pour cent de leurs projets" de polyvalentes alors que seulement "20 pour cent des projets de construction des francophones ont vu le jour". Le président du MIS a de plus reproché à M. Cardinal de subventionner McGill à 70 pour cent et d'admettre par la suite que "lui s'est qu'un ministre et qu'il ne pouvait dicter de politique à McGill et seulement lui faire des suggestions".

Enquête

La LIS et le MIS devraient entreprendre prochainement des démarches judiciaires contre le maire de St-Léonard. M. Lemieux reproche à ce dernier trois choses. D'abord, le maire a envenimé la situation en présidant une "explosion raciale" à St-Léonard, il y a un mois. Faisant allusion aux liens de parenté qui unissent M. Ouellet à la communauté italienne de St-Léonard, M. Lemieux a commenté: "Si Ouellet disait ça, il était bien placé pour le savoir".

En deuxième lieu, le LIS-MIS reproche au maire de n'avoir pas prévu la mise en place d'un dispositif de sécurité qui aurait pu empêcher l'explosion de violence qu'il avait prévue et qui s'est effectuvement produite. M. Lemieux a précisé que l'assistant-chef de police, M. Quenneville, avait "reçu des ordres stricts de ne pas expulser ces gens-là" malgré ses demandes réitérées.

De plus, selon M. Lemieux, le maire a véritablement "jeté de l'huile sur le feu" en refusant de parler français alors qu'il s'adressait à la foule vers 11 heures, mercredi soir, devant l'école Le Royer.

S'il y a lieu, M. Lemieux demandera une enquête publique au ministère de la justice et au ministère des affaires municipales sur la conduite du maire Ouellet vis-à-vis son groupe. M. Lemieux a expliqué que l'épouse du maire Ouellet faisait partie de l'influente famille Di Zazzo de St-Léonard, qui elle-même aurait des intérêts économiques communs avec la famille Barone, représentée à la commission scolaire et au conseil municipal.

M. Lemieux n'a pas écarté la possibilité que certains "fiers-à-bras" aient été payés pour fomenter les troubles que l'on sait. Il a aussitôt ajouté qu'il n'avait cependant pas de preuves à ce sujet mais que c'était dans le style électoral des Baroue.

CANDIDATURE

Québec, en toute fonction ou capacité que le parti me jugera capable d'assumer."

A vrai dire, cette allusion du député de Mercier à sa candidature au congrès de leadership n'a rien d'étonnant si l'on considère que les observateurs, dès l'annonce de la démission de M. Lesage, ont fait de M. Bourassa un candidat "de la première heure".

Cependant, M. Bourassa refuse encore de trancher la question. Au cours d'une conférence de presse précédant son discours, il a dit qu'il serait en mesure de rendre publique sa décision d'ici quelques semaines. Il a révélé que des pressions s'exercent pour qu'il pose sa candidature mais, a-t-il ajouté, il s'agit d'une décision très importante, non seulement pour moi mais aussi pour ma famille et mon parti. Pour l'instant, il procède à des consultations et réfléchit.

Un autre fait ressort de l'allocution de M. Bourassa. Celui-ci, au tout début de son discours, a avoué, "en toute candeur", qu'il avait accepté "avec un certain empressement" de remplacer M. Lesage qui devait, d'abord se rendre à Sir George, hier soir. Une telle affirmation ne peut, naturellement, que renforcer l'hypothèse qui veut que M. Bourassa soit le dauphin de M. Lesage.

A ce sujet, M. Bourassa a déclaré hier aux journalistes qu'il faudrait poser la question à M. Lesage mais, a-t-il laissé entendre, il n'y aura peut-être pas de réponse, M. Lesage ayant déclaré sa neutralité dans la course au leadership.

Quoi qu'il en soit, M. Bourassa, après avoir affirmé que les heures mouvementées qu'a vécues le parti libéral depuis quelque temps étaient un signe de santé pour un parti politique, a dit ne pas partager l'opinion de ceux qui souhaitaient voir le chef du parti se démettre immédiatement de son poste.

"J'ai pu constater presque quotidiennement la vigueur de M. Lesage, sa compréhension profonde des problèmes économiques et sociaux du Québec. Quoi qu'il en soit, les jeux sont faits, pour le meilleur ou pour le pire. Le parti libéral, qui a été l'instrument par excellence du progrès social au Québec pendant les années 60, doit désormais se trouver un nouveau chef", a déclaré le député de Mercier.

LES PARENTS

pour le ministère. Les propositions étaient au nombre de trois:

Premièrement, on exigeait "la convocation immédiate de l'assemblée nationale pour modifier tout de suite la loi de l'instruction publique afin 1) de reconnaître explicitement le droit des parents de choisir la langue d'éducation de leurs enfants et, 2) d'obliger les commissions scolaires à fournir telle éducation ou les facilités appropriées".

Deuxièmement, on demandait au gouvernement des octrois immédiats "pour financer la reprise et le maintien des classes temporaires jusqu'au moment où les autorités scolaires de Saint-Léonard auront été amenées à respecter nos droits."

Troisièmement, les parents demandaient qu'au cas où la 2ème solution ne serait pas adoptée, le ministre fasse immédiatement des ententes avec les commissions scolaires avoisinantes pour accueillir les enfants anglophones.

Pour expliquer leur rejet des propositions gouvernementales, le comité ad hoc déclare que la solution de l'école privée revient à priver de leurs droits les anglophones. "80% de justice n'est pas justice" disent-ils.

De plus, ils rappellent que pour être déclarés d'intérêt public, une institution doit en faire la demande 90 jours avant l'ouverture des classes, comme la loi l'indique. En somme, "sans ignorer la loi et les règles qu'il a rédigées, le ministre ne pourrait donner suite en temps utile à la proposition qu'il prétend être la solution au problème de St-Léonard".

Tout ceci revient à dire que l'impasse est encore totale et qu'aucune solution ne semble en vue. A la réunion d'hier soir, on n'aurait étudié aucune autre proposition concrète. A cette réunion participaient M. Beauregard et Mlle Baron, du ministère de l'éducation. Du côté des anglophones, on pouvait voir le président du PACT, le président de l'Association des enseignants de langue anglaise de Montréal, le président de l'Association des parents catholiques de langue anglaise, le prés. et le vice-prés. de l'Ass. des parents de St-Léonard et enfin l'avocat des parents de langue anglaise, M. Sheppard.

LE DUAN

termes de la constitution du 1er décembre 1959.

Aucun délai n'est fixé, dans la constitution pour cette élection.

Par contre, "Radio-Libération", l'émetteur clandestin du gouvernement révolutionnaire provisoire, capté à Saigon, fait état d'un comité de 26 membres qui a été chargé des affaires courantes au Nord Vietnam depuis la mort du président Ho Chi Minh.

En tête de la liste des membres de ce comité vient M. Le Duan, premier secrétaire du parti des travailleurs, suivi par Ton Duc Thang.

A Saigon, les observateurs ont noté que c'était la première fois que le vice-président Thang venait en second lieu, après Le Duan, et avant Truong Chinh, le numéro trois du parti.

M. Le Duan est né en 1908 au Sud-Vietnam. Son ascension dans la hiérarchie du parti est très rapide. En 1957, il est chargé de l'organisation des maquis Vietcong. En septembre 1960, lors du troisième congrès nord-vietnamien, il succède à la direction du parti à Ho Chi Minh en devenant premier secrétaire.

M. Dan Xuan Khy, 61 ans, alias Truong Chinh (la longue marche) est l'un des théoriciens du parti nord-vietnamien. Il passe pour être un partisan de la tendance chinoise. Après avoir milité et combattu avec les communistes chinois, comme l'indique son surnom, Truong Chinh vient en France où il fait ses études d'instituteur. Il regagne la Chine en 1940 et participe à la fondation du mouvement Vietminh. Elu secrétaire général du Parti des travailleurs en 1946, il quitte ce poste dix ans plus tard après les échecs de la réforme agraire. Il est depuis avril 1964 président de l'Assemblée nationale nord-vietnamienne.

M. Pham Van Dong, considéré avec le général Giap comme l'un des disciples fidèles du président Ho Chi Minh, est né en 1906 à la cour impériale de Hué (Annam) dans une famille de mandarins. Organisateur d'une grève à l'université de Hanoi en 1925, il doit se réfugier à Canton où il fait la connaissance d'Ho Chi Minh.

Après un stage dans une école de cadres communistes, il rentre clandestinement en Indochine. En 1941, il fonde avec Ho Chi Minh le mouvement Vietminh. Ministre des Finances et secrétaire d'Etat à la Défense nationale du gouvernement Ho Chi Minh en 1945, il est depuis 1954 le premier ministre du Nord-Vietnam et vice-président du Conseil de la Défense nationale. Lors des négociations de Genève avec la France, (avril-juillet 1954) il fait preuve de la même ténacité qu'il déploiera par la suite dans la guerre contre les Etats-Unis.

Le général Vo Nguyen Giap, 57 ans, le vainqueur de Dien Bien Phu, l'homme qui s'est hissé au niveau des plus grands stratèges de la guerre révolutionnaire, est un ancien professeur d'histoire d'un lycée de Hanoi. Incarcéré à 18 ans par les Français pour ses idées nationalistes, s'inscrivant à sa sortie de prison au Parti communiste, il a été l'organisateur des premiers maquis Vietminh.

Commandant en chef des forces Vietminh, la chute de Dien Bien Phu lui assura la victoire, le 7 mai 1954, sur le corps expéditionnaire français. Nommé vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale, on pense que son génie tactique et ses capacités manoeuvrières inspirèrent les chefs du F.N.L. lors de l'offensive du Tet au Sud-Vietnam qui constitua une surprise totale pour le haut commandement américain.

M. Ton Duc Thang qui est depuis juillet 1960 vice-président de la République préside le comité central du Front patriotique qui regroupe depuis 1955 les trois partis politiques et les diverses organisations de masse au Nord-Vietnam. Communiste de la première heure, il fut condamné en 1930 par les autorités françaises en Indochine à 15 ans de prison. Il fit partie de la délégation vietnamienne aux pourparlers de Fontainebleau en 1946.

Quoi qu'il en soit, une période de deuil national de sept jours a été décrétée par Hanoï, et les messages de condoléances continuent d'affluer. A Paris, les pourparlers de paix n'ont pas eu lieu hier mais ils rerendront la semaine prochaine.

ENLÈVEMENT

Les groupes du mouvement, que la faiblesse de leurs effectifs empêche de monter des actions de masse, ont choisi de se livrer à des actes isolés, mais spectaculaires, destinés à frapper l'opinion publique.

M. Burke Elbrick avait l'habitude de se déplacer dans la ville sans escorte. Sa résidence est située dans une artère où la circulation, intense, est souvent paralysée aux heures de pointe. Néanmoins, les ravisseurs ont opéré à une heure où la circulation était assez fluide.

Le président Nixon a convoqué hier après-midi le secrétaire d'Etat William Rogers en apprenant l'enlèvement de l'ambassadeur. M. Nixon avait été informé de cet événement par son conseiller pour les affaires étrangères, le docteur Henry Kissinger.

Un porte-parole de la Maison Blanche a déclaré que le président Nixon était très préoccupé par l'enlèvement de l'ambassadeur et suivait personnellement très attentivement l'évolution de la situation.

M. Elbrick est le deuxième ambassadeur victime d'un enlèvement dans un pays latino-américain.

Le premier incident de ce genre dans l'histoire diplomatique des Etats-Unis s'est produit au Guatemala le 28 août 1968, lorsque des inconnus ont sorti de force l'ambassadeur John Gordon Mein de sa voiture et l'ont tué à coups de revolver alors qu'il essayait de leur échapper.

Medicare au Manitoba: réduction de 88 pour cent

WINNIPEG (PC) – Le ministre de la Santé du Manitoba, M. Sidney Green, a annoncé, jeudi, que les primes d'assurance-maladie au Manitoba seront réduites d'environ 88 pour cent à compter du 1er novembre.

Les primes d'assurance-maladie au Manitoba seront réduites d'environ 88 pour cent à compter du 1er novembre.

Les primes familiales seront réduites mensuellement de $9.00 à $1.10 tandis que celle d'un individu sera de 95 cents au lieu de $4.90.

Le ministre a précisé que ces réductions coûteront environ $25 millions annuellement et que ce fonds sera prélevé au moyen d'un autre impôt.

Les primes combinées pour les soins médicaux et l'assurance-hospitalisation totaliseront $99.60 par année par famille et $49.80 pour un individu. Elles sont présentement de $204 et $102 respectivement.

Les juges de la Cour suprême devraient être bilingues

OTTAWA (PC) – Le Barreau canadien applaudit l'actuelle poussée vers le bilinguisme canadien, mais estime qu'il faudra du temps pour que le bilinguisme imprègne l'administration judiciaire au pays.

Me Jules Deschênes, de Montréal, a déclaré à un colloque du congrès du Barreau à Ottawa qu'il serait grand temps, quant à lui, qu'un avocat francophone puisse faire "capter son message" par la Cour suprême du Canada quand il a plaidé devant cette cour.

Il a déclaré que le printemps dernier, ayant à plaider devant la Cour suprême, il a dû formuler sa plaidoirie en anglais parce qu'il était interpellé en anglais par le président du tribunal.

"Il est grand temps, a-t-il dit, que l'on s'assure que les juges du plus haut tribunal du pays soient raisonnablement bilingues."

M. E. Neil McKelvey, président de la Société de Droit de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, a déclaré pour sa part qu'il faudra "au moins une génération" avant que le bilinguisme soit étendu à tous les tribunaux du Nouveau-Brunswick et aux tribunaux des autres provinces.

Le personnel bilingue des tribunaux au Nouveau-Brunswick est de beaucoup insuffisant, a-t-il dit, ajoutant qu'il y avait même insuffisance dans le personnel unilingue anglophone des tribunaux dans cette province.

Le parc national Forillon n'a pas encore de limites arrêtées

QUEBEC (PC) – Les limites du futur parc national de Forillon, en Gaspésie, ne sont pas établies de façon définitive; elles restent ouvertes à la discussion mais elles auront fixées selon les critères des parcs nationaux.

C'est ce qu'a déclaré hier dans une interview M. Michel Lefebvre, ingénieur du ministère du Tourisme, de la chasse et de la pêche et l'un des responsables du projet de Forillon.

M. Lefebvre était invité à commenter la nouvelle voulant que le gouvernement songe à inclure le secteur de la presqu'île de Penouille dans le territoire du parc de Forillon.

Penouille est cette presqu'île aux plages sablonneuses, baignée par les eaux de la baie de Gaspé et habitée pendant la belle saison par une centaine de familles qui y ont une maison d'été.

Lors du passage du ministre du Tourisme, de la chasse et de la pêche M. Gabriel Loubier, en Gaspésie il y a une dizaine de jours, des propriétaires de Penouille ont présenté au ministre un mémoire dans lequel ils revendiquent le droit de conserver leurs propriétés dans ce secteur de la péninsule, advenant son inclusion dans les limites du parc.

Cette démarche a soulevé l'ire de nombreux résidants du territoire du futur parc et une trentaine d'entre eux qui se sont réunis à Cap-aux-Os, en fin de semaine dernière, ont décidé de former un comité qui tentera de faire échec aux protestataires de Penouille.

Dirigé par M. Alfred Briard, ce comité veut faire une première démarche auprès du gouvernement afin d'obtenir le plus d'information possible sur ses intentions vis-à-vis les citoyens qui seront expropriés.

M. Briard a particulièrement fustigé ceux des propriétaires qui "par égoïsme et manque de sens social" tentent de soustraire l'une des plus belles parties du territoire aux limites du parc.

Pour sa part, M. Lefebvre a déclaré que les limites du parc de Forillon ne sont pas gelées et que Penouille, tout comme d'autres points, fait l'objet de discussions en vue de les inclure dans le futur parc.

Le PNB atteindrait les $78 milliards

OTTAWA (PC) Le produit national brut du Canada atteindra peut-être les $78,000,000,000 cette année.

Un porte-parole du ministère des finances révélait, hier que la nouvelle méthode de calcul des revenus et dépenses du pays faciliteront la tâche des économistes qui doivent établir ces projections.

Cependant, les nouveaux chiffres fournis ne modifient pas les prévisions budgétaires présentées par le ministre des Finances, M. Edgar Benson le 3 juin dernier, qui avait alors annoncé que le produit national brut s'accroîtrait cette année de neuf pour cent au regard du total de l'an dernier.

Les premiers chiffres cités par le Bureau fédéral de la statistique annonçait un PNB de $67,368,000,000 pour 1968 ce qui aurait donné, pour cette année, un PNB de $73,000,000,000.

Au ministère des Finances, on précise que cette revision du mode de calcul a été établie en collaboration avec le BFS et le Conseil économique du Canada et que M. Benson était au courant de ces travaux.

Grâce à cette nouvelle méthode, les prochaines prévisions pourront être encore plus exactes.

Les nouveaux chiffres permettent aussi de déterminer que les émoluments et salaires, de même que les profits des sociétés représentent une portion plus considérable du revenu canadien qu'il n'apparaissait auparavant dans les données du bureau fédéral de la statistique.

INUTILE D'ATTENDRE ACHETEZ MAINTENANT!

RENAULT 10
Fabriquée au Québec

Profitez de la meilleure période de l'année pour acheter votre Renault!

Les modèles 1970 seront ici à la mi-septembre, soyez donc assurés de faire le meilleur achat avant la fin de nos modèles 1969.

Voyez ce que vous pouvez obtenir:

Pas 2 mais 4 portes
4 freins à disque — pas en supplément mais de série
Pas moins de 40 milles au gallon
Suspension indépendante non pas à 2 mais aux 4 roues
Rien de moins que le véritable confort Renault!
Fabriquée au Québec — et non à des milliers de milles d'ici

Faites vite, venez nous voir pendant qu'il en reste encore quelques-unes!

RENAULT ♦ CANADA
SUCCURSALES DÉTAIL
6875 Côte de Liesse 735-1331
1824 Ste-Catherine O. 937-9551
4950 Jean-Talon O. 738-1143

COMPTABLES AGRÉÉS
MEMBRES DE
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC — THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC
-- Établi en 1880 --
C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagauchetière - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
Comptables agréés
Donat Marchand, C.A. — J. Henri Boivin, C.A. — Gerald Arbour, C.A. — Paul Lafleur, C.A. — Roger Archambault, L.S.C., C.A. — Jacques Brunetta, C.A.
159 o., rue Craig 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon RE. 1-7601
Ville Mont-Royal

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
F.J. Bastien, C.A. — R. Barrière, C.A. — G. Borduas, C.A. — B. Pellerin, C.A. — J.M. Daoust, C.A. — Y. Joyal, C.A.
Édifice Banque Canadienne Nationale, 500 Place d'Armes, Suite 1564
Montréal 126, Qué. - 844-4445

BENOIT, DIRY, BERTRAND, PAQUETTE & CIE
Comptables Agréés
L.H. Benoit, C.A. — R. Bertrand, C.A. — J.P. Diry, C.A. — A. Paquette, C.A. — R. Crevier, C.A.
Édifice Le Cherrier, 3500 Parc Lafontaine, suite 506
Montréal 24, Qué. Téléphone 527-9221

LORENZO, BÉLANGER & ASSOCIÉS
Montréal - Paris, France
Chicoutimi, Qué.
En collaboration avec
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET COMPTABLES
Société d'Expertise Comptable, inscrite au tableau de l'Ordre de Paris
Paris, France - Montréal
1980 ouest, rue Sherbrooke 937-4238

BESNER, TREMBLAY BOURDELAIS & CIE
EDOUARD RICHARD & ASS.
Comptables Agréés — Chartered Accountants
Marcel Besner, C.A. — H. Denis Tremblay, C.A. — Rene Bourdelais, C.A. — Claude Chevalier, C.A. — Edouard Richard, C.A.
MONTRÉAL
222 est, Henri-Bourassa, Montréal 357, Qué.
Tél.: (514) 389-5995
QUÉBEC
150 ouest, 73ième Rue, Québec 7, Qué.
Tél.: (418) 626-2874

BERNIER & BISSON
Comptables agréés
Georges Bernier, C.A. — Marcel Bisson, C.A.
60 St-Jacques, Suite 601, Montréal 845-0209

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 3, Qué. 861-5741

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
R.V. Barnett, C.A. — H.E. Bell, C.A. — A.M. Camirand, C.A. — H.M. Caron, C.A. — L.J. Carrière, C.A. — M.A. Denego, C.A. — W.A. Farlinger, C.A. — A.W. Gilmour, C.A. — J.B. Gick, C.A. — J.P. Graveline, C.A. — G. Gincras, C.A. — K.A. MacKenzie, C.A. — G.P. Keeping, C.A. — R. Pearl, C.A. — R. Normandeau, C.A. — W.J. Smith, C.A. — S.S. Sutcliffe
Associés-résidents Montréal - Québec
Halifax, Saint-Jean (N.B.), Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Port Arthur, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, FONTAINE CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Luc Cloutier, M.S.C., C.A. — Raymond Fontaine, C.A. — Guy Croteau, C.A.
506 est, rue Ste-Catherine, Suite 810
Montréal 132 849-9281

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Florian Fredette, C.A. — Guy Charette, C.A. — Roger Poupart, C.A. — Martin Lajeunesse, C.A. — Hubert Mercier, C.A. — J. Claude Racette, C.A. — Louis Bellefleur, C.A. — Gilles Fousse, C.A. — Honore Mercier, C.A. — Jean Paul Berth, C.A.
507 Place d'Armes
Tél.: 842-8621

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPÉRANCE
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tél. 384-1890

DENIS, DESMARAIS, HOULE MOONEY ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
J.-P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A. — Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A. — Germain Desmarais, C.A. — Duncan J. Mooney, C.A. — Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A.
60, rue Saint-Jacques, Montréal 845-5208

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A. — Georges A. Prenovost, C.A. — Bernard Dumais, C.A. — Pierre Lajoie, C.A. — Roger Forget, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal 11 384-1430

GLENDINNING, JARRETT GOULD & CIE
Comptables Agréés
715 Carre Victoria 844-3307
Montreal, Cobourg, Toronto, Brantford, Winnipeg, Calgary, Kamloops, Vancouver

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

LACHANCE, BROSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
Bernard F. Lachance, C.A. — Pierre Y. Brosseau, C.A. — Denis Allard, C.A. — Roger Morin, C.A. — A. Urbain, C.A. — Pierre L. Legault, C.A.
110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 - 381-9323

LACOURSE, LAMARRE & CIE.,
Comptables agréés,
Louis Lacourse, C.A. — Bertrand Lamarre, C.A.
2235 est, rue Sherbrooke
Montréal 24 - 523-3189

NOISEUX, LYONNAIS, GASCON, BÉDARD, LUSSIER, SÉNÉCAL & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Paul Noiseux, C.A. — Roger Lyonnais, C.A. — Lionel Gascon, C.A. — Pierre Bedard, LLL, C.A. — Jean Lussier, C.A. — Rene Senécal, C.A. — André Lussier, C.A. — Marcel Demers, C.A. — Gilles Poupart, C.A. — Serge Chénier, C.A. — Claude Duclos, C.A.
215 rue St-Jacques,
Montréal 849-7791

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU
Comptables agréés
360 St-Jacques Suite 567
Tél.: 849-8331

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Société nationale affiliée COLLINS, LOVE, EDDIS, VALIQUETTE & DO
avec bureaux à Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Montréal et dans d'autres villes au Canada. Correspondants en Grande Bretagne et aux Etats Unis d'Amérique
507 Place d'Armes (suite 1100)
Montréal 1, Qué.
Code 514 - 842-6651

MALLETTE, NORMANDIN & CIE
RENÉ DE COTRET & CIE
Comptables agréés
Yvon Normandin, C.A. — Paul-E. Mallette, C.A. — Gilles R. Normandin, C.A. — André Roussel, C.A. — Bertrand Dumois, C.A. — Gilles Choquette, C.A. — Jean-J. Lecavalier, C.A. — Guy Lefebvre, C.A. — André Fournier, C.A. — Jean La Couture, C.A. — René Chénier, C.A.
1440 ouest, Ste-Catherine
866-2891
Ottawa, Québec, Drummondville, Nicolet, Trois-Rivières, St-Jérôme, Gatineau, Chicoutimi, Hawkesbury

McDONALD, CURRIE & CIE
COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

MERCIER, ROY, DORAY & CIE
Comptables agréés
Gaston N. Mercier, C.A. — Robert Roy, C.A. — Pierre Doray, C.A.
3500 Parc Lafontaine
Suite 404
Montréal 24 526-0828

MESSIER, GUY, BOURGEOIS, HOUDE, OUIMET & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Guy Messier, L.S.C., C.A. — Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A. — Robert Houde, B.A., C.A. — Guy Ouimet, C.A.
50 Place Crémazie, Montréal 351 — Suite 422, 387-6422

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Jacques R. Nadeau, C.A. — Real Mainville, C.A. — Gilles Blondin, C.A. — Michel Guerin, C.A. — E.G.M. Mulligan, C.A. — Gilles Mercille, C.A.
1420 ouest, Sherbrooke,
Ch 502 842-6812

PRICE WATERHOUSE & CO.
Comptables agréés
5 Place Ville Marie 866-9701
Montreal, Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

PROULX, D'ORSONNENS & Cie
Comptables agréés
360 ouest, Saint-Jacques
Suite 2004
VI. 4-3017

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
RAYMOND CAMPBELL BELANGER WALTON CHABOT & WILLETS
comptables agréés
820 Tour de la Bourse
Place Victoria,
Montréal 3, Québec.
Montreal, Sherbrooke, Lac Megantic, Rouyn, Toronto, London, Sarnia, Edmonton, Vancouver, Victoria, Penticton

RIDDELL, STEAD & CIE
McLintock Main Lafrentz & Co
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
866-7351

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000 Ave du Parc, Suite 301
Montréal 15 CR. 4-2797

ST-GEORGES, HÉBERT & CIE
Comptables agréés
5004, St-Denis 844-2521
J.L. Boissonnault, C.A. — E. Ghirotto, C.A. — J.G. Hebert, C.A. — Y. Marsolais, C.A. — K. Nakashima, C.A. — J.G. St-Georges, C.A.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montréal - Québec
Rimouski
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 115 861-5741

TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART ET CHABOT, FORTIER & HAWEY
Comptables agréés
Édifice de la Banque Royale
Place Ville-Marie 861-8531
Halifax, Saint Jean, Quebec, Cap de la Madeleine, Montreal, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Nassau, Bahamas, Etats Unis, Grande Bretagne et autres pays du monde

THORNE, GUNN & CIE
Comptables agréés
Halifax, Bridgewater, Dartmouth, Kentville, Sydney, Yarmouth, Bathurst, Fredericton, Moncton, Saint John, Montreal, Brockville, Chatham, Fort William, Galt, Kingston, Kitchener, London, North Bay, Ottawa, Pembroke, Sault Ste-Marie, Sudbury, Toronto, Portage-la-Prairie, Winnipeg, Boissevain, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Cranbrook, Grand Forks, Invermere, Kelowna, Vancouver, Vernon, Victoria, Freeport et Nassau, (Bahamas), Bridgetown, (Barbade)
Correspondants dans la plupart des pays du monde
Suite 2604, LA TOUR DE LA BOURSE
Montréal 115, Qué. 878-3011

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Charles A. Gauvreau, C.A. — Fernand Rheault, C.A.
210 o., b. Crémazie - Du. 8-9251

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
L.D. Viau, C.A. — H. Lionel Robin, C.A. — Armand H. Viau, C.A. — Jacques R. Chadillon, C.A. — J. Serge Gervais, C.A. — Gerard Forget, C.A. — Claude Quintal, C.A. — Naguib Boulos, C.A.
4926 ave Verdun, Verdun
769-3871

LE DEVOIR

Le ministère publie son projet de règlements

Les députés étudient jeudi la loi-cadre d'aide sociale

par Gilles Lesage

QUEBEC – Le ministère de la famille et du bien-être social vient de rendre public le projet de règlements se rapportant au projet de loi sur l'aide sociale, communément appelé bill 26.

Le projet de loi avait lui-même été déposé à l'Assemblée nationale, en mai dernier.

Le projet et les règlements qui s'y rapportent feront l'objet d'un examen public par la commission parlementaire de la famille et du bien-être social. Des séances sont prévues pour les jeudis, 11 et 18 septembre.

Jusqu'ici, trois groupes seulement ont fait part de leur intention d'être entendus, soit le 18. Ce sont The Allied Jewish Community Services of Montreal, The Montreal Diet Dispensary et un groupe d'anglophones bénéficiaires d'assistance sociale, dont le porte-parole est M. Mike Keyes. D'autres se proposent sûrement de comparaître, mais ils n'en ont pas encore fait part au secrétaire des commissions.

La commission est formée de douze députés, dont le ministre, M. Cloutier, et MM. René Lévesque, Victor Goldbloom et Emilien Lafrance. M. Marcel-R. Plamondon, député de Portneuf, en est le président.

Le projet propose une loi-cadre qui refond complètement diverses lois d'aide sociale en une seule.

L'aide sociale sera accordée sur la base du déficit qui existe entre les besoins d'une famille ou d'une personne seule et les revenus dont elle dispose. Elle sera accordée à l'ensemble de la famille, en tenant compte des besoins et des moyens de l'ensemble de ses membres, et en faisant une distinction entre les besoins ordinaires d'une famille ou d'une personne seule, et ses besoins spéciaux.

En vertu du projet, la nourriture, le vêtement, les nécessités domestiques et personnelles ainsi que les autres frais afférents à l'habitation d'une maison ou d'un logement sont des besoins ordinaires; tous les autres besoins sont des besoins spéciaux.

Le coût mensuel des besoins ordinaires sera déterminé de temps à autre par le lieutenant-gouverneur en conseil, c'est-à-dire par le conseil des ministres.

Au titre des besoins spéciaux, l'aide sociale pourra couvrir en tout ou en partie:

a) Les frais se rattachant à l'état de santé des personnes, entre autres aux médicaments requis, aux soins dentaires, aux prothèses et appareils orthopédiques nécessaires;

b) Le coût des services d'une auxiliaire familiale ou d'une aide-ménagère;

c) Les frais requis pour le retour au travail ou la conservation d'un emploi;

d) Les frais de transport pour fins d'hospitalisation.

Lorsqu'un besoin spécial présente un caractère de continuité, l'aide sociale peut être fournie sur la base du coût mensuel moyen, lequel devra toutefois faire l'objet d'une révision périodique.

Critères d'évaluation des ressources

La valeur des biens d'une famille ou d'une personne seule ne doit pas: excéder

a) Dans le cas d'une famille qui est privée de moyens de subsistance, $2,000, plus $200 par enfants;

b) Dans le cas d'une famille qui a besoin d'aide pour éviter qu'elle ne soit privée de moyens de subsistance ou à laquelle le ministre propose un "plan de relèvement", $2,000 plus $200 par enfant, l'avoir liquide ne devant pas excéder $200.

c) Dans le cas d'une personne seule qui est privée de moyens de subsistance, – $1,000.

d) Dans le cas des autres personnes seules, – $1,000, l'avoir liquide ne devant pas excéder $100.

Suite à la page 8

M. Des Rivières, directeur de la prison de Montréal

QUEBEC (OIPQ) – Le ministre de la justice, M. Rémi Paul, a annoncé la nomination de M. Roger des Rivières au poste de directeur de la prison de Montréal, en remplacement de M. Albert Tanguay.

M. Albert Tanguay, qui occupait cette fonction depuis 1962, sera appelé à remplir, auprès du directeur général des prisons du Québec, le docteur Maurice Gauthier, de hautes fonctions administratives.

Le nouveau directeur de la prison de Montréal, M. Roger des Rivières, occupait depuis deux ans le poste de directeur du collège des surveillants. Cette fonction lui a permis d'acquérir une parfaite connaissance des règlements régissant les établissements de détention. L'expérience militaire antérieure de M. des Rivières l'a de plus rompu aux usages administratifs et aux relations humaines.

D'autre part, c'est M. George Rochon qui assumera les fonctions de directeur du collège des surveillants. M. Rochon, qui est présentement agent de probation au bureau de Montréal, est entré au ministère de la justice le 4 janvier 1968.

Le nouveau directeur du collège des surveillants est licencié en pédagogie. Outre ses connaissances du milieu correctionnel, M. Rochon compte plusieurs années d'expérience dans l'enseignement.

Création d'emplois

M. Kalmen Kaplansky a déclaré, mardi, devant les membres du club Rotary de Montréal, que le plus grave problème auquel doit faire face l'humanité est celui de la création d'emplois. Il a rappelé que les prévisions établies par l'ONU indiquent que 280 millions d'individus entreront sur le marché du travail entre 1970 et 1980.

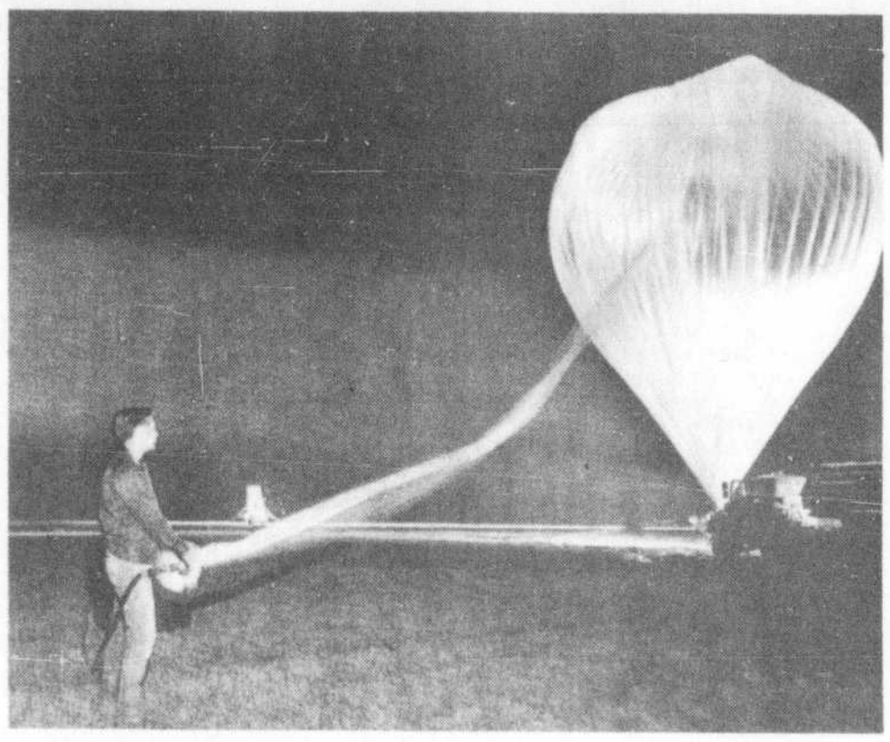

Mis au point par une firme de recherche canadienne à un coût de $500,000, le spectromètre de corrélation Barringer sert à mesurer les éléments de pollution de l'air. Disposé à l'intérieur d'un ballon flottant dans l'exosphère, l'appareil a subi un test de vol de 300 milles, récemment, au-dessus de la région de Chicago. (Téléphoto AP)

Le CSE s'opposerait à la norme 1/17 pour le secondaire

par Gilles Provost

Le conseil supérieur de l'éducation serait opposé au rapport maître-élèves (1/17) que le gouvernement a imposé au niveau secondaire pendant la dernière négociation provinciale avec les enseignants.

Cette prise de position serait contenue dans un mémoire qui a été remis récemment au ministre de l'éducation, M. Jean-Guy Cardinal. Le contenu exact du mémoire n'a pas encore été divulgué. L'OIPQ a simplement révélé hier que ce document soumettait des recommandations sur l'intégration des enseignements professionnels aux commissions scolaires". Ces commentaires seront examinés avec l'attention appropriée", ajoutait la dépêche.

Rejoint hier par téléphone, le secrétaire adjoint du conseil, M. Desrosiers, s'est contenté de déclarer que la nouvelle ne devait pas paraître avant le 11 septembre. "Quand on remet un document au ministre, a-t-il expliqué, on lui laisse le temps de le lire avant d'avertir la presse. C'est une question de politesse. Aussitôt que le CSE saura que le ministre a pu en prendre connaissance, il publiera le texte".

Sur le rapport maître-élèves, M. Desrosiers s'est contenté de confirmer qu'il en était question longuement dans le mémoire. On sait cependant de sources sûres que le CSE est opposé au maintien de la norme 1/17 pour le secteur professionnel. Il se serait abstenu de prendre position plus tôt pour ne pas intervenir dans les négociations de travail.

Les recommandations du CSE font suite à une étude approfondie de la question. Le conseil aurait eu connaissance de cas où certains cours auraient été refusés par les commissions scolaires: ils exigeaient des ateliers de 10 à 15 élèves. Ils étaient donc impossibles à mettre sur pied en gardant simplement un professeur pour 17 élèves. Selon certains membres du CSE, cette norme va nettement à l'encontre de l'esprit de la polyvalence.

Le conseil aurait aussi étudié la possibilité et l'opportunité d'imposer certaines options particulières même si elles sont dispendieuses. Il faudrait alors une planification rigoureuse pour éviter les "doublures".

Le conseil se serait aussi penché sur un bon nombre d'autres questions: les programmes sont-ils adaptés, dans le secteur professionnel? L'intégration de professeurs (qui viennent surtout des industries) se fait-elle harmonieusement? L'intégration a-t-elle vraiment revalorisé les cours techniques? Que faire avec les étudiants qui échouent au CEGEP? Les régionales sont-elles tenues de les reprendre et de leur donner une formation professionnelle? etc.

On ignore encore la plupart des recommandations mais elles seront rendues publiques d'ici peu.

COURS BAYARD
COLLÈGE MIXTE
Directrice: Mme SENART
COURS PRIMAIRE FRANÇAIS
3705, rue Coronet Tél.: 933-3166

Le taux d'intérêt légal

L'article 644 du Code de procédure civile serait inconstitutionnel

Le juge Maurice Perron de la Cour provinciale, dans un jugement rendu la semaine dernière, a proclamé l'inconstitutionnalité d'un article du Code de la procédure civile traitant des taux d'intérêt. Par sa décision, le juge a accepté une plainte portée par une compagnie de finance contre le défendeur, lequel était sous le coup de la loi des dépôts volontaires (loi Lacombe).

Dans son jugement, le juge Perron déclare que l'article 644 du Code de procédure civile, qui dit que "toute réclamation porte intérêt du jour de sa date au taux légal" vient à l'encontre de l'article 91 de l'Acte de l'Amérique du nord britannique, qui accorde au seul parlement du Canada le pouvoir de légiférer sur l'intérêt de l'argent, la loi concernant les prêteurs d'argent et la loi concernant les petits prêts.

Cet article 644 du Code de procédure civile entre par conséquent en conflit avec la juridiction fédérale et avec le Code civil du Québec.

Le juge Perron avait à décider de la validité d'une plainte protée par la Laurentide Acceptance Corporation contre un client de cette dernière qui, après avoir eu recours à la loi Lacombe, se voyait réclamer une somme de $159 représentant la différence entre le taux d'intérêt de 5% touchant les remboursements de dette faits sous la loi Lacombe et le taux d'intérêt contractuel de 24% par année accepté par le défendeur lors de son emprunt à la compagnie de finance.

"Il est clair, dit le juge Perron, que l'objet réel de l'article 644 du nouveau Code de procédure civile a eu pour but de priver le créancier, qui était intervenu dans un contrat non contesté par son débiteur, de recevoir le taux contractuel d'intérêt qu'il avait légalement accepté avec son débiteur. Et le créancier, qui pourra avoir emprunté ses argents de différentes banques (dont le taux actuel est de 8 ou 9%) pour le prêter à un taux de 24% par année, suivant les dispositions d'une loi fédérale, légalement, dans un contrat dûment intervenu entre deux parties majeures, qui n'ont pas soulevé de lésion entre elles suivant les dispositions des articles du Code civil, se verra payer à un taux d'intérêt inférieur, savoir à 5%, et sera privé d'un revenu que la loi lui permettait d'obtenir".

De son côté, le procureur du défendeur avait démontré l'absurdité de la situation en soulignant qu'un défendeur qui n'est plus sous la protection de la loi Lacombe parce qu'il a payé ses dettes et qu'il en a été libéré pourrait, comme dans le cas actuel, faire face à un nouveau jugement rendu contre lui et se voir, par conséquent, saisir ses meubles ou son salaire, à moins qu'il n'opte à nouveau de recourir à la loi Lacombe, qui paiera à nouveau 5% d'intérêt. Le débiteur sera de nouveau libéré, la compagnie créancière pourra à nouveau réclamer l'intérêt contractuel impayé et ainsi de suite...

C'est en vertu de ces constatations et du fait notamment que le mot "seulement" après les termes "au taux d'intérêt légal" dans l'article 644 du CPC est abusif et partant inconstitutionnel ainsi que du fait que la demanderesse avait plaidé l'inconstitutionnalité de cet article par voie de réponse dans ses procédures judiciaires que le tribunal a déclaré l'article 644 inconstitutionnel, non en soi, mais quant au taux d'intérêt légal "seulement".

Alger aura sa mission commerciale à Montréal

Le commissaire général du pavillon de l'Algérie à Terre des Hommes, M. H. Belhaddad, a déclaré que son gouvernement "envisage dans un proche avenir, d'ouvrir une mission commerciale et touristique à Montréal". Il semblerait que ce projet à l'étude depuis déjà un an, verrait le jour au cours de la prochaine année. La république algérienne possède présentement une ambassade à Ottawa.

ESPAGNOL
ITALIEN
25 cours - un soir par semaine
Début des cours à 2 endroits facile d'accès
lundi 22 septembre; mercredi, 24 septembre
CERTIFICATS ET DIPLÔMES
TOUS LES PRIVILÈGES DU MEMBRE
Soirées de films, diners-causeries, excursions, bulletins, etc.
Prix de faveur à plusieurs spectacles et concerts
PLUS DE 12,000 ÉTUDIANTS ONT SUIVI NOS COURS
Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à
L'Union des Latins d'Amérique
844-6835 - 844-2433
GRATIS
LD 5-9-69
L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE
57 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1, P.Q.
Je désire des renseignements ou sujet de vos cours ☐ D'ESPAGNOL ☐ D'ITALIEN
aussi votre dépliant et quelques exemplaires de votre bulletin
Nom. . . . . .
Adresse. . . . . Tél. . . . . .

BEAUX RAISINS GRAND COGNAC
Bisquit

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT
PROGRAMME INDIVIDUEL D'ÉTUDES COMMERCIALES
SECTIONS: JOUR ET SOIR
Nouveaux cours commençant en septembre
HABILETÉS TECHNIQUES
- Sténographie
- Dactylographie
- Dictaphone
- Perforatrice IBM
ADMINISTRATION DES AFFAIRES
- Publicité
- Comptabilité
- Principes d'organisation de gérance et d'administration
- Correspondance commerciale
- Machine comptable
LANGUES
- Conversation anglaise
- Conversation espagnole
- Français des affaires
FORMATION PROFESSIONNELLE
MÉDICALE
- Anatomie et physiologie
- Pratique du secrétariat médical
EXÉCUTIVE
- Comptabilité du secrétariat
- Pratique du secrétariat exécutif
LÉGALE
- Pratique du secrétariat légal
- Droit Commercial
- Psychologie
POUR RENSEIGNEMENTS ÉCRIVEZ OU TÉLÉPHONEZ
College O'Sullivan
ÉDIFICE O'SULLIVAN
1191 RUE DE LA MONTAGNE
MONTRÉAL 107
TÉLÉPHONEZ: 866-1628
Inscription:
Jour: Lundi à vendredi: 9 hres à 17 hres
Soir: Lundi et mercredi: 18 hres à 21 hres.

VIENT DE PARAÎTRE... AUX ÉDITIONS DU JOUR...
LE CIEL DE QUÉBEC
UN GRAND ROMAN DE JACQUES PERRON
• Une oeuvre magistrale ! • L'Événement littéraire de l'année !
En vente partout à $5.00 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc., 1130 est, de la Gauchetière, Montréal - Téléphone: 523-1600
EDITIONS DU JOUR
Dirigées par Jacques Hébert
1651 ST-DENIS MONTRÉAL
VI9-2228

Les fruits amers de l'intolérance

Il faut dénoncer avec la plus grande vigueur les agitateurs stupides qui sont à l'origine des troubles survenus à Saint-Léonard mercredi soir. Il faut également réprouver les citoyens, d'origine italienne ou autre, qui se sont prêtés aux manoeuvres belliqueuses des fauteurs de trouble.

Les événements qui viennent de se produire comportent une leçon grave pour les autorités policières et municipales de Saint-Léonard. En prévision d'autres difficultés qui pourraient surgir avant longtemps, il serait bon que les autorités québécoises s'assurent que l'on pourra compter, dans cette ville, sur un service d'ordre à la fois impartial et efficace. De nombreux indices recueillis l'autre soir révèlent qu'il y a lieu d'être vigilant à ce sujet. Souhaitons que la leçon soit entendue pendant qu'il est encore temps.

Mais laissons de côté ces considérations directement reliées à la quasi-émeute de mercredi soir. Essayons plutôt de dégager de l'événement certaines constatations qui projettent un jour nouveau sur la crise de Saint-Léonard et qui font voir l'urgence d'accepter une solution de compromis comme celle qu'a mise de l'avant le ministre de l'éducation.

●

Nous avons critiqué et dénoncé à maintes reprises l'intransigeance dangereuse de M. Raymond Lemieux et de ses amis. Nous n'entendons rien atténuer de ce que nous avons écrit à ce sujet.

Mais il est un autre aspect de la querelle de Saint-Léonard qui a moins retenu l'attention des observateurs et qui vient d'être mis en lumière par les événements des derniers jours: c'est l'intransigeance aussi farouche dont se nourrit, selon toute apparence, le groupe opposé à M. Lemieux et au MIS.

Si les citoyens qui se disent lésés à Saint-Léonard, de même que leurs porte-parole, avaient été intéressés d'abord à régler le problème pratique qui se pose à eux, ils ne seraient pas allés, à la première occasion, casser la figure de l'adversaire. Ils auraient plutôt saisi avec empressement la branche d'olivier que leur tendait le ministre de l'éducation. Ils auraient tenté par tous les moyens d'explorer avec l'autorité compétente les implications de la solution proposée par celle-ci.

Or, telle n'a pas été l'attitude des principaux intéressés. Ceux-ci ont plutôt cédé à la tentation de la démagogie qu'aux invitations de la démocratie constructive. Les propos que M. Robert Beale a tenus depuis une semaine ou deux étaient souvent entachés d'ambiguïté. La manière dont il a prétendu procéder, pas plus tard qu'hier, en vue d'arranger une rencontre avec le ministre de l'éducation, relevait de la plus pure arrogance. Cet homme ne veut sans doute pas la violence. Il désire sûrement une solution. Il a cependant parlé et agi, depuis quelques jours, comme un leader qui ne se rend compte ni de la gravité du problème que doit résoudre le gouvernement, ni de la portée de ses propres paroles.

Les parents affectés par la décision de la Commission scolaire de Saint-Léonard faisaient figure, jusqu'à maintenant, de citoyens victimes d'une injustice. Depuis mercredi soir, ils font aussi figure, aux yeux de l'opinion, de citoyens mus par un fanatisme non moins dangereux que celui auquel ils s'attaquent. Ils pourront invoquer, à leur décharge, les provocations subies depuis quinze mois. On ne pourra que déplorer, en retour, qu'ils aient succombé à la tentation de la violence au moment précis où le gouvernement se montrait enfin disposé à intervenir positivement.

●

Pour le Star de Montréal, la solution proposée par M. Cardinal n'en est pas une. À deux reprises, en éditorial, il a rejeté avec mépris la suggestion du ministre de l'éducation.

Nous craignons qu'en cette affaire, le Star ne comprenne pas très bien le caractère vraiment explosif de la situation que doit affronter le gouvernement et qu'il ne soit victime de l'hostilité systématique qu'il n'a cessé de manifester à l'endroit du ministre de l'éducation depuis de nombreux mois. Si M. Cardinal a pris la peine de publier vendredi une déclaration officielle sur la question de Saint-Léonard, il y a tout lieu de croire que cette déclaration, faisant suite à une réunion du cabinet tenue deux jours plus tôt, exprimait la volonté du gouvernement et non du seul ministre de l'éducation.

Faire mine, dans ce contexte, d'en appeler à l'autorité supérieure de M. Bertrand, c'est s'imaginer trop facilement que le gouvernement reste aussi divisé qu'il l'était avant la convention de juin, c'est également parler comme si l'on n'avait pas conscience de la profondeur à laquelle plonge, dans la conscience canadienne-française, la polémique autour de la question linguistique. Le Star écrit: reconnaissez les droits des parents de Saint-Léonard et faites ensuite ce que vous voudrez pour promouvoir la langue française. Il ne se rend pas compte qu'en écrivant ainsi, il nie la problématique même qui a donné naissance au conflit de Saint-Léonard. On peut accepter ou rejeter pour soi-même cette problématique. On ne saurait nier qu'elle soit la donnée centrale de la question de Saint-Léonard, sans se situer du même coup complètement en dehors du vrai débat.

Nous croyons comprendre qu'en dehors d'une solution littéralement dictée par Québec – laquelle exigerait une loi d'exception, particulièrement odieuse et explosive dans le contexte actuel – toute autre solution que celle qu'a proposée M. Cardinal doit nécessairement passer par l'acquiescement actif de la Commission scolaire de Saint-Léonard. Si tel est bien le cas, le recours à la loi des écoles privées, assorti de toutes les réserves qu'on jugera nécessaires de formuler, paraît bien être le mode le plus pratique de solution temporaire. Il y a des cas où le mieux est l'ennemi du bien. Nous nous demandons si l'ultimatum servi hier à M. Bertrand par le Star ne relève pas de ce travers.

●

A mesure que se développe la phase présente de Saint-Léonard, on a le pressentiment que celle-ci pourrait être, au cours des semaines à venir, le foyer de l'une des plus formidables concentrations d'intolérance et de passion qu'on ait vue au Québec. Pendant que le Star et certains citoyens anglophones de Saint-Léonard sont enclins à rejeter avec mépris la solution imparfaite mise de l'avant par le gouvernement, d'autres éléments s'apprêtent à empêcher la mise en oeuvre de cette solution sous prétexte qu'elle constitue une trahison pure et simple du peuple québécois. Pour que cette solution, même imparfaite, puisse être mise en route, il faudra que le gouvernement puisse compter sur l'appui actif de tous les citoyens qui veulent que les problèmes se règlent chez nous dans l'ordre et la légalité. On doit savoir, en tout cas, que tout autre gouvernement, aux prises avec le même problème, aurait autant de difficulté à s'en sortir.

Claude RYAN

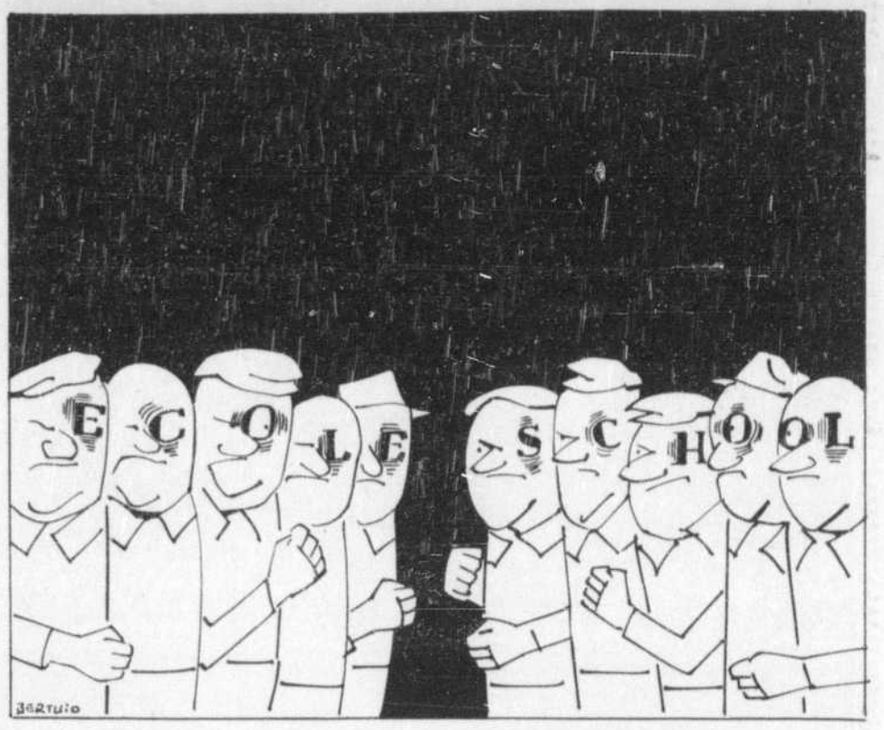

Interview à "Format 30"

M. Cardinal et le problème de St-Léonard

● Mardi soir dernier, M. Jean-Guy Cardinal était interrogé à l'émission "Format 30" de Radio-Canada par les journalistes Louis Martin et Réal Barnabé. Voici le texte des réponses que le ministre de l'éducation a apportées à cette occasion à des questions consacrées à la querelle de Saint-Léonard.

QUESTION – La fameuse question de Saint-Léonard. Est-ce que ce problème là n'est pas insoluble de fait? Est-ce que vous ne pouvez pas dans l'Union nationale faire l'unité sur une solution? Est-ce que ce n'est pas fondamentalement un problème de division au sein de votre parti quant au problème de la langue pour l'ensemble du Québec?

M. Cardinal – Non, je pourrais vous retourner la question vous demandant ce qu'en feraient les libéraux ou même le Parti québécois. On se rappelle que pendant l'affaire d'Aimé-Renaud, l'an passé, tous les partis se sont tus jusqu'à ce que l'affaire soit réglée... Je ne veux pas actuellement apporter une solution qui préjuge des principes mêmes. Cette solution, quant aux principes viendra, au moins pour ce qui est de l'Ile de Montréal, dans ce projet de loi, qui sera déposé cet automne, de la restructuration scolaire. Il est dans ce le cas de Saint-Léonard plusieurs avenues qui s'offrent actuellement, dont certaines n'existaient pas l'an passé... J'ai indiqué par mes collaborateurs, en dialogue avec les gens de Saint-Léonard, quelles sont ces avenues qui peuvent s'offrir. Il y en a une qui a été retenue plus que d'autres récemment et c'est la possibilité d'utiliser la loi des institutions privées, institutions privées qui peuvent être bilingues dans ce cas, et qui est une loi qui s'offre normalement maintenant qu'elle existe.

Question – Mais ce que vous dites c'est qu'aucun des grands partis n'est capable de prendre position sur le problème de la langue?

M. Cardinal – Vous me permettrez de dire que vous interprétez ma réponse. Non, non, ce n'est pas ce que j'ai voulu dire. Je n'avais absolument pas cela dans la tête en répondant ceci. La solution du problème de Saint-Léonard à long terme, c'est une décision qui, quant au parti de l'Union nationale, quant au parti ministériel, celui qui gouverne actuellement, pourra se prendre à la lumière des conclusions et des recommandations de la commission Gendron. Vous savez que cette commission a été créée pour justement étudier les structures, la situation de l'enseignement de la langue française et des minorités.

Question – Se trompe-t-on quand on considère que la création de cette commission a été, disons, décidée pour éloigner un peu l'échéance quand même?

M. Cardinal – Non ce ne serait pas la façon politique de voir la chose. De fait, depuis des années on a lancé des slogans au Québec, on a parlé du statut de la langue, on a parlé de part et d'autre de la langue française, des droits des minorités, des droits des parents. A aucun moment, nous n'avons eu une étude approfondie sur cette situation et l'on voit actuellement des gens qui sont très pessimistes et d'autres très optimistes. Et devant le comité de l'éducation, où j'ai été fort régulièrement, où j'ai entendu au sujet d'une loi quelque 103 individus ou associations, l'on a vu justement que chacun présentait sa thèse avec de multiples arguments, parfois thèses absolument contradictoires, sans qu'en aucun cas on puisse avoir une base solide venant d'études approfondie.

Question – Mais vous-même, vous vous rangez plutôt spontanément dans le camp des pessimistes, mais vous attendez des faits nouveaux?

M. Cardinal – Non, je ne me range pas dans le camp des pessimistes. Parlez-vous de la situation à Saint-Léonard ou de la situation générale de la langue française au Québec? Non, c'est-à-dire qu'au contraire, je me place dans le camp de ceux qui veulent faire quelque chose.

Question – De toute manière pour alléger la tâche du ministre de l'éducation, on a créé une autre commission d'enquête?

M. Cardinal – La Commission Gendron?

Question – Oui.

M. Cardinal – J'admets qu'il peut y avoir là une apparence de contradiction. La restructuration se fera même si le rapport de la commission Gendron n'est pas rendu. Cependant le Gouvernement a demandé à la commission Gendron d'étudier particulièrement ce phénomène et je vous dis qu'avant de déposer le projet de loi sur la restructuration scolaire je demanderai l'avis, non pas sur le projet, mais sur le document de travail, du conseil supérieur, de la commission Gendron, de la commission permanente de l'éducation etc. Parce qu'il y a là quelque chose de vraiment important et ce n'est pas pour causer des délais mais pour vraiment apporter quelque chose qui sera accepté par la population parce, qu'il constituera pour l'île de Montréal, pour une période de temps, une solution à des problèmes comme ceux de Saint-Léonard.

Question – Vous posez l'avis du Conseil supérieur sur le même pied que les autres, c'est un...

M. Cardinal – C'est une autre question. Je sais que le Conseil supérieur a toujours refusé de se présenter devant les commissions, comités et autres groupes du Gouvernement disant qu'il avait de par la loi, une situation privilégiée. Je ne discute pas de cette opinion qui peut être étudiée par les juristes. Le Conseil supérieur a certainement le privilège ou la faculté de s'exprimer par la voie normale qui a été prévue lorsqu'il a été constitué.

bloc-notes

Terre des hommes et son avenir

La décision du gouvernement provincial de maintenir la subvention qui permettra la réouverture de la Terre des Hommes l'été prochain réjouit les Montréalais et tous ceux qui ont pu visité se parc incomparable. En attendant la formule qui permettra de rendre cette entreprise permanente, il est heureux que les autorités montréalaises puissent dès maintenant préparer la saison 1970 à la lumière de l'expérience acquise en 1968 et cette année.

Le succès de l'Exposition de 1967 avait quelque chose d'unique. On a beaucoup parlé du déficit d'opération, mais ces dépenses ont suscité des recettes fiscales et touristiques beaucoup plus élevées. Il convient de rappeler quelques-uns de ces chiffres. Les trois gouvernements concernés avaient perçu des taxes additionnelles estimées à $238 millions, et ils avaient hérité de bien estimés à $74 millions. Le déficit d'opération de l'Expo-67, qui a été de $295 millions était déjà plus que couvert par ces deux facteurs.

Mais il faut ajouter que les gouvernements étrangers avaient investi dans les îles une somme globale de $200 millions, et que les revenus provenant du tourisme ont augmenté de $490 millions à cause de cet événement international, ce qui a aidé le Canada à faire face à ses paiements internationaux. Cette grandiose aventure a donc été avantageuse même sur le plan financier, et sans tenir compte de ses efforts bénéfiques à long terme.

L'exposition permanente

Plusieurs expositions internationales ont coïncidé avec des développements urbains: il n'était pas question d'en faire des institutions permanentes sauf quand a l'utilisation ultérieure de certains éléments particuliers. L'emplacement choisi pour l'Expo-67 était un parc considérablement agrandi. La vocation naturelle des îles du Saint-Laurent est donc de demeurer un parc public.

Comme Montréal avait l'avantage d'hériter de la plus grande partie des pavillons, il eut été fort regrettable de n'en pas profiter pour conserver à ce parc une dimension culturelle qui soit le prolongement de l'Exposition universelle; on disposait pour cela de pavillons d'une grande diversité et d'une grande beauté.

Cependant, l'expérience de 1968 a démontré que les gouvernements supérieurs, en particulier celui de la province, profitent plus que la ville de Montréal du succès plus ou moins grand d'une entreprise dont la métropole est appelée à faire les frais. A cause de cela, les autorités montréalaises avaient dû annoncer à la fin de janvier qu'elles renonçaient à poursuivre une expérience qui risquait d'entrainer des déficits que la municipalité ne pouvait pas assumer seule.

L'on sait que cette décision a provoqué une vive réaction du public, et a amené les gouvernements supérieurs principalement le gouvernement du Québec, a permettre l'ouverture de la Terre des hommes cette année. Le trésor provincial y était directement intéressé, à cause de l'influence de cette exposition sur le tourisme. C'est l'argument invoqué mercredi par M. Bertrand lorsqu'il a annoncé le renouvellement de la subvention pour l'an prochain.

L'expérience de 1969

L'expérience en cours se terminera dimanche, de sorte que les résultats complets ne seront connus que dans quelques semaines. L'on sait déjà cependant que les dépenses ont été moins élevées que l'an dernier, notamment parce que la saison d'ouverture a été plus courte. Toutefois, l'exposition 1969 a attiré plus de touristes étrangers que celle de l'an dernier, à cause probablement d'une meilleure publicité.

Pour ce qui est de l'affluence des gens de la région, elle a sûrement été favorisée cette année par le beau temps qui s'est maintenu depuis le début de juillet jusqu'à maintenant. On peut affirmer que l'enthousiasme d'une bonne partie des Montréalais pour l'Expo a été aussi grand cette année qu'en 1968, que l'attrait qu'ils éprouvent pour les îles du Saint-Laurent n'a pas fléchi et qu'ils auraient été profondément déçus si la ville avait dû renoncer à maintenir ce centre de récréation et de culture.

L'an dernier, bien qu'on eut apporté des changements notables, l'exposition conservait un grand nombre d'éléments de celle de 1967. C'était explicable pour divers motifs, et beaucoup de gens ont aimé à voir ce qu'il n'avaient pas pu voir en 1967, en revoir des choses qui méritaient une nouvelle visite.

Cette année, les changements ont été plus prononcés, et les préférences manifestées par les visiteurs indiquent que ces changements sont essentiels pour maintenir l'intérêt. Il faut tenir compte toutefois des exceptions; le film Canada 67, à l'ancien pavillon du téléphone, a attiré pour la troisième année les auditoires considérables; c'est un film documentaire d'une grande beauté et qui sait demeurer à l'affiche. Il semble évident aussi que la biosphère mérite de durer avec ses jardins, et qu'il en de même pour la roseraie.

Parmi les présentations nouvelles cette année, les pavillons de l'Espagne et de la Tchécoslovaquie ont eu un succès marqué et bien mérité. Le film garde beaucoup d'attrait, comme on l'a constaté au pavillon qui présente la troisième partie du spectacle du Labyrinthe de 1967, que beaucoup de gens n'avaient pu voir il y a deux ans parce qu'il fallait attendre des heures; le film "l'Homme multiplié" obtient aussi un succès justifié.

Il faudrait mentionner beaucoup d'autres pavillons, par exemple ceux qui présentent l'art des Indiens de la Colombie Britannique. Au pavillon de la France, un public nombreux a su admirer des expositions de verrières, de tapisseries, de peintures, de photographies, en plus de l'exposition sur Napoléon, et une autre sur les sources de notre histoire. Mentionnons encore les pavillons de la Place d'Afrique et celui de l'Amérique latine, confiés à l'Entr'aide missionnaires et le pavillon de la Mosaïque ethnique, où les groupes de Néo-Canadiens ont manifesté leur apport culturel à notre pays.

L'énumération pourrait continuer. Une conclusion paraît se dégager de cette expérience. Alors qu'en 1967, une bonne partie des pavillons était consacrée à la science et aux techniques modernes, le public semble plus attiré par les arts, l'artisanat, les modes de vie de divers peuples. La Terre des Hommes doit conserver son caractère international, qui lui assure une grande diversité; elle doit aussi faire une place assez large au cinéma qui a été une des dimensions importantes de l'Expo-67.

Un parc régional

Le fait que la décision de maintenir l'exposition en 1970 soit prise dès maintenant va permettre de préparer la prochaine saison dans de meilleures conditions qu'on a pu le faire cette année, alors que le sort de la Terre des Hommes a été en balance durant plusieurs semaines en février. La contribution du gouvernement provincial, justifiée par la promotion touristique, peut être une formule acceptable à long terme.

Mais dans la perspective d'un gouvernement régional, qui devra être établi pour la gestion des services intermunicipaux, il serait normal que ce grand parc de caractère métropolitain, qui est accessible aux gens d'une région étendue, soit administré par un tel organisme. Cela n'empêcherait pas de maintenir une contribution provinciale qui permettrait de rendre ce parc plus attrayant pour les touristes.

L'on peut remarquer, en attendant, que la Terre des Hommes apporte une contribution aux villes satellites, non seulement parce qu'elle leur amène leur part du tourisme, mais aussi par les recettes additionnelles assez importantes qu'elle procure au métro et à la Commission de Transport de Montréal, puisqu'une forte majorité des millions de ses visiteurs utilisent pour s'y rendre le transport en commun.

P.S.

propos d'actualité

"L'Afrique a fait un grand chemin pour surmonter la plupart de ses problèmes. Elle reste toutefois confrontée à de nombreuses questions épineuses. Le colonialisme et le racisme sévissent encore en Afrique australe. Il nous faut un sens élevé de notre unité si nous voulons que la voix de l'Afrique ait son poids dans les affaires internationales"

(Hailé Sélassié, empereur d'Ethiopie, discours prononcé à la session d'ouverture du Conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le 27 août à Addis-Abéba)

"Ne croyez pas que le parti social-démocrate ait déjà pris son parti d'une reconduction de la grande coalition. C'est une erreur. Même si je le voulais, le courant en sens contraire dans mon propre parti serait si fort qu'il m'en empêcherait. Des trois solutions possibles: coalition socialiste-libérale, maintien de la grande coalition ou retour à la coalition bourgeoise chrétienne-démocrate-libérale, c'est la deuxième qui est la plus invraisemblable. Même si le parti nationaliste d'extrême droite entre au Bundestag avec 5% des voix et des sièges, nous élèverons peut-être suffisamment notre pourcentage pour faire une coalition avec les libéraux. Il suffirait que nous passions de 39 à 42% et que les libéraux recueillent 8% des voix. La grande coalition me paraît bien morte."

(M. Willy Brand, président du parti social-démocrate d'Allemagne de l'ouest, déclaration faite lors d'une tournée électorale dans le nord du pays, le 28 août)

"Nous avons réalisé cinq greffes au Cap. Blaiberg a vécu cinq cent soixante-trois jours, M. Peter Smith près d'un an, et il est plus que probable que Dorothy Fisher (la cinquième patiente de Barnard) vivra elle aussi plus d'une année. Les statistiques ont prouvé que si ces patients n'avaient pas subi de greffe, leur durée respective de vie n'aurait pas dépassé en moyenne une trentaine de jours".

(Docteur Christian Barnard lors d'une conférence de presse tenue le 18 août au Cap, à la suite du décès de Philip Blaiberg).

"Je suis de ceux qui étaient convaincus depuis longtemps que la dévaluation s'imposait, et qu'en voulant maintenir un franc surévalué on provoquait une situation défavorable à notre évolution économique et à notre possibilité de développement, on obligeait le budget à porter à bour de bras, par des subventions de toute sorte, l'économie française et la vie de nos entreprises. Qu'avons-nous eu à gagner à attendre? Rien, si ce n'est que plus le temps a passé, plus nous avons perdu de devises".

Alain Chalandon, ministre de l'équipement et du logement en France, déclaration faite à l'inauguration de la foire-exposition de Chalon-sur-Saône, le 30 août 69)

"Ce pays a été, je n'hésite pas à employer le mot, "abruti" véritablement par une emprise excessive de l'administration et de l'Etat sur la vie économique; il faut savoir libérer les initiatives pour qu'elles puissent se manifester et laisser se développer toutes les énergies qu'elles recèlent. Il faut, par conséquent, que l'Etat sache se retirer, sache faire moins de choses, moins gérer. Et puis, il faut naturellement que l'Etat équipe."

Alain Chalandon, ministre de l'équipement et du logement en France, déclaration faite à l'inauguration de la foire-exposition de Chalon-sur-Saône, le 30 août)

lettres au Devoir

"Aujourd'hui", c'était hier

Trois quarts d'heure de dialogue et d'information de tout genre, que nous offrait Radio-Canada. Grâce à l'existence des satellites, aucune distance ne pouvait entraver ce besoin de connaissance universelle que ressentent de plus en plus les gens du XXe siècle.

Plusieurs pensent que les journaux sont là pour remplacer une émission où la cote d'écoute ne correspond pas aux sommes dépensées. Ceci n'est plus vrai à l'heure où selon McLuhan "le medium c'est le message". Ce n'est plus vrai à l'heure où le 20e siècle veut anticiper sur le 21e. Ce n'est plus vrai à l'heure où les théories du réalisme fantastique prennent de plus en plus d'ampleur.

Tout ceci pour signifier qu'il est urgent qu'on remplace cette émission par une autre du même genre mais outrepassant les besoins actuels. Une émission qui nous permettrait de nous intégrer davantage dans notre siècle et dans celui qui vient.

"Aujourd'hui" n'était sans doute pas une émission d'avant-garde, mais elle répondait aux besoins immédiats. Une telle émission ne peut être abandonnée que dans l'intention d'en produire une meilleure. N'est-ce pas, messieurs les réalisateurs de la société Radio-Canada?

Si non, c'est dommage... pour nous et pour les spectateurs. J'espère vous revoir au XXe siècle.

D. LAPOINTE.

Warwick, 29-8-69.

Et les laïcs...?

Presque chaque jour il s'agit de prêtres contestataires, de disputes entre évêques, de clergé avant-gardiste et traditionaliste. Quant aux laïcs, aux catholiques, peu importe leur avis. On décide de communier debout, d'introduire des expressions comme "prends pitié", on supprime le Kyrie et on conserve l'Hosanna, bref, le clergé prend toute une série de décisions parfois assez drôles sans consulter le peuple chrétien; lui, ne conteste pas, ik déserte les églises.

Vatican II et surtout ceux qui prétendent appliquer les consignes de Vatican II manquent du sens psychologique le plus élémentaire et font preuve d'un autoritarisme qui me fait penser qu'au lieu d'avoir un pape nous avons autant de papes que de vicaires.

Le clergé peut continuer dans cette voie. Il amuse ou scandalise le peuple chrétien selon les cas. De toutes façons il représente de moins en moins les "porteurs d'Evangile et de Vérité."

CHR. VERBERT

Montréal 1-9-69

Un bon conseil

Ministre de l'Ouvrage,
Relevez le courage
De nos pauvres chômeurs
Qui sont des gens de coeur.

Tout le long de nos routes
Croissent sapins, bouleaux;
Il conviendrait sans doute
Qu'on déboise au plus tôt.

C'est un sol inutile
Puisqu'il ne produit rien;
Il deviendrait fertile
Et ça ferait du bien.

La vie serait moins chère
Dans toutes les maisons:
On ferait bonne chair
Ayant tout à foison.

Ce n'est pas chimérique
Attendu que partout
Un peu d'engrais chimique
Ferait pousser de tout.

C'est du fond de mon âme
Que je vous le réclame;
J'ai quatre-vingt-douze ans,
L'âge du gros bon sens'...

J.-D. TOURIGNY

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur: Claude Ryan
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Arthur Lefebvre
TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues ainsi que les endroits où nous livrons par camelots: 12 mois: $28.00; 6 mois: $15.00; 3 mois: $8.00. Ailleurs au Canada, par la poste: 12 mois: $25.00; 6 mois: $13.00; 3 mois: $8.00. A l'étranger: 12 mois: $40.00; 6 mois: $25.00. Édition du samedi: 12 mois: $9.00.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no-0858.

des idées

des événements

des hommes

Un véritable discours-programme

Relancer la révolution tranquille sur des voies nouvelles

par ROBERT BOURASSA

• Député de Mercier à l'Assemblée nationale du Québec, critique financier et président de la commission politique du parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa remplaçait hier soir M. Jean Lesage à titre de conférencier invité devant un auditoire de Sir George Williams University. Le discours qu'a prononcé à cette occasion M. Bourassa était plus qu'un discours de circonstance. Plusieurs y ont vu, non sans raison, un véritable discours-programme de la part d'un homme que la rumeur désigne de plus en plus comme candidat à la succession de M. Lesage. Voici le texte intégral de cet important discours.

Lorsqu'on m'a demandé de remplacer le chef sortant de l'opposition libérale, l'honorable Jean Lesage, j'avoue en toute candeur que j'ai accepté avec un certain empressement.

Vous n'ignorez pas que le Parti libéral du Québec a vécu des heures mouvementées depuis quelque temps. C'est évidemment un signe de santé pour un parti politique.

Mais je ne partageais pas l'opinion de ceux qui souhaitaient voir le chef du parti se démettre immédiatement de son poste. J'ai pu constater presque quotidiennement la vigueur de M. Lesage, sa compréhension profonde des problèmes économiques et sociaux du Québec. Quoi qu'il en soit, les jeux sont faits, pour le meilleur ou pour le pire. Le Parti libéral, qui a été l'instrument par excellence du progrès social au Québec pendant les années soixante, doit désormais se trouver un nouveau chef.

Les militants libéraux devront toutefois employer les mois qui s'en viennent à autre chose qu'aux intrigues et aux jeux de coulisses qui vont de pair avec un congrès de leadership. Cette période doit aussi en être une de réflexion et de renouvellement, qui leur permettra de former le parti de gouvernement pour les années soixante-dix. Nul plus grand hommage ne pourrait être rendu au père de la révolution tranquille, Jean Lesage, que de relancer cette révolution tranquille dans des voies nouvelles.

Mais avant d'ouvrir ces voies nouvelles, il me semble utile d'évoquer toute la portée de ce phénomène, unique dans les annales politiques du Canada et du Québec.

Une société meilleure qu'il y a dix ans

Commençons par l'évidence. En dépit de la stagnation des investissements, imputable en partie à l'incurie du gouvernement en place, l'économie du Québec se porte infiniment mieux qu'il y a dix ans, qu'elle ne se porterait aujourd'hui si l'on avait toléré plus longtemps l'obscurantisme du régime Duplessis.

Je glisse rapidement sur la réforme du système d'éducation, sur l'implantation d'une infrastructure routière, sur l'assainissement de la fonction publique, sur l'extension de la sécurité sociale – toutes mesures qui contribuent puissamment au développement économique du Québec.

Fondamentalement, il me paraît incontestable que le Québec est devenu une société plus saine, plus ouverte, plus démocratique.

Bien sûr, nous avons subi plusieurs attentats à la bombe; bien sûr, le militantisme étudiant interrompt régulièrement le fonctionnement de nos institutions d'enseignement – et pas seulement celles de langue française, vous, de Sir George Williams en savez quelque chose! Bien sûr, trop de préjugés subsistent encore, tant chez les Québecois anglophones que francophones.

Mais dans une très large mesure, nous avons pu nous accommoder d'une différence fondamentale d'opinion entre une minorité agissante et une majorité plutôt amorphe, en ce qui a trait à l'avenir politique du Québec, sans être affligés des désordres qui ont mis à feu et à sang les grandes métropoles américaines et, plus récemment, l'Irlande du Nord.

Certains sous-produits de la révolution tranquille inquiètent peut-être plusieurs Québecois anglophones: l'entêtement avec lequel les Canadiens français réclament la reconnaissance pleine et entière et même l'extension de la présence française au Canada; ou bien encore, l'apparition sur la scène politique québecoise d'un parti politique ouvertement séparatiste. Mais il faut replacer ces phénomènes dans le contexte qui leur est propre.

On se souviendra que la création de la Commission Laurendeau-Dunton a suscité tout un émoi au Canada anglais. On se rappellera aussi que la publication du rapport préliminaire de la Commission avait choqué bon nombre de Canadiens anglophones.

Or, nous constatons aujourd'hui que le gouvernement Trudeau a pu donner force de loi aux premières recommandations de la commission sans que se reproduise l'invraisemblable imbroglio parlementaire provoqué par l'adoption d'un drapeau canadien. Il est bien entendu que pour les Canadiens français, la mise en oeuvre de ces recommandations n'est rien de plus qu'une première brèche sur le "front" du biculturalisme; mais le front est tout de même ébréché...

Quelques fruits de la Révolution tranquille

D'autre part, je vois partout, à droite, à gauche, des hommes d'affaires, des hommes politiques, des universitaires, qui apprennent le français. Cela se "porte" beaucoup depuis quelque temps. Et c'est à peine si l'on a froncé les sourcils lorsqu'il a été récemment recommandé au "Protestant School Board of Greater Montreal" de prendre dans les délais les plus brefs tous les moyens nécessaires pour que les élèves dont elle a la charge puissent parler convenablement en français.

De toute évidence, il y a eu changement d'attitudes chez les Canadiens anglophones; et cette évolution commence à se faire sentir au niveau de l'organisation sociale.

Pour ce qui est du Parti québecois, il me plaît assez que la tendance de l'opinion qu'il représente puisse enfin s'exprimer ouvertement. Cela nous permettra d'en mesurer l'importance véritable; cela nous permettra aussi d'éliminer plus efficacement les griefs très légitimes qui lui valent l'appui ou la sympathie d'un certain nombre de jeunes Québecois. Et le jeu de la politique obligera éventuellement ses chefs à mettre des points sur leurs "i", plutôt que de se complaire dans ces grandes tirades dont ils nous affligent depuis le début des années soixante.

Enfin, il ne faudrait pas passer sous silence un autre sous-produit de la Révolution tranquille. Car si Jean Lesage n'avait pas réussi en 1960 à restaurer l'autorité politique à Québec, il est douteux que Pierre Elliott Trudeau aurait pu amorcer à Ottawa sa propre révolution, encore plus tranquille, mais non moins significative. Il est douteux que les Marchand, les Pepin, les Pelletier, les Kierans seraient aujourd'hui en mesure de taillader dans la lourde machine administrative fédérale, dans le but d'en faire un instrument plus efficace de progrès social, au service de tous les Canadiens.

J'irai même plus loin: je porte au bilan de la Révolution tranquille orchestré par le Parti libéral du Québec le timide renouvellement de l'Union nationale pendant les années soixante. Que voulez-vous: je dois admettre, tout libéral que je suis, que de Maurice Duplessis à Jean-Jacques Bertrand, il y a quand même progrès!

Mais je laisse à d'autres le soin de déterrer les morts. C'est l'avenir qui m'intéresse.

Comme je l'ai signalé il y a un instant, le Parti libéral ne doit pas seulement se trouver un nouveau chef. Il doit aussi se mettre en état d'assumer le pouvoir pendant les années soixante-dix, il doit relancer la révolution tranquille dans des voies nouvelles.

Il faut choisir de nouvelles priorités de gouvernement, sur lesquelles le programme électoral du parti sera ensuite axé.

Les priorités de 1960

Quand M. Lesage a formé son premier cabinet, en 1960, la première priorité, c'était de mettre de l'ordre dans le gouvernement. Les libéraux ont dû mettre sur pied, presque à partir de rien, une infrastructure administrative pour organiser les services économiques et sociaux qu'il fallait absolument dispenser à la population, pour encadrer ce vaste programme d'investissements publics qui a presque permis aux Québecois de rattraper en dix ans les Canadiens habitant plus à l'ouest.

La deuxième priorité, c'était bien sûr de faire démarrer la réforme du système d'éducation.

Et puis, il fallait convaincre le gouvernement d'Ottawa qu'il devait respecter la constitution fédérale du pays, qu'il lui fallait désormais traiter avec les Provinces comme avec des partenaires égaux, plutôt que de les considérer comme des reliques encombrantes que certains fonctionnaires fédéraux en mal de pouvoir devaient ménager, afin de poursuivre en douce la centralisation à outrance des politiques économiques et sociales.

Il fallait aussi arracher au trésor fédéral les ressources fiscales dont on avait besoin pour réformer et alimenter la machine gouvernementale québecoise.

Enfin, le gouvernement libéral devait forger les instruments qui lui permettraient d'orienter à longue échéance le développement économique du Québec – une fonction que la constitution confie surtout aux provinces.

Tout cela est aujourd'hui en grande partie réalisé. Certes, l'Union nationale n'a pas fait de merveilles mais nous pouvons espérer que les ministres de l'Union nationale ne seront pas là assez longtemps pour que les dégâts soient irréparables. La Révolution tranquille peut donc s'engager dans des voies nouvelles.

La grande priorité des prochaines années

Il n'y a aucun doute dans mon esprit quant à ce qui devrait être la grande priorité de gouvernement pendant les années soixante-dix: c'est évidemment le développement économique.

Chaque année, quelque 50,000 jeunes travailleurs spécialisés sortiront des CEGEP et des universités et se présenteront sur le marché du travail. Il faut absolument être en mesure de leur fournir des emplois.

Chaque année également, la rationalisation des secteurs primaires comme l'agriculture et la forêt, de même que la contraction des secteurs en déclin de l'industrie manufacturière, entraîneront la mise à pied de milliers de travailleurs. On ne peut non plus se permettre de laisser ces hommes croupir en chômage.

Si le défi du plein emploi n'est pas relevé énergiquement, Dieu seul sait de quel côté les Québecois vont se tourner. Quand je pense que des milliards ont été investis pour former des compétences, il est essentiel que ces dernières puissent profiter au Québec et non à des provinces ou à des pays plus riches que le nôtre. Il est difficile de concevoir qu'avec une structure industrielle plus faible que nos voisins de l'Ouest et du Sud, nos propres taxes contribuent encore à élargir l'écart. C'est ce qui arriverait si nos jeunes quittent la province, faute de débouchés.

Le fossé entre les générations

L'avenir politique du Québec dépend d'un autre défi, peut-être plus impérieux encore: la nécessité de combler dans les délais les plus brefs le fossé chaque jour plus profond qui se creuse entre les générations.

Au Québec comme ailleurs, la jeunesse est aujourd'hui dans un état d'effervescence qui la conduit de temps à autre à des mouvements violents. Ces écarts inquiètent à bon droit les générations plus mûres de la collectivité.

Mais la science politique nous enseigne qu'une société est secouée par la violence chaque fois que des groupes importants en viennent à remettre en cause la légitimité du pouvoir, en viennent à douter de la capacité des autorités légalement constituées de résoudre des problèmes graves et urgents.

La jeunesse est incontestablement un groupe important de la société québecoise. Environ un million d'électeurs, lors des prochaines élections générales, auront moins de trente ans.

Et il me semble évident que la jeunesse a des réserves très sérieuses et souvent justifiées en ce qui a trait à la volonté de nos gouvernements de gouverner. Et gouverner, ce n'est pas maintenir le statu quo, prolonger l'ordre établi.

Gouverner, c'est au contraire bâtir un nouvel ordre social, en s'inspirant des conceptions les plus modernes de l'équité et de l'efficacité.

Les radicaux, les contestataires posent des questions très pertinentes sur la pauvreté, sur la justice, sur l'égalité économique et sociale. Le plus souvent, on leur répond par des clichés, quand on se donne la peine de leur répondre. Alors ils protestent. Et à mon avis ce n'est pas en lâchant les chiens contre des protestataires pacifiques que les gouvernants parviendront à gagner le respect et la confiance de la jeunesse.

Comprenez-moi bien. Je ne crois pas qu'il faille laisser quelques écervelés mettre la hache dans les ordinateurs des universités chaque fois qu'ils ne peuvent se maîtriser. Mais dans un certain sens, lorsque les gouvernants doivent faire intervenir les forces de l'ordre, ils ont déjà perdu la partie. Ils ont failli à leur fonction essentielle en démocratie, qui est de permettre à toutes les opinions et à toutes les aspirations de s'exprimer librement et d'influer sur l'organisation de la société.

Pour intégrer la jeunesse à l'ensemble de la collectivité, il faut un nouveau style de leadership, de nouvelles méthodes de gouvernement. En un mot, il faut de nouveaux leaders, capables de se mettre sur la longueur d'ondes du nouveau cinéma, des nouvelles formes d'art, de la nouvelle littérature, capables de saisir la nouvelle philosophie de l'existence, d'apprécier la nouvelle conception des rapports sociaux qui sont l'apanage de la jeunesse d'aujourd'hui.

Il est deux autres priorités de gouvernement pour le Québec des années soixante-dix. La première, c'est l'efficacité gouvernementale. La seconde, c'est la réforme constitutionnelle.

Pour un gouvernement plus efficace

L'administration publique québecoise a connu pendant les années soixante une croissance absolument phénoménale. Le budget de la province a quintuplé. Des milliers de nouveaux fonctionnaires sont venus remplir les cadres de nouvelles administrations. Des dizaines de nouveaux programmes, de nouveaux services publics ont été mis en marche. L'appareil gouvernemental s'est étendu dans toutes les directions.

Pour pallier la carence d'administrateurs compétents, il a souvent fallu s'écarter des procédures et des contrôles normaux. C'était une époque où l'improvisation et la convenance du moment devaient nécessairement prendre le pas sur l'efficacité administrative.

Déjà, en 1965, il était devenu évident qu'il fallait mettre un peu d'ordre dans tout cela. Dans un domaine que je connais bien, par exemple celui de la fiscalité, le gouvernement Lesage s'apprêtait à mettre en oeuvre les principales recommandations de la Commission Bélanger, dont j'ai eu l'avantage d'être le secrétaire et le directeur des recherches.

Malheureusement, depuis, le rapport Bélanger continue de dormir sur les tablettes des officines gouvernementales.

Il est grand temps que quelqu'un retrousse ses manches et procède au grand nettoyage du gouvernement qui s'impose. Les économistes soutiennent qu'en serrant un peu

Suite à la page 8

Réponse à René Lévesque

par JEAN-PAUL LEFEBVRE

Il fut un temps où René Lévesque utilisait ses nombreux talents à promouvoir des idées constructives. Le niveau intellectuel de son discours était alors remarquable et cela lui valut beaucoup d'admirateurs. Depuis quelque temps, hélas, le député de Laurier manie l'injure, la hargne et la rogne plus fréquemment qu'à son tour. C'est à croire que Gilles Grégoire et Bourgault ont déteint sur leur chef.

Ainsi, le Parti libéral serait devenu "un rendez-vous d'opportunistes dont trop souvent la seule et unique motivation, c'est l'appétit dévergondé du pouvoir". A ce compte comment pourrait-on qualifier l'alliance Lévesque-Grégoire-Bourgault? Est-ce à croire que les péquistes sont en politique pour des motifs strictement surnaturels, ou sportifs, ou encore par désoeuvrement?

Les larmes de crocodile que René Lévesque verse sur le départ de Monsieur Lesage n'émeuvront personne mais elles indigneront certainement les militants libéraux car ceux-ci savent fort bien que le député de Laurier n'a de leçon de discipline à donner à personne. D'ailleurs, celui qu'il qualifie si aimablement de "fossoyeur" de Monsieur Lesage avait, dans sa déclaration du 26 août, reconnu les mérites du premier ministre des années 60-66.

René Lévesque trouve le moyen d'insulter bien des gens dans le pamphlet de mauvais goût qu'il a publié mercredi. Ainsi, s'il décrit Paul-Gérin-Lajoie comme le "seul libéral éminent qui semblait assez authentiquement nationaliste", il l'accuse, indirectement, d'avoir été dupe en acceptant "une sinécure dorée". Mais au temps où il n'était pas encore converti à la panacée séparatiste, Monsieur Lévesque a travaillé pour Radio-Canada et même pour la C.B.C. Personne ne s'en scandalisait.

Les lecteurs et auditeurs de Monsieur Lévesque ont dû "tiquer" lorsqu'il fit allusion à "des politiciens pressés et déçus depuis 1966". Monsieur Lévesque, quand on habite une maison de verre, on ne lance pas de cailloux!

Que certains commentateurs mal informés aient pu rendre "les gens d'Ottawa" responsables des difficultés survenues dans le Parti libéral du Québec, cela est tolérable. Il n'en est pas de même lorsque René Lévesque, qui a été au centre de la crise libérale des années 66-67, veut faire croire que c'est "de la faute d'Ottawa". Les biographes de Monsieur Lévesque devront mettre cette déclaration au passif de Monsieur Lévesque, dans le chapitre consacré à la probité intellectuelle.

Jugulons l'inflation. - Organisation Jean Palk
Au lieu d'engager
vos muscles, vos capitaux, vos nerfs,
faites plutôt travailler vos méthodes
CHEFS ★ VISITEZ
la SECTION ÉCONOMIQUE
du CERCLE PSYCHOLOGIQUE
demandez notre dépliant gratuit
venez: 5602, ave du Parc, 2-7 p.m.
★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★
écrivez exclusivement à notre adresse postale:
C.P. 938, Station B, Montréal, Que.
accélérez, facilitez et simplifiez le service.

UNIVERSITÉ McGILL
Centre d'éducation permanente
COURS D'ITALIEN
Pour apprendre l'italien:
Cours intensif pour débutants:
Mardi et jeudi à 18 heures.
Cours régulier pour débutants:
Mercredi à 18 heures ou jeudi à 20 heures.
Pour améliorer ses connaissances:
Cours intermédiaire
Jeudi à 20 heures.
Cours avancé:
Lundi à 18 heures
Pour obtenir un Certificat de Compétence:
Cours final:
Lundi à 18 heures.
Autres langues: allemand, anglais, chinois, espagnol, français, grec, japonais, russe.
Centre d'éducation permanente,
Université McGill,
Montréal 110.
Veuillez, s'il vous plait, m'envoyer la brochure de la section des langues.
LETTRES MOULÉES, S.V.P.
Nom .....
Adresse .....

PLANIFICATION de SUCCESSIONS
Vos héritiers perdront-ils
50%
de vos biens
parce que
vous aurez négligé
de planifier
votre succession?
JEAN PROVOST ET ASSOCIÉS
Membre de l'Institut des Conseillers en Administration du Québec
6000 est, boul. Métropolitain, Ch. 205 - Montréal 451, Qué.
Tél. 254-7559

ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL
• Votre enfant a-t-il des difficultés scolaires?
• Avez-vous des problèmes de classement?
NIVEAU: SECONDAIRE
MATHÉMATIQUES - FRANÇAIS - SCIENCES - ETC.
COURS: Le jour ou le soir
INSCRIPTION EN TOUT TEMPS
AUSSI: cours privés le samedi pour éviter un échec scolaire
Informations: 849-2275
JACQUES DUVAL, directeur
ÉCOLE de RATTRAPAGE Enr.
Membre de la Fédération des Écoles privées de la Province de Québec
1600 RUE BERRI (Palais du Commerce) SUITE 220
ACCÈS DIRECT AU MÉTRO BERRI-DEMONTIGNY

Cours de conversation anglaise
Un soir par semaine
Durée: 30 semaines
Tous les niveaux. Maximum 10 élèves par classe. Professeur diplômé de l'Université de Montréal.
Inscription avant le 8 septembre: $80.
Tél. 387-9439
Après 7h. P.M.

Domaine des Haut-Bois du Mont-Bruno
• Un développement domiciliaire des plus prestigieux sur la rive sud - 10 minutes de la rue Sherbrooke par le pont-tunnel Lafontaine et route Trans-canadienne - 15 minutes du métro Longueuil par route 3A et Transcanadienne.
• 25 millions de pieds carrés en versant de montagne, forêt, lacs, altitude 110 à 500 pieds.
EN PÉRIODE D'INFLATION L'ACHAT D'UNE VALEUR S'APPRÉCIANT AVEC LE TEMPS, TELLE UNE PROPRIÉTÉ AU DOMAINE DES HAUT-BOIS, REPRÉSENTE UNE ASSURANCE CONTRE L'ÉROSION DE VOS DOLLARS.
• On peut acheter maintenant un grand terrain boisé au Domaine des Haut-Bois et se faire construire plus tard le modèle de son choix par le constructeur de son choix. Maintenant signifie un plus grand choix à meilleur prix. (20¢ à 35¢ le p.c.)
• Seulement 10% comptant solde sur 5 ans. Intérêt 6%.
VISITEZ LE DOMAINE DES HAUT-BOIS ET SES MAISONS MODÈLES EN FIN DE SEMAINE
PRIX
$14,900 à $23,900
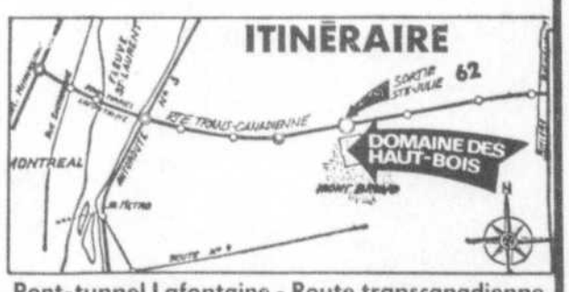

Pont-tunnel Lafontaine - Route transcanadienne
sortie 62, Ste-Julie (7 milles)
OUVERT TOUS LES JOURS, DIMANCHE INCLUS

Littérature générale
Manuels scolaires
Livres d'enfants
La Librairie Dussault est ouverte le samedi
LIBRAIRIE DUSSAULT
8955 BOULEVARD ST-LAURENT - MONTREAL 354 - TEL. 384-8760
MÉTRO CRÉMAZIE, AUTOBUS 53 JUSQU'A BEAUHARNOIS
STATIONNEMENT GRATUIT A LA STATION SERVICE SHELL EN FACE DE L'EDIFICE

l'actualité religieuse

L'intercommunion soulève tout le problème de l'apostolicité

par Jean-Pierre Proulx

Le vrai problème que pose l'intercommunion n'est pas d'abord d'ordre juridique. Ce problème est avant tout celui de l'apostolicité de l'Eglise, apostolicité que d'autre part on ne peut restreindre d'une façon étroite et juridique qu'au seul ministère hiérarchique validement conféré.

C'est l'opinion qu'a émise hier matin le père Gustave Martelet, s.j., professeur de théologie à Lyon au cours d'une journée d'étude organisée par le Secrétariat national d'oecuménisme, organisme qui relève de la Conférence catholique canadienne.

En fait, a dit le père Martelet la compréhension de cette notion ou plutôt de cette réalité qu'est l'apostolicité de l'Eglise permet finalement de comprendre ce qu'est l'intercommunion et, dans "certains cas précis", de la réaliser en pratique.

L'Eglise catholique après la Réforme a développé une conception trop étroite de l'apostolicité en percevant celle-ci comme une pure transmission de pouvoir juridique. "Il faut d'abord voir le contenu spirituel de l'apostolicité".

"Pour nos frères protestants l'apostolicité de l'Eglise n'est pas d'abord une affaire de validité sacramentelle. Pour eux, l'Eglise est apostolique parce qu'elle vit de la foi du Christ et parce qu'elle accepte le témoignage des apôtres sur le Christ".

Cette apostolicité que le père Martelet a appelé une "apostolicité de contenu", signifie donc essentiellement deux choses: premièrement, une fidélité à l'enseignement des apôtres et par conséquent à l'Ecriture que l'on peut lire grâce à l'Esprit qui nous a été donné par Jésus-Christ.

En second lieu, l'apostolicité de l'Eglise implique que la vie même de l'Eglise, que l'existence chrétienne soit modelé sur l'Evangile qui lui aussi nous a été transmis par les apôtres.

A cela s'ajoute, mais après seulement, la transmission du ministère apostolique. Depuis la Réforme, les protestants ont mis l'accent uniquement sur la succession apostolique du ministère. Les catholiques, a-t-il dit, doivent reconnaître le caractère essentiel de cette "apostolicité de contenu". D'autre part, pour que les protestants reconnaissent le caractère apostolique du ministère hiérarchique (ce que les catholiques tiennent aussi pour essentiel), il est nécessaire que le ministère soit et apparaisse véritablement comme un service, comme une diaconie. Car c'est un fait que le ministère a été tourné souvent vers le pouvoir, ce qui est une obstruction. Pour pouvoir croire à l'apostolicité du ministère, il faut qu'il soit un service et que visiblement il soit perçu comme tel.

C'est donc dans ce contexte, a dit le père Martelet, qu'on peut parler d'intercommunion. A mesure que s'accomplit dans les Eglises chrétiennes, la reconnaissance de ce caractère total de l'apostolicité de l'Eglise, en même temps s'intensifie le désir légitime de l'intercommunion.

"On est en train de sortir de l'impasse par la reconnaissance à Vatican II de La vie de l'Esprit dans les Eglises séparées en considérant la foi, le baptême, l'Ecriture, la vie chrétienne et une certaine valeur de l'Eucharistie elle-même indépendamment de l'absence dans ces Eglises d'une hiérarchie au sens catholique du mot".

A propos de l'Eucharistie, les pasteurs protestants présents à la journée d'étude ont souligné quant à eux qu'ils reconnaissaient dans la Sainte Cène la présence réelle mais spirituelle de l'Esprit de Jésus-Christ.

"On a reconnu à Vatican II, a dit le père Martelet, l'apostolicité des Eglises par rapport au contenu apostolique. On ne doit donc pas s'étonner de la poussée actuelle de l'intercommunion".

En pratique, a conclu le père Martelet, cela veut dire que l'Eglise pourrait "ouvrir la table eucharistique" dans certains cas précis, quant il n'y a pas risque de confusion doctrinale et lorsqu'il y a accord sur le contenu essentiel de la foi apostolique. Il appartient cependant aux autorités ecclésiastiques de déterminer si ces conditions sont remplies.

Les recherches se poursuivaient encore hier dans le désert de Judée pour retrouver l'ancien évêque de Los Angeles, James A. Pike. L'évêque est porté manquant depuis trois jours à proximité de la mer Morte et les autorités israéliennes espèrent encore qu'il a pu trouver refuge dans l'une des nombreuses cavernes de cette région. (Téléphoto AP)

À propos d'Humanae Vitae

Le respect de l'homme va jusqu'au respect de l'homme à naître

Selon le père Gustave Martelet, s.j., l'intuition fondamentale de l'encyclique Humanae Vitae est d'avoir indiqué "que le respect de la personne humaine implique que l'amour est lié non seulement par la vie humaine déjà parue mais même par la vie humaine à paraître."

Le père Martelet qui s'adressait à un groupe de prêtres et de pasteurs protestants réunis en session oecuménique a expliqué que ce "pari prophétique" de Paul VI est issu de la prise de conscience que l'homme en raison des techniques rafinées qu'il a développées a dorénavant le pouvoir de s'en prendre à "l'homme à paraître".

L'encyclique Humanae Vitae, a-t-il ajouté, est dans le prolongement logique des grandes encycliques sociales dont le but a toujours été la défense de la personne humaine quand de nouveaux pouvoirs économiques, culturels, techniques, politiques ou autres ont menacé sa dignité fondamentale. Aujourd'hui, les nouveaux pouvoirs techniques menacent même "l'homme à paraître". C'est cela qu'Humanae Vitae est venu rappeler.

Il est évident d'autre part, a dit le père Martelet, que cela n'est pas encore compris d'une façon parfaite d'autant plus que le langage de l'encyclique reprend des concepts tel celui de "nature", qui sont presque devenus incompréhensibles pour l'homme moderne.

Le père Martelet a ensuite tenté d'expliquer ce que l'on pouvait entendre par "désordre intrinsèque" lorsqu'on parle de contraception. Il est apparu en effet par les questions de l'auditoire que c'est cette action de "désordre intrinsèque" qui crée le plus de problèmes pour la compréhension de l'encyclique.

Sans vouloir donner des explications exhaustives, le père Martelet a dit qu'il fallait chercher dans la direction suivante. Parlant dans un vocabulaire un peu imagé, il a dit "que l'amour exprime sa communion dans un langage dont le temps fort est inséparable d'un geste de prodigalité de vie. Cette prodigalité n'est pas nécessairement féconde et n'a pas toujours à l'être. Mais lorsque cette prodigalité peut être féconde, a-t-on le droit, a-t-il demandé, de séparer du langage de l'amour ce qui en lui est possibilité de vie?"

Autrement dit, a-t-il expliqué, il "faut faire du respect intégral des possibilités de vie comprise dans le geste même d'amour la condition même de la communion d'amour des époux".

Cela en pratique n'est pas facile à comprendre mais a-t-il dit, c'est là peut-être le défi même de l'amour conjugal.

Plusieurs prêtres, d'autre part, ont interrogé le conférencier sur l'aspect moral et pastoral de la doctrine de l'encyclique.

A ce propos, le père Martelet a d'abord fait remarquer qu'il fallait considérer la contraception comme un désordre en soi ce qui n'implique pas qu'elle soit toujours un péché.

Ce qu'il faut cependant éviter à tout prix de croire c'est que la paternité responsable celle de pair avec la contraception.

Mais, on doit en outre remarquer que l'encyclique Humanae Vitae a délibérément évité d'accoler le mot "péché" à celui de "désordre intrinsèque" ce que, au contraire, on avait fait dans Casti Connubii. Le père Martelet a émis à ce propos l'avis que cela relativisait le texte d'Humanae Vitae.

Ce fait d'après lui, indique qu'on a voulu respecter la conscience qui finalement est première, ce qui n'implique pas que cette conscience doive pas être éclairée. En pratique, chez des couples en particulier, il peut arriver de ne pas utiliser les moyens de contraceptions. L'emploi de ces moyens de contraceptions est alors un moindre mal (non pas un bien). En raison de la finitude de l'homme, on se voit obligé de les utiliser pour éviter un plus grand mal. Mais la qualification subjective de cet acte (le péché) n'appartient qu'à la conscience des époux.

En terminant, a-t-il dit, ce que nous dit Humanae Vitae, c'est une prophétie sur l'amour lui-même et les époux doivent s'acheminer progressivement vers cela. Sans justifier la contraception, on peut la comprendre comme une misère de l'amour humain, car cet amour est lui-même fini mais d'autre part ouvert sur l'infini."

Rencontre à Katimavik

Le premier congrès général de l'Assemblée provinciale des mouvements de jeunes de l'Ontario français (APMJOF) aura lieu à Katimavik (non loin d'Ottawa) les 11, 12 et 13 octobre prochain. Le thème du congrès: "Les jeunes. . . qu'ossa donne".

Devant l'imprécision des lois

Les juges sont souvent appelés à jouer le rôle de législateur

OTTAWA (PC) – L'imprécision des lois qu'ils sont appelés à interpréter amène les juges à s'engager dans un véritable processus de création législative, a souligné hier le juge Louis-Philippe Pigeon, de la Cour Suprême du Canada.

Le juge Pigeon, qui s'adressait à un déjeûner du congrès du Barreau canadien à Ottawa, a ajouté que cette imprécision dans la formulation des lois est d'ailleurs souvent nécessaire si celles-ci doivent tenir un juste compte de la réalité.

Au fait, nulle loi ne sera vraiment précise que si elle peut être réduite à une expression mathématique applicable à un facteur susceptible d'être mesuré avec exactitude", a dit le juge Pigeon.

Des illustrations de cette précision étaient données, par exemple, par les dispositions législatives sur l'âge d'admissibilité au vote ou sur le recours à l'ivressomètre pour déterminer l'état d'ébriété d'un conducteur au volant d'une voiture qui l'assujettirait à une condamnation automatique par les tribunaux.

Le juge Pigeon a déclaré que l'instruction des causes qui portent sur des lois pouvant être réduites à une expression mathématique "pourrait aussi bien se faire devant un cerveau électronique, pourvu que les sentences puissent aussi être mathématiquement déterminées".

Mais il n'est ni possible ni recommandable de réduire toutes les lois à une expression mathématique, la corrélation de celle-ci à la réalité étan bien loin d'être parfaite, a affirmé le juge Pigeon, comme l'illustre une relation que l'on fait entre maturité et un âge donné.

"Il s'ensuit nécessairement, a-t-il continué, qu'un certain degré d'imprécision imprègne la plupart des dispositions législatives. Aussi l'évocation de juges qui appliquent aveuglément des lois inflexibles n'est-elle qu'idéale et irréelle".

"Les tribunaux jouent donc un rôle non sans importance dans l'ensemble du processus de législation, c'est-à-dire dans le moulage des lois comme elles s'appliquent de fait dans chaque cause particulière".

"De là, a conclu le juge Pigeon, l'extraordinaire importance sociale du processus de sélectinn des juges," lequel méritait un examen minutieux.

Le juge Pigeon a loué le Barreau canadien de s'être engagé dans cette étude.

MM. Sirois et Lamy

M. Bertrand s'adjoint deux collaborateurs

QUEBEC (Le Devoir) – Le premier ministre et président du conseil exécutif, M. Bertrand, a annoncé hier les nominations suivantes:

Me Jean Sirois, de Québec: assistant du chef de cabinet du premier ministre;

M. Jean Lamy: secrétaire exécutif du premier ministre.

Me Sirois vient de terminer son mandat de secrétaire de la commission d'enquête sur l'administration de la justice, tandis que M. Lamy était secrétaire général, du ministère de l'éducation.

M. Sirois est âgé de 31 ans et membre du Barreau depuis 1962, il a été vice-président national des jeunes progressistes conservateurs et vice-président du jeune Barreau du Canada.

M. Lamy est entré à l'emploi du Québec, il y a deux ans, à titre de conseiller spécial du ministre de l'éducation. Il a été directeur du cabinet de M. Bertrand, alors ministre de l'éducation et a occupé les mêmes fonctions sous M. Cardinal, pour ensuite devenir, au début de cette année, secrétaire général du ministère.

Avant d'entrer au service de l'Etat, M. Lamy avait été secrétaire général de la CEQ.

Burroughs

vous invite à la grande première de la machine à facturer électronique L2000 à l'Hôtel Skyline Chemin Côte-de-Liesse (sortie Hickmore) les 9, 10 et 11 Septembre

La L2000, grâce à sa programmation enregistrée, la capacité de sa mémoire et sa conception révolutionnaire, permet des solutions simples à des problèmes complexes. Voyez la L2000 ainsi que les autres machines Burroughs de traitement de l'information.

Heures de présentation:

DATE	10 A.M.	13.30	16.00	19.30
SEPT. 9	F	E	E	E
SEPT. 10	E	F	F	E
SEPT. 11	F	F	E	E

F. Présentation française E. English presentation

Pour plus amples informations, composez:

861-6741 980 St-Antoine
739-1931 8255 Mountain Sights
351-7800 8006 Jarry est

Burroughs

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

PRENEZ avis que le contrat en date du 26 août 1969, par lequel Les Productions Va le Monde Canada Inc., a cédé et transporté à la Société Financière pour le Commerce et l'Industrie, S.F.C.I. Ltée toutes ses dettes de livres, créances, demandes et réclamations, actuelles et à venir, à titre de garantie a été enregistré au bureau d'enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 27 août 1969 sous le numéro 2160202. Société Financière pour le Commerce et l'Industrie, S.F.C.I. Ltée., le 2 septembre 1969.

AVIS LEGAL

Dame Thérèse Michaud, ménagère, épouse commune en biens de Réal Côté, commis, domicilié et résidant au 6225 rue Cairns, à Ville d'Anjou, district de Montréal, Province de Québec, entend former contre son époux dans les délais légaux une demande en séparation de biens devant la Cour Supérieure du District de Montréal.

Montréal, ce 3 septembre 1969

YVON PERRAS,
Procureur de la Demanderesse

AVIS LEGAL

Dame Jacqueline Roger, ménagère, épouse commune en biens de René Cazes, journalier, domicilié et résidant au 825 rue Mirelle, Ville de Laval, district de Montréal, Province de Québec, entend former contre son époux dans les délais légaux une demande en séparation de biens devant la Cour Supérieure du district de Montréal.

Montréal, ce 3 septembre 1969

YVON PERRAS,
Procureur de la Demanderesse

Hydro-Québec

AVIS PUBLIC
ASA-69-3

LIQUIDATION D'EQUIPEMENT DE CENTRALE HYDROELECTRIQUE

L'Hydro-Québec projète de liquider dans un avenir rapproché l'équipement d'une centrale hydroélectrique comprenant: des génératrices, des transformateurs, des disjoncteurs, etc.

ENDROIT
CENTRALE CHAUDIERE NO 1
HULL, QUE.

Toutes les personnes, sociétés, compagnies ou corporations intéressées à la documentation pertinente doivent communiquer avec le:

Service Surplus d'Actif,
Bureau 817,
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Téléphone: 875-4311
Poste: 789

Les documents seront fournis gratuitement et transmis à ceux qui auront signifié leur intérêt avant le 15 septembre 1969.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 2 septembre 1969

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No: 773-724

JOSEPH KEVENS, de la Cité de St-Laurent, district de Montréal,

Demandeur

-vs-

STANLEY WENT, autrefois de la Cité de Deux-Montagnes district de Terrebonne, maintenant de lieux inconnus.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur STANLEY WENT, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du Bref d'Assignation et de la déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal, ce 3 septembre 1969.

MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.

Mes ROSENHEK & MACHLOVITCH
4141 Sherbrooke ouest, suite 500,
Montréal, P.Q.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-69-10219
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 23 septembre 1969

Poste Grand-Pré
(Comté de Maskinongé)
CONSTRUCTION DU POSTE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau n° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de QUATRE MILLE DOLLARS ($4,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 2 septembre 1969

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au Surveillant des appels d'offres, ministère des travaux publics du Canada, chambre 2000, 2085 rue Union, Montréal 111, P.Q. et portant la mention "SOUMISSION POUR

VARENNES, P.Q.
COMTE DE CHAMBLY
CONSTRUCTION D'UN
MUR DE SOUTENEMENT

seront reçues jusqu'à 15 heures (heure de Montréal) LE MERCREDI 24 SEPTEMBRE 1969

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $100, sous forme d'un chèque bancaire VISÉ établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux du Ministère aux adresses suivantes: 1631 rue Delorimier, Montréal 133, P.Q. ET 2085 rue Union, chambre 2000, Montréal 111, P.Q.

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'Association des Constructeurs à 4970 Place de la Savane, Montréal 308, P.Q.

également à notre bureau de district situé au 1631 rue Delorimier, Montréal 133, P.Q.

Le dépôt sera remis sur retour des plans et devis, en bon état, au plus tard un (1) mois après l'ouverture des soumissions; après cette date le dépôt sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées des garanties spécifiées dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

MONTREAL, P.Q. 69-152

A. René de Cotret
Surveillant des appels d'offres
Région du Québec

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No 134 974

DAME GERMAINE BELAIR, épouse commune en biens de Alfred Lauzon avec lequel elle demeure à Val Morin, district de Terrebonne,

-et-

LEDIT ALFRED LAUZON pour autoriser son épouse, en autant que nécessaire.

Demandeurs

-contre-

CHARLES BEHARBYSINGH, autrefois de 7715 rue Mountain, appt. 194, Montréal, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

Défendeur

IL EST ENJOINT à Charles Beharbysingh à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours

Montréal, le 2 septembre 1969

CLAUDE DUFOUR
Greffier-Adjoint

Me Marc Boucher,
300, rue Labelle,
St-Jérôme,
P. Québec

AVOCAT DES DEMANDEURS

VENTE PAR SOUMISSIONS

TRUST GENERAL DU CANADA, suivant instructions et agissant pour LORANGER & MOLESWORTH INC., offre en vente, par voie de soumissions publiques, l'ancienne place d'affaires de cette dernière, évacuée pour fins d'expropriation, selon les conditions ci-après décrites:

SITE: 1097 rue St-Roch, Trois-Rivières, P.Q.

DESCRIPTION: Terrain de forme irrégulière de 143' de front sur rue St-Roch, par une moyenne de 183' - 26,621 pieds carrés.
Bâtisse chauffée de 2 étages 31' x 48'
Entrepôt d'acier 60' x 130'
Entrepôts en bois 25' x 145'
Clôture à mailles de chaine
Stationnement asphalté 35' x 112'.

VISITE & RENSEIGNEMENTS: Entre 9.00 hres a.m. et 4.00 hres p.m., du lundi au vendredi, en s'adressant au Trust Général du Canada, 1350 rue Royale, Trois-Rivières, P.Q. Téléphone: 378-4875.

CONDITIONS: Comptant, ou à discuter.
Cependant, Loranger & Molesworth Inc. ne s'engage à accepter ni la plus élevée, ni aucune des offres reçues, et se réserve également le droit d'accepter quelconque des soumissions.

FERMETURE: Les soumissions, sous enveloppes scellées, seront acceptées jusqu'à 4.00 heures de l'après-midi, au bureau du TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, à Trois-Rivières, jusqu'au vendredi 19 septembre 1969.

Trust Général du Canada
1350 rue Royale,
Trois-Rivières, P.Q.

informations internationales

Après la mort d'Ho Chi Minh

L'évolution de la situation au Vietnam préoccupe Washington

par Francis Lara de l'AFP

WASHINGTON – Aucun changement de la politique nord-vietnamienne dans l'immédiat ou à court terme, incertitude complète quant à l'issue à moyen terme d'une lutte pour la succession, qui promet d'être acharnée, et aux conséquences qu'elle pourrait entraîner. Telle est l'opinion formulée par les spécialistes américains des affaires asiatiques, au lendemain de la mort du président Ho Chi Minh.

Les experts de Washington ne prévoient aucun changement dans la conduite de la guerre au cours des prochains mois, aucune modification sensible, non plus, de la position des communistes aux négociations de paix à Paris. Les survivants du président Ho ont solidement en main les rennes du gouvernement et poursuivront une politique qu'ils ont eux-mêmes contribué à échaffauder depuis dix ans.

Aux yeux des analystes américains, il ne faut donc pas s'attendre à une passation de pouvoirs orageuse; elle s'est progressivement réalisée depuis deux mois, dès l'instant où les jours du président Ho étaient comptés. Ils pensent en effet que le départ inopiné de Paris, le 9 juillet dernier, de M. Le Duc Tho, le stratège nord-vietnamien aux entretiens de l'avenue Kleber, a coïncidé avec l'agravation subite de l'état de santé du chef de l'Etat nord-vietnamien.

Menace d'une lutte d'influence

Si l'immédiat ne suscite donc pas d'inquiétude particulière à Washington, en revanche, l'évolution de la conjoncture politique à moyen et long terme intrigue et préoccupe l'administration Nixon. Ses craintes sont dominées par la menace d'une lutte d'influence entre les factions pro-chinoise et pro-soviétique dont les conséquences sont imprévisibles.

Le président Ho a joué jusqu'à la fin de sa vie un rôle d'arbitre et de catalyseur au sein du politburo pour mener à bien la mission de champion de la réunification vietnamienne sous contrôle communiste dont il n'a cessé de s'acquitter durant sa longue carrière. Pour l'instant, estime-t-on dans la capitale fédérale, ses successeurs auront à coeur de donner au monde l'impression qu'ils maintiennent un front uni. Mais on note que le président Ho ne semble pas avoir désigné de successeur, risquant d'ouvrir la voie à une sourde lutte pour le pouvoir.

Le Nord-Vietnam ne pourra sans doute pas se soustraire aux courants de force qui se manifestent dans le camp communiste et il finira par être soumis à des pressions inexorables. On espère à Washington, que l'influence de Moscou prévaudra sur celle de Pékin et qu'il sera enfin possible de rétablir le "Pipe-Line" entre Moscou et Hanoi – cette voie de communication secrète qui a pratiquement cessé de fonctionner depuis quelques mois et qui fait tant défaut au gouvernement Nixon.

Les sentiments

"Un visionnaire", "un homme dévoué", "le Vietnamien le plus remarquable de l'histoire", "une figure paternelle entourée de l'affection de son peuple", tels sont d'autre part quelques-un des traits que les éditorialistes américains les moins suspects de sympathies révolutionnaires attribuaient hier au président disparu.

Les journaux, qui ne publiaient que très rarement des caricatures insultantes de Ho Chi Minh comme ils le font volontiers de Mao Tse Toung, illustrent leurs articles sur sa mort de photos le montrant dans ses rôles les plus sympathiques, échangeant des fleurs avec des enfants, dansant avec de jeunes paysannes.

Feu le président Ho Chi Minh.

Certains évoquent déjà les "paraboles" de l'oncle Ho

SAIGON (AFP) – Ho Chi Minh comparait les grandes puissances aux boeufs et aux buffles, a raconté hier à Saigon un ancien député indépendant de l'assemblée nationale née de la proclamation d'indépendance du 2 septembre 1945.

"Un jour, l'oncle Ho m'avait expliqué: entre les buffles et les boeufs, nous sommes petits comme des mouches ou des moustiques. Il suffit d'un coup de queue de l'un ou de l'autre pour nous tuer. Il faut donc être rusé, très adroit pour se faufiler entre les coups de queue, entre les conflits qui opposent les grandes puissances".

L'ancien parlementaire se rappelle aussi les réunions des cadres du parti: "Il comparait sans cesse la forme géographique du Vietnam au paysan vietnamien portant la balancelle avec un panier de riz à chaque extrémité. Si le balancier se rompt, l'équilibre est perdu, alors que cet équilibre est nécessaire dans tous les domaines: économique, politique, culturel et religieux".

De son côté, un vieux journaliste vietnamien évoque sa rencontre avec le président en septembre 1946, à Marseille, après la signature des accords de Fontainebleau.

"Les accords, dit le vieux journaliste âgé de 75 ans, n'avaient pas donné satisfaction à toutes les aspirations des résistants. Mais l'oncle Ho les avait acceptés comme étant la meilleure solution possible dans la conjoncture d'après-guerre. Je lui reprochai de s'être trop rapproché des communistes.

Attaque meurtrière de commandos d'Al Fatha sur Golan

AMMAN (AFP) – Plusieurs opérations de commandos ont été lancées mercredi et dans la nuit de mercredi à jeudi soulignent des communiqués publiés hier soir à Amman par le commandement de la lutte armée palestinienne (CLAP) et par le "Fatah".

Dans une opération qu'il décrit, comme la plus importante de toutes celles exécutées jusqu'à présent le Fatah annonce que des commandos de sa branche militaire "Al Assifa" ont attaqué pour la troisième fois la position d'Al Houmma, sur les hauteurs de Golan (territoire syrien occupé).

Cependant, ajoute le communiqué, en se retirant les commandos se sont heurtés à des éléments militaires israéliens. Il y a eu quatre morts et cinq blessés dans les rangs palestiniens. Les pertes ennemies en hommes, en matériel et en installations sont considérables, ajoute le communiqué.

Au même moment, les commandos d'"Al Assifa" lançaient une opération sur une longueur de 14 milles, de Turkmenieh à Touaimeh, attaquant douze positions ennemies, annonce un communiqué. Les commandos, souligne-t-il, ont pris d'assaut les lignes de l'ennemi et occupé pendant un certain temps plusieurs positions. Au cours de cette opération, dix nids de mitrailleuses ont été détruits, ainsi que des véhicules et des installations, et de très nombreux soldats israéliens ont été tués ou blessés.

Recrudescence de la guerilla urbaine en Colombie et au Chili

(D'après l'AFP) – La Colombie et le Chili sont aux prises avec une recrudescence de l'activité terroriste révolutionnaire sur leur territoire, au point que le premier a étudié, hier, la possibilité de décréter l'état de siège tandis que le second poursuit sa vaste enquête policière sur une série de hold-up qui seraient d'origine politique.

Par ailleurs, une explosion à la dynamite, survenue hier au Brésil, serait également en rapport avec des accrochages récents entre des policiers et un groupe de terroristes.

A Bogota, incidents universitaires, désordres au Sénat, enlèvements de personnes, recrudescence de la guérilla, actes de violence dans le pays inquiètent en effet le gouvernement.

Trois étudiants ont été blessés par balle dans la nuit de mercredi à jeudi à l'université de Bogota où la grève, décidée pour des raisons internes, s'éternise depuis trente jours. L'incident s'est produit dans des circonstances encore mal éclaircies.

Un enfant de neuf ans a été enlevé, la même nuit à Medellin. Les ravisseurs réclament une rançon de 500,000 dollars. La semaine dernière, quatre personnes ont été enlevées puis relâchées après versement de rançons considérables.

L'extension de la guérilla est telle que 5,000 Colombiens sont surveillés constamment, a-t-on appris de source officielle, car les autorités les soupçonnent d'aider les insurgés. A l'université nationale, les dirigeants universitaires ont protesté à la suite de la mort d'un étudiant tué lundi dernier, selon eux, par les forces de l'ordre. Les autorités, affirment que l'étudiant était membre d'un réseau urbain de guérilleros.

Les extrémistes chiliens ont entamé la guérilla urbaine devant conduire, selon eux, à la prise du pouvoir, d'après les révélations quotidiennes de l'enquête policière menée à la suite des hold-up perpétrés par des commandos du mouvement, pro-castriste, de la gauche révolutionnaire (MIR).

Un plan a été reconstitué par les services de police qui en ont révélé peu à peu la teneur à la presse.

La première étape est destinée à "financer" les autres. Il s'agit d'organiser l'attaque à main armée de banques et de dérober des véhicules et des armes. Cette première partie du programme révolutionnaire s'est effectuée le mois dernier. L'enquête évalue à 460,000 escudos chiliens (46,000 dollars environ) les sommes volées au cours de trois hold-up dont l'un a échoué, et à dix, le nombre des voitures volées.

Les "guérilleros" entendent s'attaquer à des personnalités en vue de l'actuel régime et faire sauter des usines, des ponts et des raffineries de pétrole à l'intérieur et dans la périphérie de deux villes clés: Santiago, la capitale, et Concepcion, deuxième ville chilienne.

Le procès de Dennis Rohan, (notre photo), le jeune Australien de 22 ans, qui a avoué avoir mis le feu à la mosquée El Aksa, doit s'ouvrir devant un tribunal de trois membres le 24 septembre. Le procès sera "ouvert à tous les journalistes et observateurs de tous les pays, y compris les pays arabes". Et le rapport de la commission d'enquête nommée par la cour suprême sera "publié et pourrait être examiné par tous".

Rumeurs d'opposition dans le pays

L'ancien premier ministre de Libye se rallie aux militaires

PARIS, (AFP) – M. Mohieddine Fekini, ancien premier ministre du roi Idriss, a annoncé hier soir à la presse qu'il a envoyé au conseil de la Révolution de la République arabe libyenne, un télégramme dans lequel il apporte son plein appui au nouveau régime.

M. Fekini a dirigé le gouvernement libyen en 1963-64. Un des artisans de l'unification de la Libye – alors Etat fédéral a aussi entrepris plusieurs réformes dans les domaines politique et économique, notamment l'élaboration et le lancement du premier plan quinquennal.

Entravé dans son action par la pression des forces traditionalistes et par les réticences du roi Idriss, M. Fekini a donné sa démission après les violents événements de Benghazi, en janvier 1964.

L'"homme fort"

D'autre part, dans une interview accordée à l'envoyé spécial de l'agence du Moyen-Orient, le président du conseil révolutionnaire, qui a demandé à garder l'anonymat (ce ne serait pas le colonel Schweirib) affirme que "la cause de la Palestine est la cause première des Arabes, et que tous les Arabes sans exception doivent agir en vue de la libération de leur territoire et de leurs Lieux Saints".

Le leader libyen affirme également que le conseil de la Révolution est l'"expression réelle de la détermination du peuple libyen de réaliser ses aspirations pour une vie digne et libre, et pour parvenir à la justice sociale, au socialisme et à l'union". "Le temps est venu pour la Libye d'accéder à la vraie démocratie, la démocratie du peuple", poursuit le président qui affirme que sur le chemin de la liberté "la Libye a besoin de coopérer avec tous les pays afin de bénéficier de l'expérience de tous".

En conclusion, le leader libyen déclare: "Tout ce que nous attendons du monde est un respect mutuel, un traitement sur un pied d'égalité et la non-ingérence dans les affaires intérieures libyennes".

Opposition du nouveau régime

Une opposition armée au nouveau régime se serait manifestée dans certaines régions de la Libye. Selon des informations parvenues à Londres, Radio-Tripoli, après son communiqué annonçant que des détachements d'infanterie et de chars avaient occupé Benghazi, aurait lancé plusieurs appels aux médecins, ainsi qu'aux infirmières, officiers de l'armée et pilotes afin de les inviter à gagner leurs postes de toute urgence.

La presse britannique du soir en conclut que des combats se seraient déroulés au sud de Benghazi. Selon ces journaux, les tribus du désert de Cyrénaïque sont restées complètement fidèles au roi Idriss.

Cependant des rapports ultérieurs n'ont pas confirmé ces hypothèses.

Le Congrès étudie une nouvelle version de la réforme fiscale

WASHINGTON (AFP) – Le gouvernement Nixon a tenté hier de réduire les effets inflationnistes de la réforme fiscale envisagée par le Congrès.

Le secrétaire au Trésor, M. David Kennedy, a déclaré devant la commission financière du Sénat que les allègements fiscaux consentis aux revenus moyens étaient trop importants et risquaient de contrarier la politique anti-inflationniste du gouvernement.

Dans la version adoptée le mois dernier par la Chambre des représentants et étudiée maintenant par le Sénat, les recettes provenant des impôts sur les revenus individuels seraient réduites de près de 10 milliards de dollars d'ici 1972.

Le gouvernement estime qu'un tel "bonus" ne peut que stimuler dangereusement la demande des consommateurs génératrice d'inflation. M. Kennedy a donc proposé que les allègements fiscaux soient un peu atténués de manière à ne réduire le produit des impôts sur le revenu que de 7.5 milliards de dollars.

Par contre, le gouvernement a demandé au Sénat d'être moins dur pour les entreprises et certains gros revenus. La réforme fiscale adoptée par la Chambre prévoit en effet un accroissement de 6.8 milliards de dollars de la fiscalité sur les sociétés et les revenus privilégiés. M. Kennedy a proposé une série d'amendements qui réduisent cet alourdissement de la fiscalité à 5.4 milliards de dollars.

Il y a toutefois une mauvaise nouvelle pour l'industrie pétrolière. Le gouvernement Nixon, après avoir beaucoup hésité, a décidé de ne pas s'opposer à ce que la déduction fiscale consentie aux sociétés pétrolières, à titre d'indemnité pour l'épuisement de leurs réserves, soit ramenée de 27.5 à 20 pour cent.

Finalement, compte tenu des allègements et des alourdissements d'impôts, la version de la Chambre des représentants se traduirait par une baisse nette des revenus de l'Etat de 2.4 milliards de dollars en 1972.

RÉSIDENCES FUNÉRAIRES
Magnus Poirier Inc.
6603 BOUL. ST. LAURENT
6520 ST-DENIS
10526, ST-LAURENT
185 est DeCASTELNEAU
Tél.: 277-2135

Maintenant
No 88
DISCOTHÈQUES: FUREUR de VIVRE
UN DOSSIER-INTERVIEW avec JEAN-PAUL AUDET
SCANDALE À VILLE MONT-ROYAL
QUI EST PAUL TILLICH?
AOÛT - SEPTEMBRE 1969 — 75¢
En vente dans les kiosques ou les librairies • Ou abonnement ordinaire :
Maintenant
À remplir et à adresser à: MAINTENANT, 2715 Chemin Côte Ste-Catherine Montréal 250 — Tél.: 739-2758
FORMULE D'ABONNEMENT.
ABONNEMENT RÉGULIER 1 an $7.00 ☐
ÉTUDIANT $5.00 ☐
DE SOUTIEN $10.00 ☐
VEUILLEZ RECEVOIR DU SOUSSIGNÉ LA SOMME DE
À partir du mois de . . . . . 19 .
AU NOM DE . . . . . .
ADRESSE . . . . . .

Votre secrétaire portative!
Le "PHILIPS 85"
... UN ENREGISTREUR qui se glisse dans la poche résout les problèmes de dictée et écriture des notes
• Manoeuvre facile par commande du bout du doigt
• Enregistrement et lecture instantanés
• La mini-cassette se met en place automatiquement.
• Bande magnétique réutilisable
• Réglage automatique de la puissance sonore et du niveau
POUR UNE DÉMONSTRATION 861-9401
LA COMPAGNIE CANADIENNE D'ÉQUIPEMENT DE BUREAU LTÉE,
Office Equipment Company of Canada Limited
BEAVER HALL/LAGAUCHETIÈRE, MONTRÉAL
861-9401
GE

LA 50... C'EST TOUT UN NUMÉRO!
Partout au Canada
Labatt
y a rien qui la batte!
Brassée au Québec par La Brasserie Labatt Limitée

Voies nouvelles de la révolution

Suite de la page 5

la vis à la machine administrative, on pourrait en deux ou trois ans rogner au moins cinq pour cent du budget de l'Etat, sans que la qualité des services publics en souffre. Cinq pour cent du budget, c'est environ cent millions de dollars. Songez à ce que le gouvernement pourrait entreprendre chaque année s'il disposait de cent millions de plus!

Certains ministères, tel celui de la santé, doivent être complètement réorganisés. D'autres, tel celui de l'industrie et du commerce, doivent être étoffés. L'organisation du gouvernement lui-même devrait être revisée. Et, bien sûr, il faudra réformer dans les délais les plus brefs notre administration municipale, qui n'a pas subi de modifications importantes depuis le siècle dernier.

La réforme constitutionnelle

J'en viens finalement à la réforme constitutionnelle. A mon avis, il est grand temps que l'on trouve à Québec un gouvernement capable d'entamer en ce domaine des négociations serrées avec le gouvernement fédéral, et décidé à le faire.

Comme vous le savez, le Parti libéral du Québec s'est prononcé à plusieurs reprises en faveur du fédéralisme comme système de gouvernement. Mais j'estime que la constitution fédérale du Canada doit être l'instrument efficace de gouvernements qui se veulent résolument modernes, plutôt que la relique boîteuse d'une époque révolue.

Le Parti libéral du Québec pourra à l'occasion diverger d'opinion avec Ottawa sur ce qui constitue une structure de gouvernement efficace pour les Québécois. Mais je crois qu'il est fini le temps où l'on pouvait encore croire que des formules magiques viendraient à bout de nos difficultés constitutionnelles.

Un réaménagement des pouvoirs, des compétences législatives entre les deux ordres de gouvernement, me paraît plus que jamais nécessaire, ne serait-ce que pour éviter les dédoublements d'efforts, l'éparpillement des ressources et l'émiettement de la puissance publique. Je pense notamment, pour donner des exemples précis, au cas des allocations familiales et des pensions de vieillesse. Est-ce qu'un seul plan d'allocations familiales ne permettrait pas de sauver des sommes importantes par une meilleure distribution et une réduction de frais administratifs? En outre, le problème démographique paraît bien prendre au Québec une acuité certaine avec le taux de natalité le plus bas de tout le pays. Il est plausible qu'une politique familiale plus énergique devienne nécessaire à brève échéance. Mais je suis prêt à voir ce que l'on pourrait tirer de la boîte de Pandore du pouvoir fédéral de dépenser, que M. Trudeau a eu l'audace d'ouvrir lors des récentes conférences constitutionnelles.

Les libéraux du Québec doivent être prêts à pousser la logique du fédéralisme jusqu'à ses conséquences ultimes – et certaines d'entre elles pourraient fort bien prendre au dépourvu leurs vis-à-vis fédéraux.

Les questions anglophones devant la prochaine étape

Telles sont, me semble-t-il, les priorités de gouvernement pour le Québec des années soixante-dix, si nous voulons que la révolution tranquille s'engage dans des voies nouvelles: le développement économique, l'atténuation du fossé entre les générations, l'efficacité gouvernementale et la réforme constitutionnelle.

Mais lorsque la révolution tranquille démarrera à nouveau, il faudra s'assurer que tous les éléments de la société québécoise seront de la partie. Non seulement les Québécois francophones, mais aussi les Québécois anglophones. Non seulement ces fonctionnaires dévoués qui ont réformé l'administration provinciale, mais aussi tous ces hommes d'affaires sans lesquels l'économie québécoise serait vite paralysée.

Bien sûr, c'est surtout aux Québécois francophones que profitera la relance de la révolution tranquille, ne serait-ce que parce qu'ils forment plus des quatre cinquièmes de la population.

Mais les avantages ne devraient pas être moins considérables pour les éléments les moins favorisés de la minorité anglophone, pour qui l'Université Sir George Williams a été un instrument irremplaçable de promotion sociale.

Avouons-le franchement: les Québécois francophones ne peuvent plus se permettre de ne pas exploiter l'esprit d'entreprise et l'imagination de leurs concitoyens d'origine juive, la perspicacité et la compétence de leurs concitoyens d'ascendance anglo-saxone, sans parler du dynamisme des nouveaux Québécois.

C'est à la mobilisation de cet immense potentiel de développement que j'entends consacrer toutes mes énergies au sein du Parti libéral du Québec – en toute fonction ou capacité que le Parti me jugera capable d'assumer.

KEDROVA

Suite de la page 10

entre le réel et la fantaisie une atmosphère poétique.

Le metteur en scène Stephen Porter a malheureusement choisi pour cette pièce un style d'opérette. Lila Kedrova est toujours la grande comédienne que l'on connaît. A certains moments elle nous fait entrevoir les dimensions possibles de cette pièce. Elle nous entraîne dans ce jeu de l'hésitation entre le réel et le théâtral, dans l'incertitude existentielle. Cependant, elle utilise souvent le geste, la vivacité pour donner du mouvement à son personnage. Elle est tour à tour enjouée, petite fille, amoureuse et femme accomplie et pleine de ruses. Son partenaire, Paxton Whitehead, ne dispose pas d'autant de moyens. Il a cependant beaucoup de prestance et son talent est très efficace. Il comble par la technique ce qu'il ne réussit pas ou ne choisit pas de donner par l'art. Le thème de la pièce et la présence de Lila Kedrova nous rendent peut-être un peu trop exigeant. Cependant, nous passons une soirée agréable au Centre National des Arts.

Plan quinquennal

Un porte-parole du gouvernement d'Ontario a révélé que toutes les commissions scolaires seront désormais tenues de soumettre au gouvernement un plan quinquennal de construction à l'avenir. Cette façon de procéder devrait permettre de mieux définir les besoins des commissions scolaires. Il a précisé cependant que le gouvernement accorderait la priorité aux CS qui ont un urgent besoin de locaux supplémentaires.

La petite Eva Pucser, 11 ans, n'en perd pas une bouchée du spectacle artistique que donnaient hier soir Aranka Karnyacki et Botond Egyed devant le pavillon Mosaïque ethnique pour célébrer par des danses traditionnelles la semaine de la Hongrie. On verra à nouveau les danseurs samedi le 6 septembre à 18h00. Au nombre des éléments d'exposition présentés à l'occasion de la semaine hongroise, on trouve un certain nombre d'oeuvres d'artistes hongrois nés au Canada, ainsi que des démonstrations d'art hongrois et de travail à l'aiguille.

(Photo Terre des Hommes par Gordon Beck)

La nouvelle loi

Suite de la page 3

L'administration

Toute demande initiale d'aide sociale devra faire l'objet d'une étude de cas qui doit comprendre:

a) Une entrevue personnelle avec le requérant ou sa famille;

b) Une appréciation de la durée de l'aide et de la forme la mieux appropriée pour répondre adéquatement aux besoins;

c) Une vérification des déclarations faites lors de la demande;

d) Une analyse des circonstances et des besoins qui amènent les personnes en cause à recourir à l'aide sociale;

e) La discussion avec le requérant des conclusions tirées à la suite de l'appréciation mentionnée ci-haut.

L'admissibilité à l'aide sociale doit faire l'objet d'études périodiques de cas.

Plan de relèvement

Le ministre peut, dans les cas prévus par la loi, désigner toute personne pour établir et suivre le déroulement graduel du plan de relèvement prévu pour assurer une utilisation efficace de l'aide accordée.

Dans le cas d'un travailleur salarié dont les revenus sont inférieurs aux besoins établis selon les prescriptions de la loi et des règlements, le plan de relèvement favorise l'accès aux différentes mesures de formation et de réadaptation susceptibles de lui permettre d'occuper un emploi plus rémunérateur.

Lorsqu'il s'agit d'un travailleur autonome dont les revenus sont inférieurs aux besoins établis selon les prescriptions de la loi et des règlements, le plan de relèvement prescrit les mesures établies après expertise pour améliorer le rendement et la rentabilité de l'entreprise qu'il exploite, comme l'accès à un crédit supplémentaire pour fins d'investissement productif ou autres mesures jugées opportunes.

Dans tous les cas où une mauvaise gestion budgétaire est dépistée, le plan de relèvement prescrit les différentes mesures appropriées visant entre autres la consolidation des dettes, la consultation budgétaire régulière, la mise du cas en fiducie ou autres moyens jugés adéquats.

■ éducation

Education protestante

Le conseil des ministrea a entériné le renouvellement des mandats de trois membres du comité protestant du conseil supérieur de l'éducation: il s'agit du Rév. Ritchie Bell, de M. W. Wendell Robertson et de M. Wesley H. Bradley. Il a de plus annoncé la nomination de MM. M. Johnson et L. V. Fuller qui remplaceront respectivement MM. L. Tucker et H. S. Billings dont les mandats se termineront le 9 décembre prochain.

Education catholique

Mme Marthe Legault, de Hull, et M. Marcel Ouellet, de Ste-Monique, ont été désignés pour siéger au comité catholique du conseil supérieur de l'éducation par le conseil des ministres. Ils remplaceront respectivement Mme Agnès Millet-Reeves et M. Napoléon Leblanc dont les mandats se terminent le 9 décembre prochain. Le conseil des ministres a renouvelé pour trois ans le mandat Mme Huguette Landry, du Cap-de-la-Madeleine.

Co-gestion

Les cents cinquante membres volontaires de la Compagnie des jeunes canadiens ont élu dix représentants au conseil permanent de cet organisme. Le gouvernement devrait nommer ses cinq représentants d'ici quelque temps. Ce conseil décide des grandes lignes d'action de cet organisme et fort de leur majorité, les membres escomptent bien pouvoir décider eux-mêmes de l'utilisation des montants alloués par le fédéral, et qui se chiffrent à $1.9 millions.

Récupération scolaire

La direction générale de l'éducation permanente du ministère de l'éducation du Québec sera dorénavant chargée d'exécuter le programme de récupération scolaire qui fait suite au projet de télévision éducative mené dans la région du Saguenay – Lac St-Jean. Son budget a été fixé à $246,000. Le comité de récupération étudiera les possibilités d'intégrer les méthodes utilisées au programme d'éducation permanente qui serait appliqué à l'ensemble du Québec.

Faites carrière
dans la Fonction publique du Québec

MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES

1. **DIRECTEUR** – Service des structures administratives municipales.
   - Traitement initial pouvant atteindre $20,000 selon la compétence.
   - Poste à Québec – Concours 69S-1389
   - Diriger, planifier et coordonner les activités reliées aux communautés rurales, aux territoires non organisés, aux fusions et annexions; orienter les études et les recherches nécessaires à l'implantation de nouvelles structures municipales et concevoir les moyens et mécanismes de contrôle appropriés; élaborer des programmes d'animation, d'information et de consultation des populations et organismes intéressés.
   - Diplôme universitaire, de préférence en sciences de l'administration, et plusieurs années d'expérience reliée aux fonctions du poste. Habileté administrative éprouvée et aptitudes manifestes au travail de conception et de direction.

2. **DIRECTEUR** – Service de la gestion municipale.
   - Traitement initial pouvant atteindre $20,000 selon la compétence.
   - Poste à Québec – Concours 69S-1390.
   - Diriger, planifier et coordonner les activités reliées à la consultation administrative, à la formation des administrateurs municipaux et à la programmation des investissements; orienter les études et les recherches nécessaires à l'établissement d'un système de rationalisation des dépenses et de planification budgétaire; élaborer des méthodes d'enquête, de contrôle et d'inspection en ces matières; concevoir des programmes de formation des dirigeants et du personnel des municipalités.
   - Diplôme universitaire, de préférence en sciences de l'administration ou en économique, et plusieurs années d'expérience reliée aux fonctions du poste. Habileté administrative éprouvée et aptitudes manifestes au travail de conception et de direction.

3. **CHEFS DE DIVISION**
   - Traitement initial pouvant atteindre $17,500 selon la compétence.
   - Postes à Québec.

   A. – Division des communautés urbaines. Concours 69SA-1391.
   - Diriger et coordonner les études et les recherches socio économiques requises en vue de l'établissement de nouvelles structures municipales en milieu urbain; voir à l'application des mécanismes de contrôle; collaborer à l'établissement et à l'exécution des programmes de consultation, d'animation et d'information.

   B. – Division de la formation des administrateurs municipaux. Concours 69SB-1391.
   - Préparer les programmes de formation et de perfectionnement des administrateurs et fonctionnaires municipaux; les initier aux réformes du régime municipal et aux nouvelles méthodes de gestion et de comptabilité; voir à l'entraînement du nouveau personnel.

   C. – Division des fusions et annexions des communautés rurales et territoires non-organisés. Concours 69SC-1391.
   - Diriger les recherches nécessaires à la création des nouvelles structures municipales en milieu rural; administrer les lois des districts municipaux et des fusions volontaires; voir à l'exécution des programmes d'animation, d'information et de consultation de la population.

   D. – Division de la consultation administrative. Concours 69SD-1391.
   - Conseiller les municipalités sur l'amélioration de la gestion, les plans d'investissements, les sources de financement et la rationalisation des dépenses; administrer la loi des inspecteurs-vérificateurs; diriger et coordonner les activités reliées à ces domaines.

   – Pour tous les postes de chef de division, il est préférable de détenir un diplôme universitaire et de posséder quelques années d'expérience reliée aux fonctions. Toutefois, une expérience exceptionnelle de plusieurs années, dont quelques-unes à un niveau de coordination et de direction, et une compétence reconnue dans un domaine connexe, pourront suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

4. **RESPONSABLES DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET AUXILIAIRES.**
   - Traitement initial pouvant atteindre $12,600 selon la compétence.
   - Postes à Québec et à Montréal. Concours 69SB3-2111.
   - Assister l'autorité compétente dans l'administration générale du ministère, plus particulièrement dans la préparation et le contrôle des budgets; vérifier le bien-fondé des dépenses reliées à l'administration et voir à leur comptabilisation, diriger les services auxiliaires; effectuer des études et recommander des solutions aux problèmes rencontrés dans les opérations.
   - Diplôme universitaire en sciences commerciales ou administratives et plusieurs années d'expérience reliée à la fonction dont quelques-unes à un niveau de direction. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

5. **ADJOINT EXECUTIF** – Société d'Habitation du Québec, Direction générale de l'administration.
   - Traitement initial pouvant atteindre $12,600 selon la compétence.
   - Poste à Québec. Concours 69SB4-2111.
   - Développer et appliquer des systèmes de contrôle budgétaire interne, de cheminement des opérations, de gestion des documents et d'informations administratives, notamment des manuels de directives et de procédés.
   - Diplôme universitaire, de préférence en sciences commerciales ou administratives, et posséder environ 5 années d'expérience directement reliée aux fonctions du poste. Aptitudes manifestes à diriger une équipe de travail et à coordonner ses activités.

   – **ECHEANCE DE L'INSCRIPTION:** 15 septembre 1969

CHIMISTES – Traitement initial pouvant atteindre $13,700 selon la compétence.

A – Ministère de l'Industrie et du Commerce; poste à Québec. Concours 69PD-2124.
- Recherches et travaux d'analyse en chimie de la mer; déterminer la nature et les effets des pesticides ou autre produits chimiques polluants rencontrés dans les eaux de la Baie-des-Chaleurs.

B – Ministère de la Santé; poste à Montréal. Concours 69PE-2124.
- Développer de nouvelles méthodes d'analyses colorimétriques et gravimétriques; assurer l'opération d'appareils utilisés dans les analyses chimiques simultanées; diriger le travail de techniciens.
- Diplôme universitaire en chimie et, de préférence, quelques années d'expérience dans un de ces secteurs d'activités.
- Echéance de l'inscription: 17 septembre 1969

INGENIEUR PHYSICIEN – Traitement initial pouvant atteindre $13,700 selon la compétence. Ministère de la Santé; poste à Québec.
- Responsabilité de la qualité et de la sécurité de l'équipement en radiologie, et des techniques d'utilisation dans les hôpitaux et les cliniques; élaboration et application de normes de rendement et supervision de l'entraînement et du perfectionnement des techniciens.
- Diplôme universitaire en génie physique, de préférence au niveau de la maîtrise ou du doctorat, et expérience de ce secteur d'activité.
- Concours 69PF-2124. Echéance de l'inscription: 17 septembre 1969.

BIOLOGISTES – Traitement initial pouvant atteindre $12,610 selon la compétence. Ministère de l'Industrie et du Commerce; postes à Québec.
- Recherches et travaux d'analyse sur la faune marine, plus particulièrement sur les groupes suivants: zooplancton, poissons pélagiques, mollusques commerciaux et population du homard.
- Diplôme universitaire en biologie au niveau de la maîtrise ou du doctorat et, de préférence, quelques années d'expérience dans un de ces secteurs d'activités.
- Concours 69P-2113. Echéance de l'inscription: 24 septembre 1969.

AGENT DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER – Traitement initial pouvant atteindre $13,700 selon la compétence. Ministère des institutions financières, compagnies et coopératives; postes à Québec.
- Procéder à des analyses économiques et statistiques afin d'évaluer le dynamisme des institutions financières, compagnies et coopératives et de proposer des mesures propres à favoriser leur développement. Effectuer des études et recherches qui permettent l'établissement de politiques administratives en vue de l'application et de la modification des lois régissant les secteurs ci-haut mentionnés.
- Diplôme universitaire en économique, statistique, économétrie ou en sciences commerciales et, de préférence, quelques années d'expérience reliées aux fonctions des postes.
- Concours 69SIF-2105. Echéance de l'inscription: 25 septembre 1969.

AGENTS DE LA GESTION FINANCIERE – Traitement initial pouvant atteindre $12,610 selon la compétence.
- Ministère de l'Education (Québec) – Travail de comptabilité générale, d'analyse et de contrôle budgétaire. Vérification et enquête sur l'utilisation des subventions.
- Ministère des Finances (Québec) – Elaboration des règles budgétaires et étude des projections financières. Contrôle de l'exécution des budgets.
- Ministère de l'Industrie et du Commerce (Québec) – En regard de la Loi de l'aide au développement industriel régional (Bill 23), déterminer l'éligibilité et établir la rentabilité des projets. Sélectionner les investissements admissibles et en vérifier sur place la réalisation.
- Ministère de la Justice (Québec) – Travail de vérification et d'enquête comptable dans les cas de fraude. Vérification et contrôle interne.
- Régie des Rentes (Québec) – Travail de vérification et de contrôle interne. Etude et analyse des systèmes comptables et administratifs.
- Ministère du Revenu (Québec et Montréal) – Vérification ou cotisation des impôts, taxes et droits fiscaux.
- Ministère de la Santé, Famille et Bien-Etre (Québec) – Etude, programmation et contrôle budgétaire des institutions subventionnées. Analyse des états financiers et vérification des livres comptables.
- Ministère des Terres et Forêts (Québec) – Préparation, analyse et contrôle des budgets des divisions territoriales. Elaboration de règles et procédures budgétaires. Etude des projections financières.

- **QUALITES REQUISES:** Licence ou maîtrise en sciences commerciales; **OU** baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle; **OU** membre d'une association reconnue de comptables professionnels.
- Concours 69P-2103. S'inscrire immédiatement.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent **s'inscrire directement auprès de la Commission de la fonction publique du Québec** en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission:

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4 (Québec)
255, est, boulevard Crémazie, Montréal 354 (Montréal)
et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Il ne sera tenu compte que des candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études. Prière d'indiquer le poste qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'un poste, il est indispensable de présenter une demande d'emploi dans chaque cas.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Faites carrière
dans la Fonction publique du Québec

Le Conseil des Universités du Québec
Recherche des candidats à la fonction de
SECRÉTAIRE

FONCTIONS
- assurer le fonctionnement administratif du Conseil et de ses organismes;
- agir en tant que secrétaire du Conseil;
- participer à l'élaboration des travaux du Conseil qui s'intéresse à tous les problèmes relatifs au développement de l'enseignement supérieur;
- établir des relations avec les organismes reliés à l'enseignement supérieur.

QUALIFICATIONS
- grand nombre d'années d'expérience du milieu universitaire;
- expérience du travail d'équipe;
- aptitudes pour l'organisation, de préférence dans les domaines de la planification ou de l'aménagement;
- aptitudes pour l'analyse et la synthèse, écrites ou orales.

TRAITEMENT
Entre 15,000 et 20,000 dollars, selon les qualifications, pour une personne entre 30 et 35 ans.

Adresser sa demande, accompagnée d'un curriculum vitae, à:

Monsieur Germain Gauthier,
Président
Conseil des universités,
917, Mgr. Grandin, Ste-Foy, Québec 10.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, vendredi 5 septembre 1969

La Jordanie à l'heure palestinienne

Suite de la première page

appris dans son enfance en jouant dans les rues et les cours des casernes avec les gosses des Bédouins que commandait son père. Et puis, pour tous les vieux guerriers du royaume, il est le fils de leur ancien général, de cet homme petit mais puissant, aux jambes courtaudes et trapues, au torse épais, au visage sanguin enrobé par les chairs de la cinquantaine qui fit d'eux, guerriers farouches et indisciplinés, les meilleurs soldats de tout le Moyen-Orient.

S'il n'est physiquement que le pâle reflet du Glubb Pacha, dans les traits aigus, tout en arêtes tranchantes, et dans le regard céruléon et légèrement bridé de Faris se discernent tous les signes de l'obstination. Ce chétif personnage paraît brûler d'un feu intérieur qui se manifeste dans ses paroles, ses attitudes et toutes ses décisions. C'est en cela, peut-être, qu'il est l'égal de son père. Mais, entre les deux hommes il y a la distance qui sépare deux générations.

Le magnifique soldat, dernier descendant d'une prodigieuse lignée d'aventuriers anglais qui, de Kipling à Lawrence en passant par Byron et Livingstone, font aujourd'hui encore rêver tant de jeunes, avides de gloire ou d'absolu, a engendré un intellectuel de gauche, effacé, timide, qui contraste étrangement avec les héros classiques de la geste britannique, tous ces officiers chamarrés et ces écrivains romantiques, impavides au milieu des massacres.

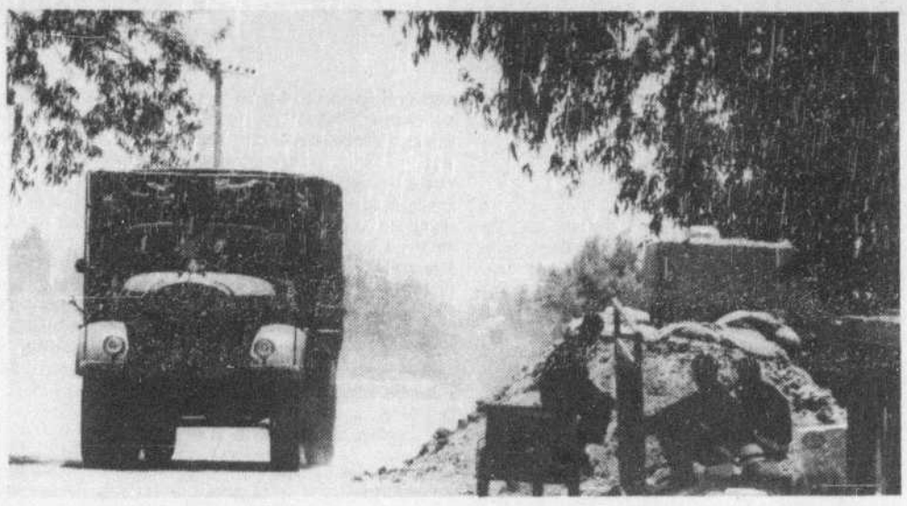

Les camions cisjordaniens franchissent le Jourdain sur le pont Hussein, pour apporter à Amman les fruits et légumes récoltés en territoire occupé.

Amman n'a cessé de croitre depuis la guerre de juin 1967. Et les 7 djebels qui entourent la ville basse se couvrent de villas et d'immeubles de pierre de taille.

En 1967, il revient à Amman avec sa famille

Comme un petit fonctionnaire besogneux, Faris Glubb arrive le matin à son bureau et s'installe devant sa machine à écrire qui se met à cliqueter jusqu'au coucher du soleil, quand le chant du muezzin invite les fidèles à la prière vespérale. Alors, en bon musulman, il fait ses dévotions en direction de la Mecque, puis rentre paisiblement chez lui où l'attendent sa femme et ses enfants. Il gagne modestement sa vie en préparant des émissions en langue anglaise pour la radio jordanienne, mais consacre le plus clair de son temps à amasser de la documentation pour des ouvrages futurs sur le Moyen-Orient. Pourtant, cet homme effacé est aussi, dans son genre, un aventurier. Ayant hérité de son père le profond attachement qu'il ressent à l'égard des Arabes, il a milité dans son adolescence pour la libération des peuples colonisés et, paradoxalement, ses activités politiques ont fait de lui, fils d'un général de l'empire britannique, attaché au faste, à la tradition et à la grandeur, un progressiste.

– "Il n'y a pourtant pas d'hostilité entre nous, me confie-t-il. Mon père me comprend et respecte mes idées, comme je respecte les siennes, même si nous ne sommes pas toujours du même avis en ce qui concerne les attitudes à prendre face aux grands problèmes qui bouleversent actuellement le monde".

Faris menait une existence tranquille en Angleterre. Régulièrement, il participait à des réunions ou à des conférences en faveur du peuple palestinien. Celles-ci, parfois, étaient perturbées par de jeunes sionistes et se terminaient par des bagarres et des horions. En juin 1967, lors de la guerre des six jours, il éprouva, comme tous les Arabes du Moyen-Orient, l'humiliation de la défaite. Il assista, impuissant, sur son écran de télévision, au nouvel exode des Palestiniens qui, avec quelques hardes et leurs gosses aux yeux dilatés d'effroi, traversaient le Jourdain à l'aide d'une corde, à côté du pont Allenby détruit par les bombardements. Il ressentit comme une blessure propre le désespoir de ces familles déracinées, et avec les siens il prit l'avion et débarqua à Amman, sa ville natale, où tant de liens l'attachaient au passé.

– "Je me souviens, me dit-il, que pendant mon enfance, en 1948, il y avait déjà une longue file de ces réfugiés palestiniens chaque matin devant notre porte, attendant que mon père leur distribue des vivres. Je n'ai jamais oublié tous ces visages tristes, tous ces airs misérables. Cela m'a hanté jusqu'à aujourd'hui. C'est pour cela que je suis revenu ici. Les paroles que l'on prononce, les activités que l'on a en Europe ne servent pas à grand-chose. On se gargarise de mots, c'est tout. Ici, je me sens plus utile".

– Mais est-ce que cet afflux de réfugiés palestiniens, d'abord en 1948, puis en 1967, n'a pas déséquilibré la Jordanie?

– "Le problème des réfugiés a déséquilibré le Moyen-Orient tout entier. Depuis la guerre des six jours, de profonds changements se sont produits ici. Actuellement, à court terme, lors d'un éventuel affrontement israélo-arabe, les Israéliens remporteront encore la victoire, car ils sont très forts dans la guerre-éclair. Mais si la guerre se prolonge et si elle est menée de ce côté selon la stratégie de la guerre populaire, alors, les Arabes peuvent gagner. Hier, quand on prononçait le mot "palestinien", on imaginait immédiatement une vieille femme près de sa tente, avec une carte de rationnement dans la main. Aujourd'hui, ce mot évoque aussitôt un jeune homme avec une mitraillette.

C'est vrai. Aujourd'hui, des milliers de guérilleros en armes se refusent à admettre la fatalité et les défaites successives des armées arabes".

L'épopée d'un officier cartographe

La Jordanie, 96,610 km2, dont 5,650 lui ont été enlevés lors de la guerre des six jours, 70% de réfugiés palestiniens entassés dans les camps, des conditions économiques catastrophiques, une tension quasi-explosive.

Cette situation est liée au passé, à la politique des Alliés pendant et après la première guerre mondiale.

Avant la guerre de 14, l'empire ottoman étend son emprise sur tout le Moyen-Orient. Lorsqu'il entre en guerre aux côtés de l'Allemagne, l'Angleterre "protectrice" de l'Egypte, fera tous ses efforts pour soulever contre lui les Arabes. MacMahon, Haut Commissaire britannique au Caire, dans une série de lettres au shérif de la Mecque Hussein, lui fit miroiter, après la victoire des Alliés, la création d'un royaume arabe, de la Mecque à Alep, de Jérusalem à Bassorah, sous son autorité, s'il accepte de soulever les tribus bédouines.

En 1916, Lawrence, alors officier cartographe au Caire, obtient du gouvernement britannique l'autorisation de prendre un contact personnel avec le shérif Hussein. Dès son arrivée à Djeddah, il part à la recherche de Fayçal, le troisième fils du shérif. "C'était, je le compris au premier coup d'oeil, l'homme que je cherchais en Arabie – le chef qui dresserait la Révolte Arabe en pleine gloire".

Fayçal lui demande: "Comment trouvez-vous notre camp? – Superbe, mais loin de Damas.

"Le mot tombe au milieu du groupe comme une épée. . . Fayçal lève les yeux, sourit et dit: "Dieu soit loué, les Turcs sont plus proches".

Au même moment, les grandes puissances d'Occident, prévoyant leur victoire, se partagent cette région en zones d'influence, française et anglaise: ce sont les Accords Sykes-Picot. Lawrence n'est pas dupe, mais il se promet "de conduire les Arabes si follement à la victoire que l'opportunisme des grandes puissances dut leur conseiller ensuite de satisfaire leurs revendications nationales".

A peu près dans le même temps, en 1917, Lord Balfour, ministre des Affaires Etrangères de Grande-Bretagne, écrit à Lord Rothschild, président du comité sioniste d'Angleterre, et lui notifie son accord pour l'organisation d'un Foyer National juif en Palestine. Ce pôle d'émigration, qui ne constitue pas encore un Etat, n'est pas, au départ, mal accueilli par le monde arabe.

Le régime des Mandats

L'Emir Fayçal a, peu de temps après, des contacts avec le président de l'Organisation sioniste, Weizman, et les deux hommes s'accordent sur l'accélération de l'immigration juive en Palestine, celle-ci, cependant, ne devant léser en rien les droits des habitants arabes de la région. Fayçal n'y met qu'une réserve, qui invalidera cet accord presque immédiatement: l'octroi de l'indépendance promise aux Arabes. De son côté, Weizman évite de parler d'un futur "Etat" juif: il ne s'agit, pour l'instant, que de créer un "foyer national" juif, à l'intérieur de l'Etat arabe. Mais son intention, avouée quelque temps plus tard, est de rendre la Palestine "aussi juive que l'Angleterre est anglaise".

Il n'était pas question que tous ces accords et promesses contradictoires fussent tenus. Mais des espoirs ainsi soulevés et si vite déçus sont nés les conflits qui déchirent le Moyen-Orient depuis lors.

Le jour où Lawrence et l'Emir Fayçal font leur entrée à Damas, le 1er octobre 1918, le Muezzin ajoute à la prière rituelle ces quelques mots: "Dieu est très bon pour nous en ce jour, ô peuple de Damas!".

Dieu sera moins bon que ne l'espèrent les Arabes, puisque, à la Conférence de San Remo, le Moyen-Orient est divisé, et ses territoires placés sous suzeraineté française ou anglaise. Quelques semaines plus tard, le général Gouraud donne 24 heures à Fayçal pour quitter Damas.

En 1921, les Anglais, faible compensation à leurs promesses trahies, offrent à Fayçal le trône d'Iraq, à son frère Abdallah celui de Transjordanie. Mais ils conservent l'administration directe de la Palestine, où ils permettent aux immigrants juifs d'affluer.

Dès 1920-21, d'abord sur une petite échelle, puis de plus en plus fréquemment, des heurts se produisent entre les Arabes et les colons juifs. Ceux-ci sont soutenus, le plus souvent, par les fonctionnaires et militaires britanniques, ainsi que par l'Agence Juive, véritable Etat dans l'Etat, qui finit par se créer sa propre armée, la Hagannah.

De 1933 à 1939, fuyant les persécutions nazies, 300,000 Juifs débarquent sur la "terre promise". L'hostilité grandissante des Arabes envers la Grande-Bretagne pousse certains d'entre eux à se tourner du côté de la seule puissance capable de lui faire obstacle: l'Allemagne de Hitler. En 1937, Hadj Amin, Grand Mufti de Jérusalem et chef de file des nationalistes, chassé de Palestine par les autorités mandataires, se réfugie à Berlin, où il intervient fréquemment à la radio et lance des appels, aussi virulents que ceux de ses protecteurs nazis, à l'extermination de la race juive tout entière.

Le parti conservateur tentera de définir des priorités pour le Canada

OTTAWA (PC) – Etablir la direction générale de la politique progressiste – conservatrice et non pas un programme électoral.

C'est là l'objectif de la "Conférence sur les priorités au Canada qui aura lieu du 9 au 13 octobre aux Chutes de Niagara et qui sera patronnée par le parti conservateur canadien.

M. Robert Stanfield, chef de ce parti, qui a annoncé hier, lors d'une conférence de presse à Ottawa, la tenue de cette rencontre et qui en a dévoilé l'objectif, en sera le président.

Il a commenté que la conférence de Niagara "est une étape dans le processus continuel du développement politique et de discussion" au sein du parti progressiste-conservateur.

"Il est de notre opinion que, en plus de ces fonctions traditionnelles, un parti politique national contemporain doit être un instrument qui permette de concevoir un entendement général des questions publiques et une entente sur les priorités et les approches."

"Je ne crois pas que ce parti, a avoué M. Stanfield, comme tout autre parti canadien, ait atteint le stade d'être un instrument adéquat de compréhension ou d'entente."

Sur ce, le chef du parti conservateur qui a fait sa déclaration dans les deux langues officielles du pays, a précisé qu'il demandera à l'association nationale de son parti de tenir des conférences d'orientation politique subséquentes sur une base nationale ou régionale.

M. Stanfield a, d'autre part précisé que la conférence de Niagara devra voir à recommander un système pouvant être établi au sein du parti, permettant à un grand nombre de citoyens canadiens d'examiner et de comprendre une gamme étendue de questions publiques.

En réponse à des questions des journalistes, le chef conservateur a déclaré qu'il serait fort déçu si la conférence n'en arrivait pas à certaines décisions fermes.

Il a expliqué que cette conférence "qui se veut représentative de la réalité canadienne en sa composition", étudiera huit grands "courants", soit: qualité de la vie, science et recherches, institutions politiques canadiennes, pauvreté au Canada, milieu canadien en évolution, politique des ressources naturelles et développement régional, économie canadienne dans les années 70, le Canada au sein de la communauté mondiale.

M. Stanfield a précisé qu'outre les députés et les sénateurs conservateurs et plusieurs universitaires, la conférence réunira aussi des représentants des caucus progressistes-conservateurs provinciaux.

"Ce colloque sera le plus large et le plus représentatif de tous ceux qui ont été tenus au Canada jusqu'ici, " a-t-il conclu.

Un manifeste

Un groupe de néo-démocrates veulent "radicaliser" le parti

OTTAWA (d'après PC) – Un groupe de néo-démocrates a entrepris hier par la publication d'un manifeste la "radicalisation" du programme politique du parti.

Le manifeste de cinq pages porte sur un Canada indépendant et socialiste et on y trouve entre autres les propositions suivantes:

● Le problème majeur du Canada n'est pas celui de l'unité mais celui de la survie et la menace de ce point de vue ne vient pas de l'intérieur mais de l'extérieur.

● Le Canada est devenu une source d'approvisionnement et un marché de consommation dans l'empire américain.

● Cet empire est caractérisé à l'extérieur par son militarisme et à l'intérieur par son racisme.

● Le Canada devrait cesser d'appuyer, par des ventes d'armes et de matériel stratégique aux USA, la guerre barbare qu'ils livrent au Vietnam.

● L'économie d'un système capitaliste entrave le développement en mettant l'accent sur des projets profitables au détriment de l'habitation, de l'éducation, des soins médicaux et du transport en commun.

L'un des porte-parole du groupe de 95 intellectuels qui ont signé le document, M. Melville Watkins, le comptable qui a dirigé un groupe d'étude sur la structure de l'économie canadienne, a déclaré que le manifeste constitue un effort pour "radicaliser" le programme du parti à l'occasion du congrès que le parti doit tenir en octobre à Winnipeg.

Aucun député du parti à la chambre n'a signé le document qui a été rendu public à Ottawa hier, au cours d'une conférence de presse.

C'est la deuxième fois en quelques mois qu'un groupe de néo-démocrates publie un manifeste pour tenter d'orienter plus à gauche l'ensemble de la doctrine du parti.

Entre-temps, des membres du parti continuent de préparer une série de documents qui doivent servir de points de départ pour les discussions du congrès d'octobre.

Stanfield en tournée dans l'Ouest

OTTAWA (PC) – Le chef du parti conservateur visitera la semaine prochaine au moins sept localités des Prairies et discutera des problèmes de l'agriculture avec un groupe de cultivateurs réunis à Regina.

Le bureau de M. Robert Stanfield a annoncé hier que le chef de l'opposition avait invité une vingtaine de cultivateurs à participer à une assemblée de trois jours à Regina, du 8 au 10 septembre.

La réunion, organisée par des représentants du parti, formulera des recommandations au caucus parlementaire conservateur et à une conférence nationale du parti qui aura lieu à Niagara Falls, du 9 au 16 octobre.

M. Stanfield arrivera à Regina le 9 septembre, après avoir visité des régions de l'Alberta et de la Saskatchewan. Les députés fédéraux de l'Ouest assisteront également à la conférence.

VOS INVITÉS SE SOUVIENDRONT LONGTEMPS
D'UN DÎNER
"AU LUTIN"
● Spectacles
● Pas de frais de couvert
● Pas de minimum

Réservations: 271-1188
DÉJEUNER: LUN. - VEN. - DÎNER TOUS LES SOIRS: DE 5 P.M. À LA FERMETURE

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT BÉRUBÉ
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER
8240 AIMÉ-RENAUD
ST-LEONARD Mtl, 38
324 - 2580

JACQUES CORRIVEAU
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER
DÉSIGNER
1285 ST-ANDRÉ
MONTRÉAL 132
845-7592

LAURENT LAMY
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 - 737-1955

ARCHITECTES

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTRÉAL - 866-9854

Les architectes
Longpré, Marchand, Goudreau
Dobush, Stewart, Bourke
506 est, rue Ste-Catherine
Montréal 24, - 842-1401

VIVE
VIVE

Vive la Canadienne

Une petite Canadienne, ça c'est bon!

arts et spectacles

Le bruit de la ville

MUSIQUE: Le prochain Concours International de Montréal aura lieu du 29 mai au 14 juin 1970 et sera accessible aux chanteurs nés entre le 29 mai 1935 et le 29 mai 1950. Les gagnants se partageront la somme de $23,500 comme suit: un premier prix de $10,000., un deuxième de $5,000., un troisième de $2,500., un quatrième de $1,500., un cinquième de $1,000. et sept prix de $500. La date limite d'inscription est fixée au 1er mars 1970. On est prié de s'adresser à l'Institut International de musique du Canada, 106 avenue Dulwich, St-Lambert, P.Q. Canada.

CINEMA: Une avant-première du premier film américain de Jean-Luc Godard, un festival Leacock-Pennebaker ("Monterey Pop") avec la participation de ces derniers, le premier festival canadien de films étudiants, une grande série de films japonais, et un festival Busby Berkeley ("Gold Diggers of 1933"): tels seront les événements qui marqueront la saison 1969-70 au Conservatoire d'Art Cinématographique de l'Université Sir George Williams. Du 11 septembre au mois de juillet le Conservatoire présentera plus de 150 films entre ses séances régulières du jeudi soir et sa série de festivals mensuels. Une carte de membre de $10, valable pour toute la saison, est maintenant disponible pour les étudiants et le public. La saison débutera avec le festival Marx Brothers du 11 au 14 septembre.

AUDITIONS: l'Académie des Grands ballets canadiens, conjointement avec la Fondation des Amis de l'art, annonce la tenue d'une audition, samedi le 6 sept. à 14h. à l'Académie de GBC, 4848 boulevard St-Laurent. Cette audition a pour but de choisir deux garçons qui recevront chacun une bourse de $250. accordée par la Fondation.

Horaire des théâtres

COMEDIE-CANADIENNE – "Frissons", revue de Muriel Millard, à 20h30.
LA POUDRIERE – "That Spring Thing", comédie de Jack Crisp. Du mardi au vendredi, 20h30, samedi 18h30 et 21h30 relâche.
LE PATRIOTE – Yvon Deschamps.
RIDEAU-VERT – "Les Belles-Soeurs", à 20h.30 – relâche le lundi – dim. 19.30.
THEATRE DES MARGUERITES (Trois-Rivières) "Gog et Magog" d'Arout – Tous les soirs 21h. sauf les lundis et vendredis.
THEATRE DE MARJOLAINE (Eastm. "Hold-Up" de Carrier-Léveillée – le 2e manche à 20h.: tous les soirs à 21h.: relâche le lundi.
THEATRE DES PRAIRIES "La folle nuit" - tous les jours à 21h., sauf les lundis et vendredis
THEATRE DE SUN VALLEY: (Ste-Adèle) "Monsieur de Falindor" de Manoir et Verrnyle – (deux dernières représentations) Première à 7.30 h. p.m. Deuxième à 10 h. p.m.

PLACE DES ARTS

THEATRE WILFRID-PELLETIER: Sarah et les musiciens libanais – 20h.30.
THEATRE MAISONNEUVE: relâche.
THEATRE PORT-ROYAL: relâche.

Horaire des cinémas

ET AUTRES LANGUES

ARLEQUIN – "L'Etrangleur de Boston" et "Dernier bastion"
ART – "Les parapluies de Cherbourg", 1.00 – 3.00 – 5.00 – 7.00 et 9.00.
BIJOU – "El ché Guevara", 12.30 – 2.00 – 4.13 – 6.17 – 8.21 et 10.05.
CANADIEN – "Le Miracle de l'amour No 2" et "Princesse d'un jour"
CHAMPLAIN – "Les tiens, les miens, les nôtres" et "Sel, poivre et dynamite".
CHATEAU – "Vierge de Satan" et "Déesse des sables"
CINEMA DE PARIS – Même horaire que le Fleur de Lys.
CREMAZIE – "Funny Girl" (français) 8.00 – (Sam. 2.00 – 8.00) dimanche (2.00 – 5.00 – 8.00).
DAUPHIN – "Salle Rehoir", "L'Etreinte" 7.30 – 9.30 – Samedi et dimanche – 1.30 – 3.30 – 5.30 – 7.30 – 9.30 – Salle McLaren "L'Astragale" 7.30 – 9.30.
ELECTRA – "Les Jeunes Fauves" et "Te Casse pas la Tête Jerry".
ELYSEE (Salle Resnais) – "Un soir, un train", 7.30 – 9.30 – sam. dim. 1.30 – 3.30 – 5.30 – 7.30 et 9.30.
ELYSEE (Salle Eisenstein) – "L'Amour fou" 7.30 – 9.45 Sam. Dim.: 1.30 – 4.00 – 7.30 – 9.45.
FLEUR DE LYS – "Sous les caresses du vent nu" 1.30 – 3.30 – 5.30 – 7.30 – 9.30.
FRANCAIS – (Voir Château).
GRANADA – (Voir Château).
JEAN-TALON – "Oscar" et "Fantômas no 3".
MAISONNEUVE – (Voir Jean-Talon).
MERCIER – (Voir Electra).
MIDI-MINUIT – "La leçon particulière" et "La Nuit la plus longue".
OUTREMONT – "Le Docteur Jivago" 8.05 – (sam. dim. dès 1.25).
PAPINEAU – "Jeux pervers" et "La Puce à l'oreille".
PARISIEN – "Valérie" 10.00 – 12.00 – 2.15 – 4.30 – 6.45 – 9.00.
PIGALLE – "(Voir Midi-Minuit)."
PLAZA – (Voir Canadien).
RIVOLI – "La Bible".
ST-DENIS – "La Religieuse" et "Roger la Honte".

EN LANGUE ANGLAISE

AVENUE – "The Loves of Isadora".
ATWATER I – "Hang in High" 12.30 – 5.10 – 9.50 – "The Good the Bad and the Ugly" 2.20 – 7.10.
ATWATER 2 – "Castle Keep".
BONAVENTURE – "... Hieromymuss Merkin ..."
CAPITOL – "Once Upon a Time in the West" 10.05 – 1.05 – 3.45 – 6.30 – 9.10.
CINEMA COTE-DES-NEIGES – "Oliver" 8.30 – et matinées mardi, merc., samedi, dimanche à 2h.
CINEMA 2 COTE-DES-NEIGES – "Fever Heat" et "Tarzan and the Jungle Boy".
CINEMA WESTMOUNT SQUARE – "Me Natalie" 1.05 – 3.05 – 5.05 – 7.05 – 9.15.
CINERAME THEATRE IMPERIAL – "Krakatoa" – Tous les soirs à 8.30 – Merc. sam. à 2h. Dim. 2h. – 5h. – 8.30h.
KENT – "Pupi".
LOEWS – "Daddy's Gone A-Hunting" 10.20 – 12.35 – 2.45 – 5.00 – 7.10 et 9.25.
MONKLAND – "What Ever Happened to Aunt Alice".
PALACE – "The Great Bank Robbery".
PLACE DU CANADA – "Secret World".
PLACE VILLE-MARIE – "Petite Salle" "The Graduate" 12.30 – 2.30 – 4.30 – 6.30 – 8.30 – Grande Salle: "Goodbye Columbus" 1.15 – 3.15 – 7.15 – 9.15.
SEVILLE – "Chitty Chitty Bang Bang" 1.15 – 3.45 – 6.15 – 8.50.
SNOWDON – "Succubus" 1.35 – 3.35 – 5.35 – 7.35 – 9.35.
VAN HORNE – "3 into 2 won't go" 1.25 – 3.25 – 5.25 – 7.25 – 9.30.
VENDOME – "Three in the Attic" 2.35 – 6.00 – 9.35.
WESTMOUNT – "Midnight Cowboy" 12.30 – 2.40 – 4.50 – 7.05 – 9.20.
YORK – "Justine" 1.00 – 3.05 – 5.05 – 7.10 – 9.20.

EN LANGUE FRANCAISE

Suédois s.-t. anglais
ALOUETTE – "Fanny Hill Sweden" 1.15 – 3.15 – 5.15 – 7.15 et 9.15.
GUY – "The Virgin Spring" 12.50 – 3.45 – 6.45 – 9.40. "All These Women", 11.20 – 2.15 – 5.15 – 8.10.
CINEMA V – "I am curious Yellow" 7.30 – 10.00 – Sam. 5.00 – 7.30 – 10.00.
SALLE HERMES – "As Naked as the Wind From the Sea" 8.00 – 10.00 – dimanche 2.00 – 4.00 – 6.00 – 8.00 – 10.00.
VENDOME – "491" – 12.45 – 4.10 – 7.35.
VERDI – "The Hour of the Wolf" 7.30 – 9.30.
Suédois s.-t. français
FESTIVAL – "Je suis curieuse" 7.30 – 10.00 – dim. 12.00 – 2.30 – 5.00 – 7.30 – 10.00.

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT 2

9.25 Aujourd'hui à CBFT
9.30 Grandes chasses et pêches c
10.00 Le roman de la science
10.30 En mouvement
10.45 Monsieur Surprise présente c
11.00 La souris verte
11.15 Cinéma:
"Duel dans la Sierra", western (E.–U., 1957)
1.00 Cinéma:
"Le cavalier de l'enfer", western (E.–U., 1961)
2.30 Oui ou non c
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino c
4.30 La Ribouldingue c
5.00 Yogi l'ours c
5.30 Tour de terre
6.00 Les 2 D
6.30 Téléjournal
6.40 Nouvelles du sport
6.45 24 heures
7.00 Format 30
7.30 La soeur volante c
8.00 Donald Lautrec "chaud"
8.30 Les règles du jeu c
10.00 Format 60
11.00 Téléjournal I
11.20 Téléjournal II
11.30 Nouvelles du sport
11.40 Cinéma:
"Le mystère du château de Black Moore", policier (Allemagne, 1963)
1.15 Téléjournal
1.20 Ciné-nuit: "Trop jeune pour aimer", drame (Allemagne, 1961)

CBMT 6

11.00 Cinéma:
"Acte contre nature", drame (Allemagne)
12.30 Dernière heure
12.55 Fermeture

CBMT
9.00 Test Pattern and Music
9.40 Stand-By-Six
10.00 Andy of Mayberry
10.30 Friendly Giant c
10.45 Chez Hélène
11.00 Mr. Dress-up
11.25 Pick of the Week
(Laurens van der Post-Profile)
11.55 CBC TV News
12.00 Luncheon Date
12.30 Search of Tomorrow c
1.00 Luncheon Date
1.30 As the World Turns c
2.00 Strategy c
2.30 Coronation Street
3.00 Thirty from Halifax
3.30 Edge of Night
4.00 The Galloping Gourmet c
4.30 Moment of Truth
5.00 The Adventures of Tom Sawyer . . c
5.30 Chansons c
6.00 This Living World c
6.31 Hour Glass
7.30 Rat Patrol c
8.00 Mission impossible c
9.00 Friday Night Movies:
"Never On Sunday"
11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.25 Night Report
11.40 Ciné-Six:
"The Oklahoma Kid"
1.00 Final Report

CFTM 10

8.30 Mire et musique
8.45 26-24-36 c
9.00 Métro-Matin c
10.00 Madame est servie c
11.00 Le dernier des Mohicans
11.30 Rin Tin Tin
12.00 Première édition
12.15 Ecole du bonheur
12.30 Eternel amour:
"Les révoltés" (1er)
1.00 Voix de femmes c
2.00 Ciné-vendredi:
"La belle de Cadix", opérette (France)
4.00 Madame s'amuse c
4.30 La cabane à Midas c
5.00 Le 5 à 6 c
6.00 Téléi-Métro c
7.00 Le 10 vous informe c
7.30 En première:
"Le port des pirates", aventures (E.–U.)
9.00 Secret bien gardé c
9.30 Détective
10.00 Québec sait chanter c
10.30 Le 10 vous informe c

CFCF 12

11.00 Sound of 12
11.25 News and Sign-On
11.30 University of the Air
12.00 Romper Room c
12.30 Magic Tom c
1.00 Marriage Confidential
1.30 In Town c
2.00 Peyton Place
2.30 Perry's Probe c
3.00 People in Conflict c
3.30 A Doctor's Diary c
4.00 Family Theatre:
"Broth of A Boy", comédie
5.30 Pierre Berton Show c
6.00 Pulse c
7.00 River Inn c
7.30 Country Music-Hall
8.00 The Friday Night Movie:
"The Purple Plain", drame c
10.00 The F.B.I. c
11.00 National News c
11.15 Pulse c
11.45 Pajama Playhouse:
"Paronoic", drame suivi de Newsroom 12

Le Festival cinématographique de Venise

"Nous sommes tous des cochons" - Pasolini

par Giuseppe Turi - collaboration spéciale au Devoir

VENISE – C'est seulement à sa huitième journée que le Festival du Film de Venise a présenté son premier film vraiment important et intéressant: "Il porcile" (La porcherie) de Pier Paolo Pasolini. Il s'agit d'un film où deux histoires s'entremêlent continuellement. Dans un milieu plus ou moins moyennageux, un jeune homme vit dans un désert volcanique, mourant presque de faim. Dans un contexte moderne, un autre jeune, un Allemand, vit dans un désert spirituel, bien qu'habitant une riche villa tout près de Bonn. Le jeune affamé finit par devenir cannibale, d'abord tout seul; ensuite avec un autre et plus tard avec des femmes et d'autres hommes qui forment tous sa famille naturelle. Le jeune allemand est aimé d'une jeune fille, mais ne peut répondre à son amour, puisque il est attiré singulièrement par les porcs. Son père, un riche industriel, et un autre grand industriel, qui est son rival politique et commercial, au lieu de se détruire l'un l'autre; finissent par fusionner leurs intérêts économiques et politiques (son père sait que son rival a été un criminel de guerre; le rival de son père connait le vice du jeune homme). Le jeune homme du désert tombe avec les siens dans un piège tendu par la société organisée et est condamné à être donné en pâture aux bêtes. Le jeune homme de la villa finit dévoré par les animaux qu'il aimait tellement, les porcs.

Une fable moderne et triste

Les deux histoires de Pasolini ne veulent démontrer autre chose que depuis toujours le monde est une immense porcherie, que nous sommes tous des cochons, et qu'il n'y a pas de place pour les contestataires d'hier et les contestataires d'aujourd'hui. Les jeunes ne peuvent se permettre le luxe d'être ni désobéissants ni indifférents, comme le jeune homme du désert et le jeune homme de la villa. Pour vivre, il faut s'intégrer dans les systèmes injuste de la société où, toutefois, il ne vaut pas la peine de vivre, puisque tous plus ou moins s'entredevorent entre eux.

Le film est d'un symbolisme facilement accessible et les deux histoires sont racontées avec un brio par le maître du cinéma qu'est Pasolini. Le dialogue est parfois et en même temps illogique ou intellectuel, du moins apparemment. Mais nous sommes dans le royaume de la poésie avec Pasolini et dans le monde de la poésie il ne saurait y avoir des limites à la liberté d'expression. Les interprètes du film, Pierre Clementi, Jean Pierre Leaud, Alberto Lionello, Ugo Tognazzi, Anne Wiazemsky jouent leur rôle "à la Pasolini", à savoir comme des êtres humains vivant dans une étable ou dans un monde sans issue.

Les images, les couleurs du film sont captivantes, mais on ne peut s'empêcher de reposer la question que plusieurs journalistes présents à la "Mostra" se sont posé: la porcherie, que serait la société humaine depuis toujours, empêche-t-elle Pasolini d'être lui-même, voire de vivre aux dépens de la "porcherie"?

G.T.

VENISE (AFP) – Les films latino-américains présentés cette année à la "Mostra" témoignent de la valeur et du dynamisme de ce nouveau cinéma, trop souvent méconnu.

Mercredi, la Bolivie était en scène avec "Yamar Mallku" le deuxième long métrage du jeune cinéaste Jorge Sanjines. Il reprend et élargit le problème posé dans son premier film "Ukmau" qui traitait du choc entre différentes communautés, différentes classes sociales, à l'intérieur du pays. Avec "Yamar Mallku", le propos s'étend au choc entre civilisation occidentale et mentalité locale.

Le film commence, en effet, par une citation de l'encyclique "Populorum progressio" sur le contrôle des naissances et une citation de textes nazis, de Goebbels et Rosenberg, sur la pureté de la race. Utilisant le procédé du "Flash-Back", le film conte l'histoire d'Ignacio, chef d'une communauté d'indiens boliviens, ou sous prétexte d'introduire le progrès, un centre américain pour la maternité stérilise les femmes. La découverte de cette initiative conduit les Indiens à la rebellion. Ignacio et ses compagnons sont punis. Blessé par la police, Ignacio est conduit par sa femme et son frère Sixto à La Paz, la capitale. Mais il faut du sang pour opérer le blessé: Sixto ne peut s'en procurer et Ignacio meurt ... Sixto revient alors dans son village pour devenir guérillero.

Sobre, bien rythmé, interprété presque entièrement par des non professionnels, le film a été chaleureusement applaudi par les critiques.

Télévision

Aperçus sur les nouvelles émissions

par André Major

La nouvelle programmation de Radio-Canada, après une semaine, n'a encore rien cassé. S'il y a un certain renouveau, il est bien mince, bien fragile et, pour tout dire, assez peu perceptible, même en étant attentif. Ces dernières semaines, on se permettait de faire danser des messages publicitaires au beau milieu d'une image de film ou de n'importe quelle émission, tout cela pour nous prévenir qu'il fallait les surveiller (les nouvelles émissions) et les bien regarder. On nous a donné beaucoup de mal pour rien.

Lundi soir, nous avons vu la première d'une série policière – importée, bien entendu – et qui s'intitule "Les Espions". L'intrigue n'en finit pas de s'allonger en nous ennuyant. Et nous ne verrons plus "Chapeau melon et bottes de cuir", la meilleure de toutes les séries étrangères qu'on nous a présentées depuis longtemps.

Quant aux informations, rien de nouveau si ce n'est que le Téléjournal dure un peu plus longtemps et qu'"Aujourd'hui" a été remplacé par "Format 30" dont la formule est intéressante. Louis Martin expose une situation, et Denise Bombardier, recherchiste, rencontre les personnes que cette situation concerne directement. Jusqu'à maintenant, la demi-heure est consacrée à un seul sujet, ce qui permet d'aller plus loin. Et, fait à signaler, on ne cherche plus, comme à "Aujourd'hui", à mettre les gens en boîte, à les pousser au pied du mur pour leur faire dire ce qu'on veut bien qu'ils disent. De ce côté-là, il y a un net progrès. "Format 60" est, lui aussi, plus soucieux de l'information, plus souple: au cours de la même émission, on couvre quelques événements de nature différente.

Il est encore trop tôt, de toute façon, pour juger de l'ensemble des nouvelles émissions d'information et d'affaires publiques. Chose certaine, on fait un effort pour couvrir l'actualité, la rendre plus vivante, en évitant davantage l'analyse et le commentaire.

Une nouvelle émission dite d'informations artistiques, animée par Dominique Michel et Denyse Filiatrault, les "2 D", a débuté cette semaine. Elle nous rappelle par son contenu "Toute la ville en parle". On y bavarde beaucoup, on y reçoit des artistes, ou encore on les suit à travers leurs voyages. Emission légère, très détendue à la façon du 10, où les vides sont mal remplis par la visite de quelques enfants d'artistes. Une révélation nous a été faite: l'animateur de "Zoom" sera désormais Yves Corbeil.

"La Bohême", qui nous vient de Québec depuis le début de l'été, poursuit sa carrière, et c'est tant mieux. Le climat a quelque chose de paroissial, mais on y présente des artistes qu'on méconnaît et qui ont parfois un grand talent.

Au Centre national des arts

Lila Kédrova dans "The Guardsmen"

par Naim Kattan

La compagnie du Festival Shaw de Niagara présente à Ottawa une pièce de l'écrivain hongrois Ferenc Molnar "The Guardsman". C'est la célèbre comédienne Lila Kedrova qui joue le principal rôle, ce qui donne au spectacle un grand éclat. Dans ses pièces Molnar a traité de grands thèmes sur un ton mineur, et l'on se demande si l'auteur de "Liliom" a rehaussé le boulevard en y introduisant des thèmes tragiques ou s'il a abaissé la tragédie au niveau du boulevard. On se pose cette question en quittant le Centre des Arts.

Le thème de "The Guardsman" est celui qui hante nombre de dramaturges depuis longtemps: le rapport entre le réel et le théâtral. Pirandello en a fait le sujet même de ses pièces, et dans "L'Amant", Harold Pinter a donné au thème une tournure tragique. Dans la pièce de Molnar nous assistons au déclin d'un grand amour entre deux comédiens. Leur mariage n'a que six mois d'âge, mais pour la comédienne Ilona c'est une date fatidique. Au septième mois elle donne d'habitude leur congé à amant ou mari.

Nandor, lui même un acteur, est le dixième de la série. Voyant arriver le moment ou un rival fera son entrée dans la vie de sa femme il conçoit un stratagème: c'est lui qui sera le prochain amant de sa femme. Il se déguise en officier de la garde et sa femme tombe amoureuse de lui. Va-t-il être jaloux d'un personnage qu'il a lui-même créé? Mise devant les faits, Ilona prétend avoir toujours reconnu son mari sous la défroque de l'officier de la garde. Aime-t-elle ou joue-t-elle l'amour? Son mari ne le saura jamais et ne souhaite plus le savoir. Le spectateur se trouve dans la même incertitude.

Molnar traite ce sujet éminemment tragique à la blague. Souvent ses plaisanteries apparaissent éculées, appartenant au boulevard des années '30. Et si la pièce a pris de l'âge elle n'a point perdu tous ses attraits, car chez Molnar la légèreté n'est pas synonyme de caricature ou de farce! Il règne dans le rapport qu'il établit

Suite à la page 8

CINERAMA
8 h. Tous les soirs - 2 h. mer. et sam.
DIMANCHE: 2 h. - 5 h. - 8 h. 30.
en CINERAMA
SON STÉRÉOPHONIQUE ET TECHNICOLOR
KRAKATOA
EAST OF JAVA
• L'éruption de ce volcan en 1883 fit 36,000 morts!
FAUTEUILS RÉSERVÉS EN VENTE ... par poste ou au théâtre ... MORGAN (C. d'achats Boulevard et Dorval); NUCKLE PHARMACIE (C. d'achats Laval); PINEAULT LIBRAIRIE, 3320 Ontario est.
3e MOIS POUR TOUS
IMPERIAL CINERAMA
1430 Bleury, Mtl. AV. 8-7102 ou 5603
METRO STATION PLACE DES ARTS

PLACE À L'OPÉRETTE
directement de Paris
Une spectaculaire production lyrique présentée dans une éblouissante mise en scène.
Le Chanteur de Mexico
Opérette en 2 actes et vingt tableaux de Francis Lopez avec
LUIS MARIANO
ARTA VERLEN
MAURICE BAQUET
La distribution complète du Théâtre Châtelet de Paris.
et le Ballet Madrilenos
Un record de 1200 représentations consécutives au Théâtre Châtelet.
DU 13 au 28 SEPT. 8.30 P.M.
Matinées: dimanches, 14, 21, 28 sept 2 hres. 30
Prix (taxe incl.) soirs: $6.50 $5.50 $4.50 $3.50 $2.50
matinées: $5.50 $4.50 $3.50 $3.00 $2.00
Billets en vente: Place des Arts; CCA, 1822, o. Sherbrooke (sous-sol); École Conduite Métro, Station Métro Longueuil; Centaur (Théâtre Instant) Pl. Ville-Marie; Hoffman's Antiques, 1472 Peel; Ed. Archambault, 500, o. Ste-Cath.; Caisse Pop. Maisonneuve, 4200 Adam; Atl. - Pac. Travel, 4950 Queen Mary; Bonder's 1188, o. Bernard; Universal Sta., 4617 Ch. Sources D.-des-O.; Charlebois, 2115, o. Jean-Talon; Imp. CM., 8225 St-Laurent et 5975 Monk; Galipeau, 1480, o. Fleury; Phar. Nuckle, Centre d'Achat Laval; Aubaine du Coupon, St-Eustache.
Billets d'étudiants ($1.00) se présenter en personne à CCA seulement.
COMMANDES POSTALES à CCA seulement, 1822, o. Sherbrooke avec chèque ou mandat et enveloppe-retour affranchie.
LOCATION PAR TÉLÉPHONE
CCA: 932-2171
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS

18 ANS
Valérie
"Je veux vivre!"
Avec DANIÈLE OUIMET GUY GODIN
Un film de DENIS HÉROUX
5e Mois
Salle climatisée
LE CINEMA PARISIEN
Horaire: 10.30 - 12.40 - 2.55 5.10 - 7.30 - 9.50
Dernier programme complet: 9.10 P.M.

18 ANS Adultes
Je Suis Curieuse (jaune)
un film de VILGOT SJOMAN – EN SUÉDOIS SOUS-TITRES FRANÇAIS
SEMAINE 7.30 - 10 h. - Samedi 3.-7.30-10.
FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

avec Elles ... 18 ANS Adultes
vous désirerez... vous aimerez... vous succomberez...
... SOUS LES CARESSES DU VENT NU...
EN COULEURS
A VOIR ABSOLUMENT ★★★
HORAIRE: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CINÉMA DE PARIS 900 OUEST, STE-CATHERINE TÉL.: 861-2996
FLEUR DE LYS 858 EST, STE-CATHERINE TÉL.: 288-3303

5e SEMAINE SALLE RESNAIS
YVES MONTAND ANOUK AIMÉE
UN SOIR... UN TRAIN
BIENTÔT LE GRAND AMOUR

élysée 35 MILTON (842-5053) SALLE EISENSTEIN 14 ANS
L'amour fou
un film de JACQUES RIVETTE
avec BULLE OGIER • JEAN-PIERRE KALFON
SEMAINE 7.30 - 9.45
SAM., DIM. 1.30 - 4.00 - 7.30 - 9.45

HORAIRE 12.50 - 3.45 - 6.45 - 9.40 / 11.20 - 2.15 - 5.15 - 8.10
LE CHOIX DES CRITIQUES
UNE SEMAINE SEULEMENT
18 ANS
DEUX SUCCÈS DE BERGMAN
ENTREZ DANS LE MONDE FANTASTIQUE DE
INGMAR BERGMAN
1- LA SOURCE AVEC MAX VON SYDOW B. VALBERG
2- ALL THESE WOMEN EN COULEURS
VERSION ORIGINALE ANGLAIS
PRIX SPÉCIAL POUR ÉTUDIANTS LUN. à VEN. 11.00 à 1.30
GUY CINEMA GUY & MAISONNEUVE TEL.: 931-2912
CINÉMA DE RÉPERTOIRE

CE SOIR et DEMAIN seulement
INGMAR BERGMAN
'L'HEURE DU LOUP'
7.30 - 9.30 (99¢) v.o. s.-t.a.
Samedi: 1.30-3.30-5.30- 7.30-9.30
DIMANCHE-LUNDI-MARDI
le tout-dernier BERGMAN
'LA HONTE' (Skammen)
BIENTÔT: "LE SOCRATE"
BIENTÔT: 'ZOOM-IN' TRUFFAUT
CINÉMA DE RÉPERTOIRE
99¢ verdi
5380 St-Laurent (277-4145)

Blue Bonnets
CE SOIR À 7H.45
Dimanche: 2h.00
Pas de courses le jeudi

YVES MONTAND
elles tiraient toutes le Diable par la queue...
un film de PHILIPPE DE BROCA
Scénario et dialogues de DANIEL BOULANGER
...et le Diable finit par se montrer.
14 ANS
Salle Renoir
le diable par la queue
avec MARIA SCHELL et JEAN ROCHEFORT - JEAN-PIERRE MARIELLE et avec MADELEINE RENAUD
Salle McLaren
Dernier jour "L'ASTRAGALE"
il y a un moment où le monde cesse d'exister!
18 ANS RÉSERVÉ AUX ADULTES
l'étreinte
EN COULEURS
DÈS DEMAIN
LE DAUPHIN
BEAUBIEN près d'IBERVILLE 721-6060

condition féminine

Éducation sexuelle à l'école: la CECM demeure prudente

par Renée Rowan

Deux écoles élémentaires du secteur anglais de la CECM expérimenteront à compter de septembre un programme en éducation sexuelle. Du côté français, aucun programme pilote ne sera mis de l'avant, mais les écoles seront autorisées à poursuivre des initiatives en éducation sexuelle, à condition que ces initiatives soient menées en liaison avec les parents des enfants concernés et en collaboration avec le comité consultatif de parents, là où il existe et sous la responsabilité de la direction de la région administrative.

A la suite du rapport préliminaire du comité inter-services sur l'éducation sexuelle à l'école, il a été résolu de n'exercer aucune pression pour qu'un plus grand nombre d'écoles mettent sur pied de nouvelles initiatives.

Le rapport, adopté par la CECM à la session régulière du 19 juin, est passé presque inaperçu. Si nous y revenons, aujourd'hui, c'est, croyons-nous, qu'il est de nature à intéresser les parents, particulièrement au moment de la rentrée scolaire.

La CECM reconnait que l'école, conjointement avec les parents, a un rôle à exercer dans l'éducation sexuelle des élèves et que cet enseignement devrait s'inscrire à l'intérieur d'un cours de formation personnelle. Elle permet aux directions d'écoles de déterminer avec leurs professeurs la politique à suivre face aux interventions occasionnelles de certains professeurs dans ce domaine, et de la communiquer aux parents en temps opportun.

Si le secteur anglais démarre plus vite que le côté français, souligne M. Jean Goyer, président du comité sur l'éducation sexuelle, c'est qu'il est plus prêt à expérimenter dès maintenant. Il possède déjà un matériel pédagogique plus abondant: manuels, livres de références, moyens audio-visuels, etc. Cette expérience-pilote, si elle s'avère concluante, aidera à définir le programme d'éducation sexuelle dans toutes les écoles du Québec.

Une responsabilité à partager

L'éducation sexuelle, note le rapport, est considérée par un grand nombre d'écoles ou de directions d'écoles comme étant une responsabilité qu'ils partagent avec les parents. Des 338 écoles qui ont répondu au questionnaire envoyé par le comité inter-services d'éducation sexuelle, 289, soit plus de 85 p.c. considèrent que l'éducation sexuelle est une responsabilité de l'école et de la famille. Treize écoles ne donnent aucune opinion concernant cet-responsabilité.

C'est au secondaire qu'on retrouve la plus grande unanimité concernant la responsabilité de l'école; en effet, seulement 6 écoles affirment que l'éducation sexuelle des enfants n'appartient qu'à la famille. A l'élémentaire, 43 écoles rejettent la responsabilité de l'éducation sexuelle.

Il est intéressant de noter, par ailleurs, que les écoles ne considèrent pas le corps professoral prêt à participer à l'éducation sexuelle des élèves dans l'immédiat. Tout en acceptant leur responsabilité, les écoles soulignent le danger de demander aux professeurs une intervention dans ce domaine sans auparavant leur avoir donné la formation et l'information nécessaires. Cette préparation est ressentie par les écoles comme la condition "sine qua non" de toute action de l'école dans ce domaine complexe.

Un vide qu'il est urgent de combler

Dans son rapport préliminaire, le comité sur l'éducation sexuelle à l'école insiste à plusieurs reprises sur l'absence d'une politique d'ensemble dans ce domaine et sur la nécessité de combler ce vide au plus tôt.

Une telle politique devrait, selon le comité, s'établir en tenant compte des lignes d'orientation suivantes:

– l'éducation sexuelle à l'école doit se faire simplement et naturellement;

– elle doit être intégrée à un programme plus large de formation personnelle;

– elle doit se faire de façon continue.

Une des conditions à remplir pour sauvegarder la simplicité et le naturel consiste à éviter, lorsqu'il s'agit de parler de sexualité à l'enfant, d'en faire un événement exceptionnel ou extraordinaire. Ainsi devrait-on éviter de "dépayser" l'enfant en le changeant de classe ou en le séparant de sa classe ou de son professeur habituel (ceci vaut tout spécialement pour les classes du primaire). Il faut aussi éviter les précautions trop spéciales ou excessives qui seraient de nature à trop "dramatiser" l'éducation sexuelle aux yeux des enfants.

L'éducation sexuelle ne doit pas par ailleurs devenir un cours spécifique ou isolé; elle doit plutôt constituer une composante importante d'un cours qui vise le développement de toute la personnalité. Un cours de ce genre ne doit pas passer sous silence les questions se rattachant au développement psycho-sexuel de l'enfant, mais leur accorder une part importante.

Le comité insiste enfin sur la continuité dans l'éducation sexuelle, la maturation sexuelle de l'enfant étant un processus continu où chaque année apporte un complément à l'année qui précède. Cette continuité favorise l'assimilation et la compréhension, concourt à la lente formation des attitudes.

Une jeune fille toute simple qui retourne en classe, voilà ce que la collection "Mode et rentrée" de la maison Morgan vous propose. Une série de modèles créés spécialement pour celles qui retournent à l'université et celles qui commencent une nouvelle carrière. Une gamme de prix très variés pouvant convenir, dit-on, aux budgets des étudiantes comme des jeunes travailleuses. Pantalons, chandails à col roulé, gilets courts, accompagnés d'un chapeau et d'une écharpe côtoient les blousons de cuir ou de fourrure. Une collection qui plaira également aux jeunes femmes qui ont adopté la ligne jeunesse.

Sur votre agenda

Date	Invitation	Lieu
5 septembre	Conférence de Mme Claude Ryan au Club du Premier Vendredi du mois, après la messe célébrée à 2h.30. Sujet: "L'éducation des adultes au Québec. Rens. 733-8211 poste 72.	Oratoire St-Joseph de Mtl.
9 septembre	Assemblée des auxiliaires des Soeurs du Service social de la Garderie Ste-Famille à 2hrs à la résidence de Mme C. W. Hemming. Rens: VI 5-0326.	376 Redfern ave, Mtl.
12-13 et 14	Congrès national des Dames de Champlain sous la présidence de Mme Gérard Chagnon. Thème d'études: "La femme contemporaine responsable de la société en devenir". Mlle Lise Roquet, psychologue dirigera les ateliers. Rens: Mme Tessier, 15 ouest, rue St-Paul, Ste-Agathe des Monts, Qué.	Pointe Gatineau, Qué.
Cours:	Une association internationale les Toastmistress Clubs offre des cours de personnalité en langue anglaise à partir du 8 septembre à 6hrs au Mount Stephen Club, 1430 rue Drummond, Mtl. Ren: 722-4871.	
Soins à domicile:	Des cours de premiers secours, soins à domicile et de puériculture sont organisés par l'Ambulance St-Jean à l'intention des femmes et des jeunes. Inscription cette semaine. Rens: 849-3555.	
Ouverture du Patro	Le Prévost à l'intention des jeunes et des adultes. Inscription les 19 et 20 septembre: 5707 rue St-Dominique, Montréal.	

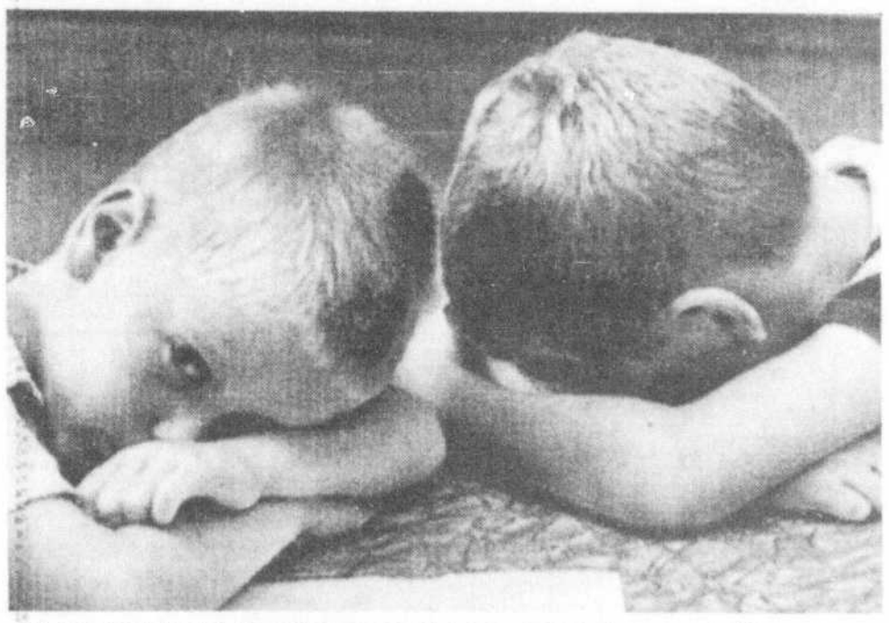

Le premier jour d'école quand on a 5 et 4 ans, mais c'est épuisant! Même s'il ne s'agit que de la maternelle. C'est alors que l'on apprécie les dix minutes de sieste au milieu de l'avant-midi. Marc n'a même plus la force de faire un sourire au photographe.

Chronique du consommateur

Les saucisses qui fondent à vue d'oeil dans la poêle à frire disparaîtront sous peu du marché si les autorités fédérales du service d'alimentation gagnent leur point.

Désormais, le contenu de gras sera limité à un maximum de 40 p.c. Pour le moment, le contenu ne doit pas dépasser 60 p.c. et la proportion de céréale ne doit pas être de plus de 4 p.c.

Le directeur général du directorat fédéral des aliments et drogues, le Dr R.A. Chapman, a averti les salaisons, dans une lettre récente, qu'il allait demander au ministre de la santé, M. John Munro, d'apporter les modifications nécessaires à la loi sur les aliments pour permettre aux inspecteurs de faire respecter cette nouvelle formule.

Avons noté pour vous...

... une hausse du prix du porc. On nous l'avait annoncée il y a quelques semaines, mais on a attendu que le congé de la Fête du travail soit passé pour l'appliquer. Dès le début de la semaine, les prix du porc frais, du jambon et du bacon ont subi une hausse de .04 à .06 la livre. Les hausses se font surtout sentir pour les meilleurs coupes.

Dans le dernier bulletin de la direction de l'économie du ministère de l'agriculture du Canada, on prévoit, en septembre, une hausse du prix des oeufs de la catégorie A gros. Les approvisionnements de poulets seront assez abondants et se vendront à prix soutenus; il se peut que les prix des gros poulets à rôtir augmentent.

Au comptoir des fruits et légumes il n'y a que quelques aubaines intéressantes à signaler. Le prix des pommes de terre en sac de 10 livres est maintenant de .30 chez Dominion et Steinberg; pour les consommateurs qui ont des caves froides, il y a avantage à les acheter en sac de 50 livres offerts à .99, au A & P.

Quant aux tomates, elles étaient encore à .23 la livre, hier, chez Dominion; on peut aussi les acheter en panier de 4 pintes à .89 ou encore mieux, à la boîte au marché. Elles sont plus fraîches.

Mme Jan Stophlett de Melbourne Beach en Floride fait campagne depuis plusieurs semaines incitant les consommatrices à ne pas acheter de boeuf tant que les prix n'auront pas baissé. Pour sympathiser avec le boycottage, un riche fermier de l'Iowa a envoyé à Mme Stophlett un petit veau prêt à manger. "Tout à fait délicieux, a dit Mme Stophlett mais cela ne m'empêchera pas de tenir le taureau par les cornes... tant que les prix du boeuf ne baisseront pas!" (Photo AP)

Le maïs en épi et le concombre représentent cette semaine de véritables occasions: .03 l'épi et .05 le concombre. Il suffit de le couper en morceaux, dans le sens de la longueur, de le rouler dans de la farine assaisonnée de sel et de le faire rôtir dans moitié beurre, moitié huile ou entièrement à l'huile. C'est délicieux servi avec une grillade.

Comment jouer au plus fin

Mme Pierre Lemerise, vice-présidente de l'Association des consommateurs du Canada (Québec) ne manque pas une occasion de dénoncer les hausses de prix, surtout celles qui risque peu d'attirer l'attention de la ménagère. Rien ne lui passe inaperçu.

Un certain café décaféiné (pour tout dire, il s'agit du Sanka), se vendait jusqu'à tout récemment $1.15 le pot de 5 onces. Maintenant, le même gros format qui ne contient plus que 4 onces, se vend .95. Si on fait un calcul rapide, cela revient dans le cas du pot de $1.15 à .23 l'once, et pour le pot de .95 à 23¾ l'once. En termes concrets, cela veut donc dire une augmentation de .03 pour quatre onces ou de .12 la livre.

C'est ainsi que l'on essaie de passer en douces les augmentations dans l'espoir que les femmes ne sont pas toutes, comme Mme Lemerise, "fortes en calcul".

Québec sait faire

Mais nous, madame, en tant que consommatrices, avons un examen de conscience à faire. C'est à peine si la ménagère québécoise met dans son panier de provisions, chaque semaine, 30 p.c. de produits agricoles alimentaires en provenance du Québec, pouvons-nous lire dans la revue Commerce du mois de juillet. Même dans nos milieux ruraux, la ménagère donne sa préférence aux aliments dont la provenance étrangère est nettement indiquée par les marques de commerce apparaissant sur l'emballage.

Une recette de saison

Les pêches achèvent, il faut en profiter. Cette semaine, elles se vendent au IGA à .98 le panier de quatre pintes et chez Steinberg, .99. Chez Dominion, elles étaient mercredi à $1.09. Mais elles sont délicieuses. Lorsque vous arrivez au fond du panier et que les pêches menacent de se gâter, voici une suggestion de dessert auquel votre famille ne saura résister. Elle nous vient du ministère fédéral de l'agriculture.

Pêches glacées

6 pêches moyennes, parées, pelées, en moitiés
2 c. à table de jus de citron
3 c. à table de beurre
1/3 tasse de cassonade
Quelques gouttes d'essence d'amande
Crème fouettée pour garnir
2 c. à table d'amandes mondées, grillées

Placer les pêches, côtés coupés en haut, dans un plat à four beurré et arroser de jus de citron. Défaire beurre en crème puis ajouter sucre et essence; en remplir les cavités des pêches. Cuire à 350°F, en arrosant de temps à autre. Servir chaud; garnir de crème fouettée et d'amandes. 6 portions.

R. R.

Échange d'information chez les pédiatres de langue française

STRASBOURG (AFP) – Le congrès de l'Association des pédiatres de langue française a pris fin hier à Strasbourg après trois jours de travaux.

Le congrès a réuni à la faculté de médecine de Strasbourg 800 médecins spécialistes venus de trente pays dont le français constitue la langue maternelle ou l'une des langues d'expression scientifique. Les travaux étaient consacrés à l'alimentation des prématurés, à la réanimation du nouveau-né et aux maladies dues aux anomalies du métabolisme.

Dans le domaine de l'alimentation des prématurés, les tendances nouvelles qui se sont manifestées ces dernières années ont été affermies, notamment en ce qui concerne l'enrichissement du lait maternel et le dépistage, des éventuelles intolérances des nourrissons à certaines substances contenues dans le lait.

Au cours des travaux sur la réanimation, les techniques d'examen les plus récentes permettent d'intervenir en temps utile pour éviter l'asphyxie, ce qui diminue de plus de la moitié le taux de la mortalité infantile.

Enfin des espoirs sont apparus en ce qui concerne les maladies plus rares dues à certaines anomalies du métabolisme, qui vont du trouble de la vue jusqu'à une iditotie plus ou moins complète. Le lien commun entre ces maladies est démontré par des procédés nouveaux d'investigation. Ce lien est la surcharge des tissus en produits de déchets due à l'absence congénitale d'un ou de plusieurs enzymes.

Sans l'aide d'un avocat, une Torontoise obtient un divorce en treize minutes

OTTAWA (PC) – Rietta Anna Fisher, qui présentait hier sa cause devant un tribunal d'Ottawa, sans l'aide d'un avocat, a obtenu un divorce en 13 minutes. Elle estime avoir épargné $500 en se présentant à la cour sans être accompagnée d'un conseiller légal.

Cependant, dans le cas de Muriel Elizabeth Addison, qui avait tenté elle aussi de se priver des services d'un avocat, la requête en divorce a été rejetée par le président du tribunal. Celui-ci a décrété que la demande n'apportait pas de preuves suffisantes de la prétendue inconduite de son mari.

Madame Fisher, qui travaille comme serveuse, a déclaré au cours d'une interview qu'elle avait réuni tous les documents nécessaires et fait parvenir à son mari un avis de comparution en s'adressant à un officier de l'état civil, à Toronto. Les frais étaient d'environ $70, plus le billet de retour à Toronto.

Si un avocat s'était chargé de de l'affaire, madame Fisher dit qu'elle aurait dépensé $600.

Elle a plaidé elle-même sa cause, se basant sur l'insuccès de son mariage, un motif qui est maintenant admis en vertu de la loi revisée du divorce.

LA COUTURE CHEZ SOI

Un ravissant petit "jumper"...

Patron No 984

Le patron imprimé no 984 est offert pour les tailles 4-10.

Ce patron est en vente au prix de $1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement, avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

COURS D'INITIATION à la DECORATION INTERIEURE
Sous la direction des
ARTISANS DU MEUBLE QUEBECOIS INC.
Les inscriptions devront être faites au
88 EST, ST-PAUL
VIEUX-MONTREAL
866-1836
Date-limite: 8 sept. 1969

les MOTS CROISÉS du Devoir

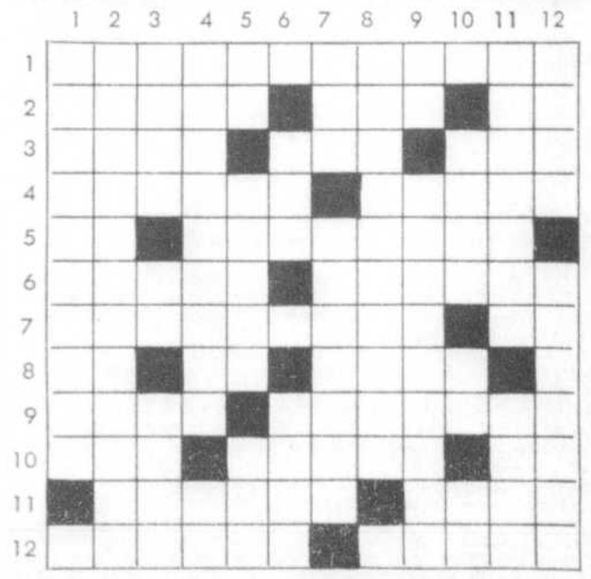

Horizontalement

1– Que l'on ne peut raconter.
2– Négresse – Pluie – Lui.
3– Qui a été trompé – Durillon – Mille six.
4– Evêque de Lyon martyrisé au IIIe siècle (fête 28 juin) – Aime avec passion.
5– Altesse Royale – Qui n'a pas encore atteint l'âge de puberté.
6– Fille du frère – Ancien instrument de musique.
7– Qui tient de l'ichor – Actinium.
8– Tellement – Mesure chinoise – Qui n'a pas été blanchi.
9– Maman – Rester en équilibre à la surface d'un liquide.
10– Epoque – Se dit d'une feuille dont le pétiole est fixé au milieu du limbe – Platine.
11– Articulation de l'humérus avec la ceinture scapulaire – Substance concentrée dans l'urine.
12– Rend sûr, durable – S'adresser à la Divinité.

Verticalement

1– Science de la langue et de la civilisation de l'Inde.
2– Qui servent à la nutrition.
3– Outil de tailleur de pierre – Interjection – Etoffe d'ameublement.
4– Qui vit dans le sable – Or.
5– Cérium – Mélange pulvérulent de corindon, de magnétite, d'hématite – Sans mélange.
6– Pied de vigne – Fend légèrement un objet.
7– Nouveau – Dont on se sert ordinairement.
8– Petite cavité ménagée entre deux moulures.
9– Or – Militaire qui déserte.
10– Qui a cessé de vivre – Note de la gamme. – D'un verbe gai.
11– Remettra par trahison – Arme ancienne.
12– Soutire – Repousser, tenir à distance.

Solution d'hier

LA JEUNE CHAMBRE ACCUEILLE POUR LA 1ère FOIS LES HOMMES D'AFFAIRES À L'EXPO-QUÉBEC

Fermeture le 7 septembre

Un nombre record de visiteurs se sont rendus à Expo-Québec depuis l'ouverture de cette manifestation annuelle, jeudi dernier (le 28 août). En effet, au cours des cinq premiers jours, 276,007 personnes ont franchi les tourniquets et les organisateurs sont confiants d'atteindre leur objectif de 500,000 visiteurs, à la fermeture de l'Exposition le 7 septembre.

Les organisateurs croient que les améliorations apportées à Expo-Québec 69 ont suscité cet enthousiasme du public. Pour la première fois de son histoire, l'Exposition a organisé un service d'hôtesses. Pour la première fois également, la Jeune Chambre de Québec y accueille les industriels et les hommes d'affaires à son Salon des hommes d'affaires.

Expo-Québec compte en outre un plus grand nombre d'exposants recrutés dans les secteurs de l'industrie et du commerce et la participation gouvernementale, tant fédérale que provinciale n'a jamais été aussi forte que cette année. Les visiteurs s'accordent, d'ailleurs, a souligner la variété, la qualité et l'originalité des éléments d'exposition.

Expo-Québec en est à sa deuxième année dans l'application d'un plan quinquennal de rénovation destiné à lui donner un nouveau visage et à élargir son rayonnement à travers le Québec, le Canada et même à l'étranger.

M. Helmut W. Styhler, (au centre) délégué commercial du consulat général d'Allemagne à Montréal, a visité Expo-Québec en compagnie du directeur-administrateur de l'Exposition, M. Paul E. Maheux et de l'hôtesse Carole. M. Styhler s'est dit fort intéressé par les éléments d'exposition des Pavillons de l'Industrie et du Commerce. Il a, par ailleurs, laissé entendre que son pays pourrait participer à Expo-Québec dès 1970 et y occuper un vaste emplacement.

potins financiers

La Bourse de Toronto a connu, hier, certaines hésitations pour la 1ère fois depuis 5 séances. La Bourse de Montréal, qui avait faibli avant-hier pour la première fois depuis 4 séances, avait repris son aplomb hier. Sur la Bourse de N-Y, l'indice des industriels, compilé par DJ, clôturait hier 10.37 points plus bas à 825.30. La Bourse de Paris n'a pas été affectée par les mesures d'austérité prises par le gouvernement. L'intérêt spéculatif paraissait centré, hier, sur la Bourse de Londres sur les titres d'ici, à la suite de la publication de son rapport semestriel.

●

Selon une autorité du Nord Vietnam, il n'y aurait pas de changement dans la politique intérieure ou extérieure de ce pays, en dépit de la mort de Ho Chi Minh.

●

Le président des E-U tenterait de réduire les effets inflationnistes de la réforme fiscale, envisagée par les membres du Congrès américain. Il voudrait que ce dernier soit moins dur pour les compagnies.

●

Shearson, Hammill & Co. Inc. doute de la durée de la consolidation récente du marché boursier américain, car, les conditions fondamentales ne présagent pas un essor prolongé. Il faudrait donc s'attendre à une tendance irrégulière à Wall Street d'ici quelque temps, mais comme la Fête du Travail cette semaine a marqué la fin de l'été à la bourse, cette dernière devrait être plus achalandée qu'antérieurement et les chances seraient bonnes de prendre des positions à longs termes, en vue de la prochaine reprise de la liste mobilière américaine. Selon cette firme Grand Union, Purex, Raytheon, et Combustion Engineering sembleraient prometteurs, de même que certains titres de pétrole, de banques et d'aviation.

●

Au 31 juillet 1969, les dépôts d'épargne personnels dans nos banques à charte atteignaient les $14,756,000,000.00 vs $13,187,000,000.00 a la même date en 1968, et cela sans tenir compte des autres dépôts par le public s'élevant à $10,077,000.00 vs $9,769,000,000.00 au 31 juillet 1968. Il ne manque donc pas d'argent pour profiter des prix d'occasions de bien des titres boursiers présentement et même d'obligations — il en sortira une sous peu comportant du 9%.

●

Les transactions sur les actions d'Upton Copper Ltd ont été suspendues sur la Bourse Canadienne, à son ouverture le 3 septembre 1969. La compagnie a fait défaut d'envoyer durant le temps prescrit, à ses actionnaires et de présenter aux autorités de la Bourse précitée pour ses dossiers son rapport annuel, couvrant ses opérations au cours de l'année terminée le 31 décembre 1968.

●

La fermeté des actions de la CAE Industries hier en bourse locale est attribuable à l'adjudication de contrats de près de $4,000,000 par des agences gouvernementales des E-U et du Canada pour la fabrication d'instruments aériens de précision.

●

Le fait que bien des entreprises canadiennes possèdent des directions faibles et peu imaginatives expliquerait la grande attention portée par maints spéculateurs canadiens aux valeurs des E-U, selon une dépêche de la P.C., reçue hier, qui commentait un rapport signé par MM Douglas H. Fullerton et Catherine J. Starrs. Ces derniers sont d'opinion que les données fournies par les entreprises canadiennes ne contiennent pas autant d'explications que celles fournies par les cies américaines.

●

Les détenteurs d'actions de premier privilège 6.85% cumulatif, de Rothmans of Pall Mall Canada pourront transiger dès lundi le 8 septembre 1969 sur les droits (warrants) émis en faveur de ceux immatriculés le 3 septembre 1969.

●

Les actions des entreprises suivantes se vendront ex-dividende aujourd'hui en bourse: Industrial Acceptance Corporation Ltd. privilégiée 4½% — $1.12½ l'action; 5¾% privilégiée — 35.94 cents l'action; ordinaire — 17.50 cents l'action. Laurentide Financial Corporation Ltd. $1.40 privilégiée — 35 cents l'action; $2.00 de second privilège — 50 cents l'action.

●

Le nombre de nouveaux puits de pétrole mis en production en Amérique du Nord est à son plus bas, au dire du président de Texaco.

●

Au cours de la semaine terminée le 9 août 1969, les ventes des grands magasins ont dépassé de 4.7% celles de la semaine correspondante en 1968. Les variations ont été les suivantes: provinces de l'Atlantique, — 2.6%; Québec, +0.5%; Ontario, +5.1%; Manitoba, −2.7%; Saskatchewan, +3.8%; Alberta, -2.0% et Colombie-Britannique +18.1%.

●

Au premier trimestre de 1969 les autres détaillants ont déclaré un encours de 441 millions de dollars et les compagnies d'essence (carte de crédit), un de 119 millions. Au dernier trimestre de 1968 les caisses de crédit et les caisses populaires ont déclaré un encours de 1,247 millions de dollars. Le chiffre du premier trimestre de 1969 pour ces deux dernières n'est pas encore connu.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Inscription en Bourse locale d'actions additionnelles de Financial Collection Agencies Ltd.

60,000 actions ordinaires additionnelles de Financial Collection Agencies Ltd ont été inscrites cette semaine sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. Cette inscription additionnelle couvre les actions, émises par suite d'un placement privé, conformément à la souscription qui a pris effet par l'intermédiaire de Gairdner and Company Limited. La société Trust Royal a pris 40,000 actions à $8.75 chacune et Dwyer, McGregor & Co. Ltd, 20,000 actions, aussi au prix de $8.75 chacune. Ces actions furent achetées pour des fins de placement seulement.

Hollinger Mines s'est ressentie de la grève à l'Iron Ore Company of Canada

La Hollinger Mines Limitée annonce que ses bénéfices nets pour le premier semestre de 1969 se dégagent à 2,407,000 dollars ou 49 cents par action contre 3,154,000 dollars ou 64 cents par action pour la même période de l'exercice précédent, selon C.N.W.

Le président de la Hollinger, M. A.L. Fairley, Jr., précise que le fléchissement des bénéfices est essentiellement attribuable au conflit syndical, maintenant réglé, qui a interrompu pendant plus de trois mois l'activité de l'Iron Ore Company of Canada. En effet, l'un des principaux postes de recettes de la Hollinger est les redevances que l'Iron Ore verse à des filiales de la Hollinger. M. Fairley a ajouté que le tonnage perdu ne sera rattrapé qu'en partie d'ici la fin de l'exercice, et qu'en conséquence, les bénéfices de 1969 s'en ressentiront.

Hunter Douglas Limited a vu ses bénéfices augmenter de 25% durant le 1er semestre

Hunter Douglas Limited vient de faire parvenir à ses actionnaires un rapport provisoire, couvrant les 6 mois terminés le 30 juin 1969. Dans son message, le président du conseil d'administration leur déclare en partie ce qui suit:

"J'ai le plaisir d'annoncer que les bénéfices nets du Groupe, après déduction des intérêts minoritaires, pour les six mois terminés le 30 juin 1969, se sont élevés à U.S. $2,312,000 (équivalant à U.S. $.44 par action, ou, au taux de change d'aujourd'hui, à Can. $.47, par action) à rapprocher de U.S. $1,839,000 pour la période correspondante en 1968, soit une augmentation de 25%. Les ventes se sont chiffrées par U.S. $48,190,000 durant la première moitié de 1969 comparativement à U.S. $37,661,000 pour la même période de l'année dernière.

La production, le chiffre d'affaires et les bénéfices ont atteint de nouveaux sommets principalement attribuables au maintien du niveau élevé des ventes de nos matériaux de construction et de consommation dans la plupart des pays où nous exerçons des activités, ainsi qu'à une très grande demande pour nos biens d'équipement provenant surtout d'industries axées sur les biens de consommation, d'où le carnet de commandes important qui s'étend jusqu'en 1971. Notre réussite est aussi attribuable à une amélioration de la productivité et à une surveillance constante des coûts.

La seconde moitié de l'année représente normalement une plus grande proportion des gains annuels. Par exemple, les bénéfices nets pour les premiers six mois de 1968 étaient de U.S. $1,839,000, à comparer aux bénéfices nets qui se sont établis pour 1968 à U.S. $5,105,385. Bien que plusieurs économistes prédisent une baisse des affaires en Amérique du Nord au cours de la seconde moitié de 1969, nous comptons que nos activités à travers le monde durant la seconde moitié de 1969 mèneront à des résultats supérieurs à ceux obtenus au cours de la même période en 1968. Exception faite de circonstances imprévues, nous prévoyons réaliser sur des ventes d'environ U.S. $100,000,000 en 1969 un gain de 15% supérieur à celui de 1968.

St-Lawrence Columbium and Metals Corporation voit ses profits augmenter

La St-Lawrence Columbium and Metals Corporation, dont Me Jean-Joffre Gourd est le président, a rendu public ces jours-ci un rapport non vérifié de son compte de profits et pertes durant le premier semestre du présent exercice financier, s'étendant du 1er octobre 1968 au 31 mars 1969, ainsi que pour les 3 mois terminés le 30 juin 1969. On y note pour le premier semestre précité que la production s'est élevée à 1,360,400 livres de Cb2o5, soit une moyenne mensuelle de 226,700 et que durant le trimestre terminé le 30 juin 1969, la production atteignit 868,200 d'où une moyenne mensuelle de 289,400 livres; ce qui augurerait bien pour le dernier trimestre de l'année courante. La valeur nette de la production fut de $1,333,300 ou de $222,200 par mois durant le 1er semestre précité et de $863,500 ou de $287,800 durant les 3 mois terminés le 30 juin 1969. Le profit avant la dépréciation, a été de $147,100 pour le premier semestre et de $238,300 pour le 3ième trimestre mentionné ci-haut, soit donc l'équivalent de $79,400 par mois vs $24,500. L'on notera ici que les prix de ventes furent plus considérables à chaque trimestre.

Marcel CLEMENT

Théorie de l'opinion contraire en Bourse

Commentée par M. Jules L. Tremblay, de Tassé & Associés Ltée

La plus grande caractéristique des marchés actuels est probablement leur tranquillité. A la Bourse de New York, par exemple, le volume quotidien est dans les 8 ou 9 millions, comparativement à 12 ou 13 l'an dernier. Cependant, tout est relatif, surtout si l'on considère qu'il y a seulement 6 ou 7 ans, l'achalandage n'était que dans les 3 millions...

Il n'est pas facile de prédire la tournure des événements dans une situation aussi confuse que celle qui nous confronte présentement. En partant du principe que la Bourse fait rarement ce qu'on attend d'elle, qu'elle prend un malin plaisir à décevoir l'opinion majoritaire, la clé du succès consisterait précisément à établir en quoi consiste l'opinion majoritaire et prévoir... le contraire. Essayons pour voir.

Selon certains sondages dignes de foi, l'opinion majoritaire semble se rallier autour de la probabilité que l'indice Dow-Jones des Industrielles retourne d'abord au niveau 790-800, ou même plus bas, avant d'entreprendre une autre grande hausse soutenue (bull market). En somme, l'opinion majoritaire concède que la route sera peut-être rocailleuse encore pour quelque temps mais que, l'an prochain, tout ira très bien. Au fait, les mêmes sondages révèlent que la plupart des experts s'attendent à voir Dow-Jones à plus de 1,050 l'an prochain. Certains vont même jusqu'à 1200 dans leurs pronostics. Seulement une infime minorité entrevoit une baisse au-dessous de 800 ou de 700; quant à la possibilité de toucher 500 ou 600, il ne faut pas en parler.

Prenant l'antithèse ou l'opinion "contraire" de cette opinion majoritaire, ne serait-il pas possible, que, pour plusieurs semaines, les marchés se maintiennent autour des niveaux actuels ou même continuent de monter dans une certaine mesure pour ensuite reprendre leur baisse du printemps dernier, choisissant pour ce faire le moment même où la majorité aura cessé d'anticiper un retour au niveau 790-800?

Précisons que cette théorie de l'opinion "contraire" n'est ni un simple jeu de l'esprit, ni une fantaisie; sa performance a probablement été supérieure à tout autre système de "timing" et c'est compréhensible puisqu'elle fait appel au facteur psychologique, lequel est l'un des deux ou trois grands facteurs qui déterminent les cours de la Bourse. Le grand facteur de base, les perspectives économiques, est extrêmement difficile à apprécier comme en font foi les prédictions des économistes dont la performance n'a jamais été des plus brillantes. En attendant, les quelques titres ci-dessous ont de bonnes chances de participer au ralliement, soit UAP Inc. Power Corporation, et la Corporation de Gaz Naturel du Québec.

Canadian British Aluminum Co. déclare un dividende

BAIE-COMEAU (CNW) — Un dividende de 40 cents par action des classes A et B, du capital-actions en circulation, la compagnie fut déclaré à une assemblée du conseil d'administration de Canadian British Aluminum Company Limited, tenue hier.

Le dividende est payable aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires, le 24 septembre 1969.

Fusion de 2 grosses compagnies chimiques

KDALE (AFP) — Prochaine naissance d'un nouveau géant de l'industrie chimique mondiale. Les deux sociétés suisses de produits chimiques et pharmaceutiques Cicha et Ceigy ont confirmé hier matin, dans un communiqué, leur intention de fusionner sur une base d'égalité.

Toutefois, la fusion est retardée par les importants intérêts que ces deux sociétés suisses ont aux E-U. Une fusion de leurs intérêts américains doit éviter de tomber sous le coup de la loi anti-trust.

Le chiffre d'affaires consolidé de Ciba est de 2 milliards 650 millions de francs suisses. Celui de Ceigy est de 2 milliards sept cent trente millions de francs suisses.

Can. Superior Oil

Le revenu net de la société Canadian Superior Oil, au premier semestre de 1969, s'est élevé à $2,014,384 comparativement à $5,545,239 pour les six premiers mois de l'exercice précédent. Le revenu brut de la compagnie, au cours de cette période, a marqué $17,665,914 à rapprocher de $17,496,010 pour le premier semestre de 1968.

Cours de l'or

PARIS (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 76.50 hier sur le marché libre de l'or français, comparativement à 77.00 mercredi. L'aigle, pièce d'or américaine de $20, valait 223.20 au regard de 223.40 la veille.

Hausse des prix du zinc brut porté à 15½ cts la livre

MONTREAL (PC) — Cominco Ltd. annonce qu'à compter d'hier jeudi le prix du zinc brut extrait dans sa mine de l'Ouest sera augmenté d'un cent à 15 1-2 cents la livre.

Cette hausse correspond à des augmentations semblables annoncées aux Etats-Unis. La précédente hausse de Cominco remonte au 1er mai alors que le prix de la livre de zinc avait été majoré d'un demi-cent.

NOMINATION

M. YVES NORMANDEAU, B.A., L.S.C., C.A.

M. Fernand Bérubé, président de LES EDITIONS FRANCAISES Inc., distributeurs exclusifs pour le Canada de la Librairie Larousse de Paris, et des EDITIONS PEDAGOGIA Inc., société d'édition de manuels scolaires canadiens, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Yves NORMANDEAU, B.A., Licencié en Sciences commerciales et C.A., au poste de Directeur général de ces deux sociétés.

M. Normandeau occupe ses nouvelles fonctions au siège social des deux sociétés.

Siège social: 192, rue Dorchester, Québec 2e
Succursale, 8440 boulevard Saint-Laurent, Montréal 351

Bourse de Montréal

La place locale, de nouveau en équilibre instable

Malgré de légers gains en début de session, la Bourse était en perte à la fermeture, jeudi. Cette tendance à la baisse a commencé à se manifester mercredi. Les banques étaient l'un des secteurs les plus touchés alors que les services publics s'avéraient le secteur le plus solide.

Le nombre de titres enregistrant une perte dépassait celui des titres en gain par 134 au regard de 69.

L'indice composé marquait une perte de .61 pour passer à 173.62.

Les courtiers disent que le marché a commencé à baisser quand il ne s'est plus trouvé d'acheteurs pour maintenir la reprise qui s'était amorcée la semaine dernière.

Parmi les banques, la Commerce était en tête des perdants avec une baisse de 7-8; les autres pertes fractionnelles étaient moindres.

Chez les industrielles, Crédit Foncier enregistrait une hausse de 7 1-2 pour passer à 72 mais les courtiers se disent incapables d'expliquer cette hausse. Premier enregistrait une hausse de 1 point pour passer à 6. Falconbridge marquait une perte de 1 1-2; Wajax et Ronalds-Federated marquaient une diminution de 1 point.

Parmi les mines et pétroles, Hudson Bay Mining était en baisse de 2.

Parmi les services publics, B.C. Tel gagnait 1-2 alors que Quebec Tel était en baisse de 5-8.

A la Bourse canadienne, Canadian Arena a fait un bond de 175 pour passer à 900 alors que Belgium baissait de 2 pour passer à 21.

Parmi les valeurs spéculatives, Patino a eu un gain de 3-4 pour passer à 38 1-4 et Madeleine est passé à $5.45 avec un gain de 30 cents.

L'indice des banques a subi une perte de 4.25 pour passer à 166.47 alors que celui des papiers passait à 113.43 avec une perte de .60; l'indice des industrielles est passé à 181.56 avec une perte de .23 et les services publics sont passés à 144.90 avec une baisse de .17.

Le volume des transactions sur les deux Bourses se chiffrait à la fermeture par 818,400 alors que, mercredi, il était de 809,300.

Dividendes

Dominion Founderies and Steel Co. Ltd., 20 cents l'action ordinaire, le 1er octobre, inscription le 11 septembre: $1.18 l'action privilégiée de série A à 4 3-4 pour cent, le 1er novembre, inscription le 9 octobre.

Loblaw Groceterias Co. Ltd., 40 cents l'action de premier privilège de série B, le 15 octobre, inscription le 15 septembre.

Monarch Investments Ltd., 75 cents l'action ordinaire, le 24 septembre, inscription le 15 septembre.

T. G. Bright and Co. Ltd., 50 cents l'action ordinaire, le 30 septembre, inscription le 16 septembre.

Na-Churs International

Les revenus nets consolidés de Na-Churs International Ltd pour les neuf premiers mois de 1969 se sont élevés de 7.8 pour cent pour atteindre $358,490 (soit 70 cents par action ordinaire) comparativement à $332,559 (ou 64 cents par action) en 1968 pour la même période. Les ventes se sont pour leur part accrues de 9.7 pour cent, étant cette année de $7,010,920. Les profits avant impôts étaient plus élevés de 10.6 pour cent à $724,524. Le carnet de commandes bien garni de la compagnie laissait prévoir qu'elle serait en mesure de maintenir les bénéfices au présent niveau à moins d'annulations massives de commandes, ce qui ne semble pas devoir se présenter.

Bourse de Toronto

Interruption, hier, de la reprise qui durait depuis 5 séances sur ce marché

TORONTO — La Bourse de Toronto a interrompu jeudi une progression de cinq jours en accusant un net recul.

L'indice des industrielles a perdu 1.02 à 175.47, les pétroles de l'Ouest 5.77 à 245.31, les métaux communs .43 à 107.05 et les aurifères .02 à 181.75.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 306 à 167 au cours d'une séance marquée par l'incertitude.

Parmi les banques, Canadienne Impériale a reculé de 3-4 à 18 3-4, Nouvelle-Ecosse de 1-2 à 22 1-2 Toronto-Dominion de 1-2 à 18 1-2, Royale de 3-8 à 19 7-8 et Montréal de 1-4 à 15.

Dans les mines industrielles, Falconbridge a perdu 4 à 70 et Inco 1-4 à 39 1-8. Les négociations doivent reprendre lundi chez Falconbridge. La grève a commencé le 21 août.

Stelco a progressé de 1-4 à 23 et Algoma Steel est restée inchangée à 16. Les métallos de ces deux compagnies sont en grève.

Hudson Bay Mining a régressé de 1 1-2 à 78, Cominco de 1-4 à 29 1-4 et Noranda de 1-4 à 33 1-4. Les trois sociétés ont haussé le prix du zinc à 15 1-2 la livre sur le marché canadien.

CAE Industries a gagné 1-8 à 8 3-8, Quinte Milk A 3 à 8 1-2 et Quinte dans ses actions ordinaires 2 1-2 à 10.

Bourse de N-Y

Wall Street était redevenu réactionnaire hier

NEW YORK (AFP) — La tendance a été très lourde à Wall Street jeudi. L'annonce d'une réduction des dépenses fédérales dans le secteur des travaux publics et les incertitudes que fait planer sur l'avenir du conflit vietnamien la mort d'Ho Chi Minh ont fortement déprimé le marché. Des pertes substantielles ont été enregistrées dans la quasi totalité des compartiments. Les affaires cependant n'ont pas été particulièrement actives.

Les constructions aéronautiques, les pharmaceutiques et les pétroles ont été particulièrement lourdes. Les chimiques, notamment Dupont de Nemours, les électroniques, les alimentaires, les télévisions, les papiers et les cinémas se sont affaiblis. Les automobiles, les transports aériens, et les caoutchoucs se sont nettement repliés en dépit de légers progrès d'American Motors, de Trans World Airlines et le General Tire. Les sidérurgiques et les tabacs ont fait preuve de résistance tandis que les ordinateurs ou Control Data et Burroughs, les mécaniques et les cuprifères ont évolué irrégulièrement. Les grands magasins ont été les seuls à échapper à la tendance générale et à s'inscrire en légère hausse.

Indices Dow Jones

	Open	High	Low	Close	Ch'nge
30 Inds	832.56	835.67	822.20	825.30	−10.37
20 Rails	199.96	200.69	197.95	199.52	− .41
15 Utils	115.83	116.31	114.62	115.06	− 0.93
65 Stcks	281.41	282.47	278.22	279.64	− 2.37

LA SOCIETE DE FINANCEMENT LABRADOR INC.

AVIS D'UN DEUXIEME PAIEMENT PARTIEL

Aux détenteurs de billets garantis 6½% à fonds d'amortissement Série "A" datés du 15 avril 1959 et échéant le 15 avril 1969.

AVIS est par les présentes donné que TRUST GENERAL DU CANADA, ès qualité de fiduciaire en possession des biens affectés à la garantie des billets garantis Série "A" de la Société de Financement Labrador Inc., en défaut, effectuera, le 30 septembre 1969, à même le produit de la réalisation des biens affectés qu'il a actuellement en mains, un deuxième paiement partiel représentant 20% du montants totaux dûs à cette date sur chacun des billets et coupons y attachés et s'y rapportant, en capital, intérêts, intérêts sur intérêts, sans préférence, priorité ni distinction entre tels principal, intérêts et intérêts sur intérêts.

Les détenteurs des dits billets garantis sont en conséquence requis de présenter leurs billets au bureau du TRUST GENERAL DU CANADA, 909 ouest boulevard Dorchester, Montréal. Le paiement sera fait par chèque à l'ordre du déposant et les billets seront retournés en même temps après avoir noté sur iceux le montant dont ils se trouveront réduit en principal, intérêts et intérêts sur intérêts ainsi que ladite date de paiement.

Après ladite date fixée pour le deuxième paiement, les détenteurs n'auront droit à des intérêts que sur le solde du principal, intérêts et intérêts sur intérêts qui leur sont encore dûs sur les dits billets garantis déduction faite de ce deuxième paiement.

TRUST GENERAL DU CANADA
Fiduciaire

Montréal, le 3 septembre 1969

A LA SAUVEGARDE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Roger Aubé, c.l.u.

M. Roger Aubé, instructeur-gérant de La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie, du bureau régional de St-Hyacinthe, a obtenu au terme de trois années d'études, le titre d'Assureur-Vie Agréé (c.l.u.), titre accordé par l'Institut des Assureurs-Vie du Canada.

M. Aubé s'est vu décerner la "Médaille Commémorative Leslie W. Dunstall", honneur que reçoit chaque année le meilleur diplômé c.l.u. de chaque province.

À noter...

Nous apprenons que Brault, Guy Chaput Inc a agi hier comme agent dans la vente de 50,000 actions de Les Distilleries Melchers à la Dominion Securities Corp. et que le prix fut de $12.50. Cette transaction ne nous dit rien qui vaille.

Titres au Comptoir

	Off.	Dem.
Admin & Trust	24	26
AGT Data	17	18
Aquacare	5½	6½
B.C. Moly Wts.	3	4
Bushnell TV, "A"	18	20
Central Dynamics	4	4½
Crown Life	28	31
Data-Line Systems	5½	6
Elect Associates	14	16
Excelsior Life	180	195
Extendicare	6¾	7¼
Facs Ltd.	8½	9½
Financial Life	13½	14½
General Impact	11½	12½
Grenache	2¼	2¾
Greyhound	5¾	6¼
Hawker	4¾	5¼
H. M. Taxsavers	1	1½
In-Place Com.	2	3½
Int. Systcoms	3	5
Jesperson Kay	14	15
Jolly Jumper Wts.	5	6
Jolly Jumper	8	9
KSF Chemical	3	3½
London Life	70	75
Life Aid	3	4
Logistics	5½	6
Marigot Inv.	3	3½
Marigot Wts	1	2
Multiple access	8	8¾
Peoples Stores	18½	19¼
Peoples Bank	6	7
Prodec	6¼	6¾
Radco	4¾	5¼
Rapid Data	6	6¾
Sklar Mfg.	3	3½
Space-Pak	8	8½
Spar Aero	3¼	3¾
Stability	6	7
Superior Electronics	3	3¾
Steadman	22	25
System Dimensions	11	12
Unican Wts.	1	—
Zodiak	2¼	3

Fonds mutuels

Cours fournis par Francis I Dupont & Cie

	Offre	Dem.
Adnac Mutual Funds	2.26	2.47
x Affiliated Fund Inc Com	8.07	8.72
All Canadian Com	7.79	8.51
All Canadian Div	9.25	10.11
All Venture (Canadian)	4.39	4.80
x Business Shs (American)	3.28	3.55
American Growth	6.40	7.03
Andreae Equity	4.01	4.38
Associated Investors	5.39	5.44
Beaubran Corp	42.39	46.03
x Boston Fund Ltd	8.31	9.08
x Bullock Fund Ltd	15.34	16.80
Canada Growth Fund	6.60	7.25
Canada Security Fund	7.11	-
Can. Gas & Energ Fund Pfd	14.87	16.30
Canadian Investment Fund	4.32	4.74
Canadian Trusteed Inc Fund	4.69	5.13
Canafund Co Ltd	59.86	62.85
Champion Mutual Fund of Canada	7.64	8.35
C I Leverage	3.88	4.25
Collective Mutual Fund	7.33	8.05
Commonwealth Intl	13.03	14.27
Corporate Investors	5.97	6.26
x Dividend Shs	3.82	4.19
Dreyfus Fund Inc	13.00	14.25
Dynamic Fund	22.66	22.89
Exec Fund of Canada	8.10	8.50
Exec Fund (Intl)	6.17	6.48
Federated Financial	5.06	5.53
Federated Growth	5.67	6.20
Fidelity Trend	25.44	27.50
Fonds Collectif "A"	7.07	7.73
Fonds Collectif "B"	5.09	5.25
Fonds Collectif "C"	9.66	10.55
Fonds Desjardins "A"	4.77	-
Fonds Desjardins "B"	4.39	-
Fonds Mutuel Adanac	2.26	2.47
G I S Compund	9.71	10.62
G I S Income	4.00	4.38
Growth Equity Fund	7.45	8.19
Growth Oil & Gas	21.47	-
Guardian Growth Fund	8.00	8.50
Investors Growth	11.42	12.48
Inv. International Mutual	8.42	9.20
Inv. Mutual of Canada	5.40	5.91
Keystone Canada	7.02	7.71
X Keystone Canada s-2	5.31	5.80
All Cdn Rev Growth Fd	5.66	5.89
x Keystone Custodian s-1	17.87	19.50
x Keystone Custodian s-4	4.22	5.70
Le Fonds P.E.P.	3.47	3.77
Lexington Research	15.45	16.89
x Mass Inv. Trust	15.40	16.83
x Mass Inv. Growth Stocks	12.06	13.18
Molson M. Fund	5.37	5.87
Mutual Accumulating Fund	5.68	6.21
Mutual B.I.F.	4.75	4.96
Mutual Bond	8.61	9.00
Mutual Growth	6.25	6.83
Mutual Income Fund	5.86	6.41
Natural Resources	8.99	9.83
One Performance Plus	8.10	8.85
x First Participating	17.56	19.19
Prêt et Revenu Mutuel	7.16	7.83
Prêt et Revenu Américain	11.40	12.53
Principal Growth Fund	6.04	6.63
Provident Mutual Fund	4.84	5.29
Putnam Growth Fund	11.45	12.51
Radisson R.I.	3.67	-
Regent Fund Ind	10.49	11.46
Royfund Ltd	5.77	5.95
Spec	9.98	10.90
Taurus Fund	6.42	7.05
United American	2.85	3.13
United Venture	4.86	5.34
Timed Inv. Fund	6.58	6.61
United Accum Fund	7.55	8.25
Univ. Sav. Equit Fund Ltd	7.16	7.83
Wellington Fund Inc	11.92	12.96
Keystone Polaris	4.38	4.79
Corp Investors Ltd	5.97	6.27
Corp Invstors Stock Fd	6.24	6.87
A.G.F. Special Fund	3.77	-
Venture Fund	4.43	4.84
Cdn. Channing Venture	6.17	6.76
Industrial Growth Fund	6.22	6.76
Canagex	9.99	10.41

Indices des obligations à N. Y.

	30 Ind.	15 Rails	15 Util.	60 Stks
Hier	431.3	153.5	137.1	290.7
La veille	435.7	154.1	138.7	293.2
Sem. der.	434.2	153.8	138.5	292.4
Mois der.	435.0	152.9	139.6	293.0
Année der.	465.5	189.5	148.7	326.6
1969 H	513.5	217.7	159.1	360.9
1969 B	422.3	148.0	136.4	284.8
1968 H	531.1	217.4	160.4	368.8
1968 B	435.6	165.6	135.1	299.1

Indices à New York

	20 Rails	10 Int.	10 Util.	10 Frgn.	10 L-Y
Hier	60.9	81.3	77.7	91.9	76.3
La veille	60.9	81.3	77.7	91.9	76.3
Sem. dern.	64.3	82.3	77.8	91.9	76.0
Mois der.	61.0	82.4	78.0	91.3	76.6
Année der.	65.9	88.4	81.2	89.1	81.7
1969 H	65.9	87.0	79.3	92.0	79.6
1969 B	60.7	81.4	77.3	89.1	76.0
1968 H	66.3	91.0	81.4	90.2	82.3
1968 B	63.8	85.8	78.3	88.0	78.4

GROUPE MINIER SULLIVAN LTÉE
SULLIVAN MINING GROUP LTD
Suite 2500
500 Place d'Armes
Montréal, P.Q.
DIVIDENDE NO. 1

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de douze cents et demi ($0.12½) par action a été déclaré, payable le 27 octobre 1969, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 10 octobre 1969.
Par ordre du conseil d'administration.
Réal J. Lafleur,
Secrétaire-trésorier
Daté à Montréal
Province de Québec
ce 2 septembre 1969

EAST SULLIVAN MINES LIMITED
(No Personal Liability)
Suite 2500
500 Place d'Armes
Montréal, P.Q.
DIVIDENDE NO. 44

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de douze cents et demie ($0.12½) par action a été déclaré, payable le 27 octobre 1969 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 10 octobre 1969.
Par ordre du conseil d'administration
Réal J. Lafleur,
Secrétaire-trésorier
Daté à Montréal
Province de Québec
ce 2 septembre 1969

PLUS TARD!
Prenez le dernier vol pour North-Bay-Sudbury. Ayez une journée complète d'affaires à Montréal.
Partez à 7.40 p.m.

PLUS VITE!
Arrivée à North Bay à 9.50 p.m. (seulement $36.)
Arrivée à sudbury à 10.30 p.m. (seulement $46.)
VOL DIRECT DANS LE NOUVEAU BI-RÉACTÉ CONFORTABLE.
Deux départs par jour* vols directs pour North-Bay - Sudbury de l'aéroport International de Montréal.
*Seul le samedi et dimanche
GEORGIAN BAY AIRWAYS
Réservations et informations
Télex 01-20489
Bureau-chef
Parry Sound 705/746-2175
Télex 028-771

COMETT AUTO INC.
2619, Boul. Rosemont,
Montréal 408. 721-4975
Service après vente
i-r-r-é-p-r-o-c-h-a-b-l-e
FIAT

Votre voiture
Excellence..... Confort
Anti-rouille très ..... efficace
Brio... Élégance... Dynamisme
COMETT AUTO INC.
2619, Boul. Rosemont,
Montréal 408. 721-4975

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	3594	$9⅛	9	9⅛	
Abitbi 7½p	50	$52½	52½	52½	
Acklands	5800	$14½	14⅛	14⅛	
Acklands p	100	$21½	21½	21½	−1¼
Ackind 2p	250	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Acres Ltd	228	$17¼	17¼	17¼	
A.G.F.M	735	$13	12⅞	12⅞	− ⅜
Agra Vegt	712	$8⅛	7½	7½	− ⅜
Agratec I	1125	$9⅜	9⅛	9⅜	− ⅜
Aimco Ind	1500	$14½	14⅛	14½	+ ⅛
Alta Gas T	955	$44⅜	43¾	44	
Alta Gas p	255	$73	73	73	
Alta G D p	55	$122¾	122¾	122¾	+1½
Algo Cent	200	$7¾	7½	7¾	+ ¼
Algoma St	5870	$16	15⅞	16	
Algon	700	375	375	375	+25
Alcan	3365	$28⅝	28⅜	28⅜	− ⅛
Alcan pr	150	$33½	33⅛	33⅛	− ½
Almin 2p	150	$35	35	35	
Aquitaine	4996	$24⅛	23⅞	24⅛	+ ⅛
Argus B pr	400	$36½	36½	36½	
Argus C pr	z55	$11½	11⅜	11⅜	
Asbestos	1053	$25½	25	25	− ⅛
Atco Ind	300	$15⅛	15⅛	15⅛	− ⅜
Atl Sugar	2550	$6⅞	6⅞	6⅞	− ⅛
Atl Sug A	z70	$14⅛	13⅞	14⅛	
Atl Sug wts	800	230	220	220	
Auto Elec	1550	$10¼	10	10	− ⅜
Bahama	5050	53	53	53	− 1
Bk Mtl	10961	$15½	15	15	− ⅛
Bank N S	4690	$23⅛	22½	22½	− ½
Bartaco	1100	$11½	10⅞	11¼	− ⅜
Bay Mills	400	$5½	5½	5½	
Beaver A	100	$15	15	15	
Becker B p	145	$10¼	10¼	10¼	− ⅜
Belding L	100	$18	18	18	− ¼
Beldng Wt	2525	605	595	595	
Bell Canad	3229	$44⅝	44½	44⅝	− ⅛
Block Bros	1525	$6⅞	6⅜	6⅜	− ⅛
Bombrder	1960	$17⅜	17⅛	17⅜	− ⅜
Bow Valy	100	$22½	22½	22½	−1¼
Bow Vly pr	300	$13½	13⅛	13½	− ⅜
Bramalea	1935	$6⅛	6	6	− ⅛
Brascan	1291	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅛
Br Am Bnk	50	$81	81	81	+ 8
BC Frest p	61	$41⅜	41⅜	41⅜	+ 1
BC Sugar	380	$17¾	17	17⅜	+ ⅜
BC Sugar p	z39	$16⅛	16⅛	16⅛	
BCPh 6 pr	25	$85	85	85	
BCPh 1956	70	$62½	62½	62½	+ ½
BCPh 4.84	100	$18	18	18	
Brinco	3420	$5⅛	5⅛	5⅛	
Burns Fds	1140	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ½
Burrard	100	$7	7	7	
Cad Dev	245	$7⅜	7½	7½	
Cad Dev b p	z20	$17⅛	17⅛	17⅛	
CAE Ind	1500	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Calgary P	5805	$25½	25	25¼	+ ½
Calvrt Dle	1300	100	100	100	− 5
Campeau	695	$6½	6½	6½	
CD Sugar	142	$33	32¾	32¾	
Can Bread	240	$25½	25	25½	+ ½
Can Bred p	z10	$38	38	38	
Can Cem	176	$30	29½	29½	+ ¼
Can Cem p	z107	$18	18	18	
Can Malt	425	$20	20	20	
C Nor West	150	$74	72	74	+ 3
C Packrs	500	$16	16	16	+ ¼
Can Perm	3875	$12⅛	11⅞	11⅞	− ½
C Safway p	25	$79	79	79	
CSL pr	300	400	400	400	
Cdn Brew	2200	$9⅜	9½	9⅜	
C Brew Bp	155	$37	37	37	+ ⅜
CB Alum A	160	$16⅛	16⅛	16⅛	− ⅛
Cdn Can A	350	$7⅛	7	7	
C Chem w	500	170	170	170	− 5
CC Manag	65	$44	44	44	− ½
Cdn Equty	100	$9⅜	9⅜	9⅜	− ⅛
C Curtis	2675	120	115	120	
CGE	50	$26½	26½	26½	
CGE pr	210	$30½	30	30	
CG Sec B	100	$22⅛	22⅛	22⅛	+1⅜
C Goldale	4050	$7⅛	7⅛	7⅛	
C Hydro	315	$18½	18½	18½	+ ¼
C Imp Bank	5546	$19½	18⅞	18⅞	− ⅜
C Ind Gas	7055	$10½	10⅛	10⅛	− ⅜
C Ind Gas p	300	$24½	24½	24½	+ ½
CIL	205	$15	15	15	
C Interurb	600	485	470	470	−25
C Intrurb p	1450	$10½	10	10⅛	− ⅛
C Marconi	610	490	470	470	−20
CP Inve pr	1758	$33⅛	33⅛	33½	− ⅛
CP Inve wt	4530	885	860	870	−15
CPR	4028	$73⅛	73	73⅛	+ ⅛
CPR $3 pr	415	$9	9	9	− ⅛
CPR UK P	100	$6⅛	6⅛	6⅛	− ⅛
C Refract	z25	$13	13	13	
Cdn Tire	75	$63	63	63	
Cdn Tire A	815	$58½	58⅛	58½	+ ½
C Util 5 pr	75	$73⅛	73⅛	73⅛	−1⅛
CUtil 6 pr	30	$85	85	85	+4½
CWN G 4 pr	z25	$11	11	11	
Canron	186	$17	17	17	
Capit Div	5155	480	465	465	−10
Cara	2020	$8⅛	8⅛	8⅛	
Carrier JD	150	$15⅜	15⅜	15⅜	− ⅛
Cassidy L	200	$5	5	5	
Casidy A p	100	$9	9	9	+ ⅛
CDRH Ltd	300	$11½	11⅜	11½	+ ⅛
Ctl Fund A	300	$6½	6½	6½	− ⅛
Chemcell	2525	$10⅜	10⅛	10⅛	− ⅛
Chemcl 1 p	z50	$12⅛	12⅛	12⅛	
Chem 175 p	100	$24	24	24	+ ⅜
Chrysler	440	$41½	41	41	− 1
CHUM A	750	$20	19⅞	19⅞	− ⅛
Clairton	1350	165	160	165	+ 5
Columbia	2400	$7	6½	7	+ ¼
Cominco	2209	$29½	29⅛	29⅛	− ⅛
C Holiday I	4500	$14½	14⅛	14½	+ ⅛
Compr Ap	100	$12	12	12	− ⅛
Computel	5080	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
Con Bath	745	$21½	21⅛	21⅛	
Con Bath p	z4	$19½	19½	19½	
Con Bath w	102	260	260	260	− 5
C Bath 68 w	z35	875	875	875	
Con Bldg	1200	255	250	255	− 5
Con Distrb	7300	$14½	14	14½	+ ½
Cons Ga	1962	$17⅛	17⅛	17⅛	
Coronatn	200	180	180	180	+10
Corontn p	2800	215	200	215	+ 5
Coron 2w	z80	55	55	55	
Corp d'Ex	300	$5	490	490	−10
Cosms	300	$5⅞	5⅜	5⅜	
Costain R	800	$5⅛	5⅛	5⅛	− ⅛
Couvret P	z65	$7⅛	6⅞	6⅞	
Crain R L	364	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅛
Crestbrk	600	$13⅛	13⅛	13⅛	− 1
Crush Intl	6970	$12	11⅞	12	+ ⅜
Cumming	500	$13⅛	13	13	
Cygnus A	5945	$12⅛	12⅛	12⅛	− ⅛
Cygnus B	2325	$12⅛	12⅛	12⅛	− ⅛
Dale-R	z50	$13½	13½	13½	
Dale-R pr	z50	$7½	7½	7½	
Debhld B p	75	$87½	86	86	−1½
Delta Elec	100	270	270	270	+10
D Seag	14830	$51	50	50⅛	− ⅜
Dome Pete	2045	$88½	88	88	−1⅛
D Bridge	395	$14	13⅜	13⅜	
D Citrus	600	$7	7	7	− ⅜
Dofasco	1675	$22⅜	22⅜	22⅜	
D Magnes	100	$5⅜	5⅜	5⅜	− ⅛
Dom Store	1685	$12½	12⅜	12½	
Domtar	4983	$13	12⅞	12⅞	− ⅛
D Textile	2725	$14½	14⅛	14½	+ ⅛
Douglas L	400	335	330	330	− 5
Dover Ind	z15	$11	11	11	
Dupont	202	$31	30	30	− ⅛
Dylex Div	250	$14½	14	14	+ ⅛
Dylex D A	820	$13½	12⅞	13	
Econ Inv	200	$14⅛	14⅛	14⅛	
Eddy Mtch	25	$27	27	27	
E-L Fin	z50	$10½	10½	10½	
E-L Fin w	100	495	495	495	+ 5
Electro ltd	525	$29⅛	28½	28½	+ ⅜
Erie D	100	$15⅝	15⅝	15⅝	− ⅛
Exquisite	200	$6	6	6	
Exquite pr	z50	$6¾	6¾	6¾	
Falcon	1231	$135½	133⅛	133⅛	−2⅞
Fam Play	915	$13½	13⅜	13⅜	− ⅛
Fa Play w	z18	270	270	270	
Fed Grain	150	$6⅛	6⅛	6⅛	− ⅛
Fibre	2200	$9½	9	9	
Fleet Mfg	3060	190	180	185	− 5
Ford Cnda	210	$59	58	58⅛	+ ⅛
F Seasons	200	$12⅜	12½	12½	
FPE Pion	z10	$18⅛	18⅛	18⅛	
Fraser	410	$24⅜	24⅛	24⅜	+ ⅛
Fruehauf	z50	$17⅛	17⅛	17⅛	
Gen Distrb	250	$13½	13½	13½	
GMC	56	$77⅜	77⅛	77½	
G Stl Ware	100	$17	17	17	− 1
Genstar L	z50	$13½	13½	13½	
Gnstar L w	100	520	520	520	
Gesco Dis	200	$11	10⅞	10⅞	− ⅛
Gdn Mang	335	$12½	12⅛	12⅛	− ⅛
Glendale	500	$10	10	10	
G Mckay A	z25	$6	6	6	
Greb Ind	z50	$8⅜	8⅜	8⅜	
GL Paper	1250	$25⅛	25	25	
GL Power	875	$20⅛	20	20	− ⅛
GN Capital	1075	$9⅜	9⅛	9⅜	− ⅛
GNGas A p	100	$18⅝	18⅝	18⅝	
Gt W Life	200	$95	94	94	− ¾
Gt WSadd	700	$7⅛	7	7⅛	
G Wpg Gas	z3	$35	35	35	
Greyhnd	306	$12½	12⅛	12½	
Guar Trst	200	$11	11	11	+ ⅜
Gulf Can	3903	$19	18⅞	18⅞	+ ⅛
Halifax D	400	215	210	210	
Hand Chm	580	$16	15⅝	15⅝	− ⅜
Hnd C A pr	600	$15	15	15	
Hardee	2150	110	100	100	− 5
Hardee pr	z2	$56	56	56	
Hard Carp	150	$16	16	16	
Hard Crp A	970	$13⅜	13⅛	13⅛	
Harlequin	975	$7⅛	7	7	− ⅛
Harveys F	3340	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
HWood B	300	65	65	65	+ 5
Hawker S	400	345	345	345	− 5
Hawker pr	50	$57½	57½	57½	−2½
Hays Dna	600	$12⅜	12⅜	12⅜	− ⅜
Home A	4715	$74	70	70	− 4
Home B	490	$64	64	64	− 2
Horne Pit	1050	335	330	330	−10
H Bramor	325	$6⅛	6⅛	6⅛	− ⅛
H Smith pr	25	$28	28	28	− ⅜
H Bay Co	830	$17⅜	17⅜	17⅜	− ⅛
HB Oil Gas	2105	$38⅜	38⅜	38⅜	− ⅜
HB Oil G pr	750	$58	57	57	
Hunter D	1500	$13⅜	13½	13½	− ⅛
Huron Eri	900	$15	15	15	
Husky Oil	615	$17⅜	17⅜	17⅜	− ⅛
Husky D w	435	975	975	975	+50
Imp Gen w	120	250	250	250	−15
Imp Life	20	$147	147	147	
Imp O	11311	$18⅜	18⅛	18⅜	− ⅛
Imp Tob	1230	$11⅜	11⅜	11⅜	− W
Indal Can	z50	$14⅛	14⅛	14⅛	
Indusmin	216	$15	15	15	+ ⅛
Ind Accept	5015	$13⅜	13⅜	13⅜	− ⅜
In Acc wts	100	495	495	495	+20
Ingersol A	160	$31	30¾	31	
Inglis	300	$13	13	13	
Inland Gas	473	$12	12	12	− ⅛
Inland G p	400	$13	13	13	− 1
Inspiratin	2600	100	100	100	
Inspirati p	z50	$11⅛	11⅛	11⅛	
Intrmetco	210	$5¾	5¾	5¾	
IBM	81	$368	358	358	−12
Int Nickel	9006	$39⅛	38⅞	39⅛	− ⅛
Int Util	3699	$30⅜	30⅛	30W	− ½
Int Util A	100	$31	31	31	
Int Util pr	z60	$30½	30⅛	30½	
Int Div	300	320	315	315	
Int D62 w	500	5	5	5	
Intpr Pipe	4000	$18⅜	18½	18⅜	+ ⅛
Int Pipe w	510	800	795	795	−15
Intpr Steel	1200	465	465	465	
Inv Grp A	450	$9⅜	9⅛	9⅜	
Inv Grp 5 p	350	$25	24⅛	24⅛	− ⅛
In Ovrseas	475	$44	43⅛	43⅛	+ ⅛
Irwin Toy	605	$15½	15⅜	15⅜	− ⅛
ITL Ind	290	$18½	18⅛	18⅛	− ⅜
IWC Ind	600	470	455	470	− 5
James Stl	1200	$8⅛	8⅛	8⅛	− ½
Jefferson	1050	$17½	16½	16½	− 1
Jeffersn w	200	950	950	950	−175
Jockey C	3385	495	480	485	−10
Jocky r	105964	5	4	4	− 1
Kaps Tran	1025	$22	21½	22	
Keeprite P	350	$11⅜	11⅜	11⅜	− ⅛
Kelly D A	100	$7	7	7	
Kelsey H	125	$13½	13½	13½	+ ⅜
Koffler	3185	$10⅞	10½	10⅞	− ⅛
Labatt	850	$26½	26	26⅛	− ⅛
Labatt pr	1750	$28	27	27	− ½
LOnt Cem	950	325	320	320	−10
Laura Sec	250	$13	12⅞	13	+ ⅛
Lau Fin	1000	$5⅞	5⅜	5⅜	− ⅛
Lau F 2.00	2850	$20⅞	20⅞	20⅞	− ⅛
Leigh Inst	3035	$48½	48	48½	+1½
Levy	300	$21½	21½	21½	
Life Inv wt	100	215	215	215	
Livingsto	425	$35	35	35	
Living pr	25	$41	41	41	+ ½
Living wts	1000	$26	24⅛	24⅛	− ⅜
Lob Co A	1950	$6⅞	6⅞	6⅞	− ⅛
Lob Co B	925	$6⅞	6⅞	6⅞	
Lob Co pr	25	$32	32	32	+ ⅛
Lob G A pr	400	$21⅜	21½	21⅜	+ ⅜
Lob G B pr	z50	$21	20⅞	20⅞	
Lob Inc	869	$8⅛	8	8⅛	+ ⅜
Loeb M	725	$7⅜	7½	7⅜	
Maclarn A	100	$20	20	20	− ½
Maclean H	1820	$18⅛	18	18⅛	− ⅛
MB Ltd	4969	$33½	33	33½	+ ⅛
Magna El	250	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
Magnetcs	500	230	230	230	−10
Maher	50	$28	28	28	
Maher pr	100	$8⅛	8⅛	8⅛	
Major H D	150	230	230	230	
Manoir In	325	250	250	250	
M Lf Mills	135	$19⅛	19⅛	19⅛	+ ⅛
Maritime	z136	$16⅞	16½	16⅞	
Markbro w	300	380	380	380	+ 5
Mass-Fer	2250	$18⅛	18	18⅛	+ ⅜
McBrin p	z50	$9½	9½	9½	
MEPC p	100	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅛
Met Str 67 p	200	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅛
Milt Brick	600	$6⅞	6½	6⅞	+ ⅛
MLW Wor	625	$14⅛	14⅛	14⅛	
Molson A	2223	$19⅜	19⅛	19⅜	− ⅜
Molson B	z48	$20	20	20	
Montex	200	120	120	120	
Moore	7052	$34⅜	33⅞	34	− ⅛
Morse pr	25	$41⅜	41⅜	41⅜	− 3
Morse B pr	100	$41	41	41	+ ⅛
Murphy	250	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
NaChrs I	1200	$6½	6⅛	6⅛	− ⅛
Nt Contain	100	$13	13	13	+ ⅜
Nat Drug	250	$10½	10½	10½	− ½
Nrnnex I	9850	$9⅜	8⅞	8⅞	− ½
NB Tel	624	$12	11⅞	12	− ⅛
NPro D	10050	175	170	175	
Nia Wire B	200	$18½	18½	18½	+1⅛
Noranda	2765	$33⅜	32⅞	33⅛	− ⅛
Nor Ctl G	3112	$18½	17⅜	17⅜	− ⅛
Nor Ctl A p	100	$28	28	28	− ⅜
Nor Ctl B p	3367	$33⅜	33½	33½	− ⅛
Nor Ct 270 p	40	$37	37	37	− ⅜
Nor Ctl wts	1250	985	975	975	−20
NW Util p	25	$56½	56½	56½	
NS L P	115	$8⅛	8	8	− ⅛
NuWest H	300	$5½	5½	5½	
Orlando R	600	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
OSF Ind	10040	$16⅛	15½	16⅛	+ ⅜
Osh A	18600	$27⅜	27⅛	27⅛	− ⅛
Oshawa w	3027	675	670	670	
Pac Pete	1177	$34½	34	34⅛	− ⅛
Peace Riv	300	460	460	460	
Pembina	650	$23⅜	22⅞	22⅜	− ½
Penningtns	350	$7⅛	7⅛	7⅛	
Petrotina	100	$18½	18½	18½	− ⅛
Phillips Cb	300	$6	5⅞	5⅞	+ ⅛
Poto Eng	250	$15⅛	15⅛	15⅛	
Pow Cp	10150	$13⅜	13⅛	13⅜	− ⅛
Pow C 5 pr	500	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Prem Iron	1310	$6	6	6	+ ⅛
Price Com	3715	$14⅜	14½	14⅜	− ⅛
QN Gas	2110	$18⅛	18⅛	18⅛	
QNG 5.40 p	25	$68	68	68	
QN Gs 63w	z60	840	830	840	
QN Gs 66w	z50	760	760	760	
Quinte Cm	105	$10	10	10	+2½
Quinte A	2910	$8¾	7	8½	+ 3
Rank Org	3550	$11½	11⅛	11⅛	
Readers D	300	$5⅞	5⅞	5⅞	− ⅛
Realty C w	100	175	175	175	
Reed Ostr	460	$21½	21½	21½	+ ½
Reichhold	z50	$12	12	12	
Reitman A	105	$13½	13½	13½	− ½
Revelstk	z200	$14⅜	13⅞	13⅜	
Revenu	19175	415	390	395	− 5
Rileys D	z65	$8½	8½	8½	
R Little A	z25	$13	13	13	
Ronald Fd	150	$20	20	20	− ⅛
Rothman	6875	$17	16½	16½	
Rothmn w	405	500	500	500	
Royal Bnk	5941	$20⅛	19⅞	19⅞	− ⅜
Ryl Oak A	100	$8½	8½	8½	− 1
Royal Trst	700	$23⅛	23	23	
StL Cem A	100	$23	23	23	− 1
St Maurice	3575	130	120	120	− 5
Salada	250	$17½	17½	17½	+1⅜
Sayvette	500	$6½	6⅛	6½	
Schneid b p	100	$6⅜	6⅜	6⅜	
Scintrex	335	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ½
Scot York	350	$19	18⅞	18⅞	+ ⅜
Scot Mis pr	100	$6½	6½	6½	+ ⅜
Scot Paper	100	$25	25	25	+1½
Seaway M	4350	$10½	9⅛	10	+ ⅛
Seaway pr	1750	$6⅜	5⅞	6⅜	+ ⅜
Seaway wt	2000	200	185	200	+25
Secur Cap	1040	$5⅛	5	5	
Selkirk A	700	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Shaw Pipe	1900	$14⅛	14⅛	14⅛	− ⅜
Shell Inv p	1360	$29	28⅜	28⅜	
Shell Inv w	2410	$13⅜	12⅞	13⅛	+ ⅛
Shell Can	2368	$27⅜	26½	27⅜	+1⅜
Shully's	z25	$7½	7½	7½	
Sifton Pro	200	490	490	490	− 5
Silverwd A	350	$21⅜	21⅜	21⅜	
Simpsons	7119	$19½	19⅛	19⅜	+ ⅜
Simpson S	515	$27	26⅞	27	− ½
SKD Mfg	200	$5⅛	5	5	− ⅛
Skyline H	2010	$10⅜	10	10	− ⅛
Slater Stl	775	$13	12⅜	12⅜	− ⅛
Slater A wt	100	485	485	485	− 5
Southam	484	$59	59	59	+ ½
St Brodcst	100	$12	12	12	− ½
St Paving	700	$8⅞	8⅞	8⅞	− ⅜
Steel Can	6394	$23	22⅜	23	+ ⅛
Steinbg A	300	$10⅞	10⅞	10⅞	− ⅜
Suptest od	325	$44	43½	44	+ 1
Surpass C	800	$5	5	5	
Tamblyn	175	$28	28	28	− 1
Texaco	1684	$27	26½	26½	− ½
Thom Nes	6475	$18⅛	18½	18½	+ ½
Tone Craft	250	$23⅛	23⅛	23⅛	
Toromont	900	185	185	185	
Tor Dm Bk	1916	$19	18½	18½	− ½
Towmart	800	105	105	105	
Traders A	2180	$10⅛	10	10	− ⅛
Trader A p	z25	$21⅜	21½	21⅜	
Trader B p	125	$29	29	29	
Trader 66 w	z20	330	330	330	
Transair	1755	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Tr Can PL	1281	$37⅛	37⅛	37⅛	
Tr Can Pl p	425	$43	43	43	+ 1
Tr Can P w	1025	$13⅜	13½	13⅜	− ⅛
Trans Mt	1100	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Trans PPL	325	$16	15⅝	15⅝	− ⅜
Trizec Crp	2725	180	170	170	− 5
Trizec wt	1900	69	68	69	
Union Acc	z20	450	445	450	
UnAcc 2p	734	$5⅛	5⅛	5⅛	
Un Carbid	540	$16½	16⅜	16½	
Un Gas	5825	$14	13⅞	13⅞	
UGas B pr	25	$47⅛	47⅛	47⅛	
Union Oil	400	$42½	42	42	
U Corp B	150	$16⅜	16⅜	16⅜	
Un Fn Mgt	z50	$15½	15½	15½	
U Sections	z50	$12⅛	12⅛	12⅛	
Van Ness	400	355	350	355	+15
Vascan	1501	$6½	6⅜	6⅜	− ⅛
Versafd	400	$19⅜	19½	19½	
Venpower	100	80	80	80	+ 4
Versatile	1200	$7	7	7	
Versatil A	7400	$6	5⅞	6	
Vic Wood	400	$11	11	11	− ⅛
V Wood A p	229	$6½	6½	6½	
Villcentre	175	$8	8	8	
Vulcan	1400	$8⅜	8⅛	8⅜	
Wajax	1400	$10	9⅜	10	− ⅛
Walk GW	6375	$41⅜	41	41	− ⅛
Weldwod	325	$18⅜	18½	18½	
Wstburne	535	$13⅜	13⅛	13⅛	− ⅛
Westc'st	915	$27⅜	27⅛	27⅛	− ½
Westfair	25	$27	27	27	−1½
Westeel	500	$13	13	13	+ ⅛
W Cdn Seed	300	230	225	225	
W Pacific	2975	$5⅜	5½	5⅜	
WSuppls A	100	$8⅜	8⅜	8⅜	− ⅛
Weston	14764	$22½	22	22½	+ ⅜
Wstn 4½p	100	$65	65	65	
Wstn 6pr	z10	$87	87	87	
White Pas	231	$23⅛	23⅛	23⅛	+ ⅜
White P A p	175	$22⅛	22⅛	22⅛	− ½
White P w	562	875	875	875	
Woodwd A	2275	$16⅜	16½	16½	− ⅛
YR Prop	500	$6⅞	6⅞	6⅞	− ½
Zellers	225	$10⅜	10⅜	10⅜	
Zenith	200	210	210	210	− 5
Mines					
Accra	3000	14½	14	14	− ½
Acme	11000	29	28	28	− 1
Agnico	5800	150	115	115	−22
Akaitcho	2625	75	72	72	
Am Larder	2500	34	33	33	− 3
Ang Ruyn	2750	105	98	98	− 7
Ang U Dev	1600	78	78	78	− 2
Area	100	335	335	335	+15
Argosy	3200	78	77	78	+ 7
Armore	10666	20½	19½	20	
Arcadia	2000	10½	10½	10½	+ ½
Atl C Cop	8320	51	50	51	+ 1
Aunor	100	325	325	325	
Bankeno	5232	780	750	750	−40
Barex	2500	50	50	50	
Barnat	z250	56	56	56	
Bary Expl	3000	26	26	26	− 4
B-Dqu	1000	27	27	27	+ 2
Belcher	1100	60	60	60	
Bethlm	4898	$16⅛	15⅞	16⅛	+ ⅜
Big Nama	1250	27	27	27	− ½
Bl bay	27500	13	12½	12½	
Bl Hawk	3700	76	72	72	− 5
Bralorne	1900	300	290	300	+13
Broul Reef	8500	43½	41	41	− 2
Brunswk	2420	720	705	705	−10
Cadillac M	2500	25	24	25	+1½
Calmor IB	z200	75	75	75	
C Mines	25916	50	48	50	+ 2
Camflo	6700	535	525	525	− 5
Cam Chib	300	920	920	920	+20
C Tung	925	540	132	132	− 5
C Jam	12500	125	121	125	+ 2
Cdn Keely	4000	5½	5½	5½	
C Malart	5500	34	31	34	+ 1
Can Nisto	1000	38	38	38	
Candore	1500	13½	13	13	− 1
Can-fer	700	350	335	350	+50
Captain	1000	12½	12½	12½	
Cent Pat	525	205	201	205	
Chemaloy	2300	335	320	335	+15
Chestrvle	1500	20	20	20	+ 1
Chib Kay	3200	15	15	15	
Chimo	1100	142	138	142	+ 4
Chrom	100	100	100	100	−30
Coch Will	2800	95	92	92	− 6
Coin Lake	4000	24½	24½	24½	+ 1
Co Met	12750	18	17	17	− ½
Coniagas	1833	50	50	50	
Conigo	10012	33	31	32	+ 1
C Shaw	41400	68	58	60	− 8
C Bellek	4000	8	7	8	+ ½
C Callinan	8753	10	10	10	− 1
Con Fardy	240	360	360	360	
C Marben	300	325	325	325	−15
C Morisn	4835	625	600	600	−45
Con Negus	1000	22	22	22	+ 1
Con Nichol	1500	19½	19½	19½	− ½
C Rambler	900	99	99	99	
C Red Pop	1000	11½	11½	11½	− ½
Conwest	350	835	825	825	+ 5
Cpcorp	15500	58	55	56	− 2
Cop Fields	4200	169	164	168	− 2
Cop Man	550	14	14	14	
Coulee	2000	28	28	28	+1½
Courvan	3000	25	25	25	− 1
Craigmt	645	$11½	11½	11½	+ ⅛
Cstland	500	25½	25½	25½	− ½
Crowbank	2031	22	22	22	− 1
D'Aragon	6000	22	21½	22	− ½
D'Eldona	4000	79	75	75	− 5
Delhi Pac	1000	17	17	17	+ 1
Denison	485	$48½	47½	47½	−1½
Dicknsn	1150	290	285	290	
Discovry	400	165	155	155	−15
Dome	290	$59½	57½	59½	
Donalda	4500	29	28	28	−1½
Dunraie	1500	42	41	42	+ 4
Dynasty	2162	$15	15	15	
East Mal	1000	225	225	225	
East Sull	2670	725	715	725	+ 5
Endako	1375	$14⅛	14	14⅛	
F Mar	100	165	165	165	− 5
F Nat Uran	850	110	100	100	−10
F Orenada	1000	21	21	21	− 3
Fort Relnc	4800	121	116	118	− 6
Frobex	799	142	142	142	− 3
Gnt Masct	2510	280	277	277	+ 2
Giant k	400	$10½	10⅜	10⅜	
Goldray	3500	285	260	265	−20
Goldrim	1000	37	36	37	− 1
Gortdrm	6700	540	515	515	−25
Grandroy	1000	55	55	55	− 1
Granduc	z10	$10⅛	10⅛	10⅛	
Granisle	600	$12	11⅜	12	+ ½
Green Pnt	1100	21	21	21	− ½
Gulf L	1000	10½	10½	10½	+ ½
Gunnar	2522	180	175	180	+ 5
Heath	2000	6	6	6	
High-Bl	500	385	380	385	
Hollinger	280	$30	30	30	
Huds Bay	224	$79	78	78	−1½
Hydra Ex	1120	25	25	25	+ 1
Int Bibis T	1200	36½	36½	36½	−1½
Int Mogul	1876	$18½	18⅛	18½	− ⅜
Iron Bay T	300	375	370	370	− 5
Irish Cop	2500	20	20	20	
Iso	13550	227	215	219	− 2
Jelex	z400	43	43	43	
Joliet	4000	30	30	30	+ 1
Jonsmith	2000	15	15	15	
Jorex Ltd	500	160	160	160	+ 5
Joutel	7100	120	117	120	+ 1
Jowsey	3033	62	61	61	− 4
Kam Kotia	5300	350	335	340	
Kerr Add	3784	$13⅛	12⅞	13	− ⅛
K Anacon	1500	64	62	62	
Kid Coper	1500	34	34	34	− ½
Kirk Twns	8000	68	62	65	− 4
Lab Min	100	$29⅜	29⅜	29⅜	
L Dufault	2240	805	780	785	−25
Lakehead	6000	40	38	39	− 1
L Osu	9000	15½	15½	15½	− ½
L Shore	1600	480	475	475	
Leitch	2350	216	214	214	− 6
Louvicrt	4500	20	20	20	
Lytton M	300	340	335	335	
Macdon	3000	17	17	17	−2½
Madeline	7650	550	540	545	+ 5
Madsen	800	180	180	180	− 1
Malartic	280	120	117	120	+ 2
Man Bar	4400	126	123	126	
Match	500	15½	15½	15½	
Mattgmi	2200	$13	12⅞	12⅞	+ ⅛
Mc Adam	3800	117	115	116	+ 2
Mc Intyre	100	$123⅛	123⅛	123⅛	+ ⅛
McWat	4000	67	65	65	− 5
Mentor	1000	94	94	94	− 4
Merrill	600	405	400	400	−20
Midrim	3000	56	55	55	− 3
Min-Ore	4000	14½	14	14	
Mt Wrt	26857	29	23	23	− 2
Multi-Mi	2400	120	115	117	− 4
N Cal	17000	41	40	40	
Newconx	400	690	685	685	−10
N Gvue	1900	9½	8½	9½	+ 1
N Imprl	102820	375	360	365	
Newlund	2000	25	25	25	− 2
N Mylama	5400	18½	17	18½	− ½
N Que Ragl	375	$12½	12½	12½	− ½
N Sen	13600	29	27	28	+ 1
Nick Rim	1500	16½	15½	16½	
Norbeau	1000	31	31	31	− 1
Norlex	8300	35	32½	34	+ 1
N Canada	1500	83	83	83	+ 3
N Coldstm	4000	229	225	229	+ 2
Northgat	7270	$15⅛	15	15	
N Rank	1000	51	51	51	− 1
N Rock	500	90	90	90	
Obaska	2000	12	11½	12	
Obrien	z50	43	43	43	
Opemska	2545	$11⅞	11⅞	11⅞	− ⅛
Orchan	2400	390	390	390	
Osisko	1000	43½	43½	43½	
Pamour	400	250	250	250	+ 8
Paramaq	3000	10	10	10	
Patino	1081	$38⅜	38⅛	38⅛	+ ⅛
Pce Expl	3700	105	102	103	− 1
Pick Crow	1000	42	42	42	− 3
Pine Point	510	$35	35	35	
Placer	1143	$37½	36⅜	37⅛	
Prado Exp	500	370	360	360	−20
Preston	325	$13¼	13	13	− ⅜
Pure Silv	7800	240	225	225	−20
Que Chib	1500	35	34	35	
Q Man	18500	29	28	29	+ 1
Q Mattgmi	6225	118	112	112	− 4
Radiore	4100	57	56	56	− 1
Rayrock	700	200	200	200	
Reeves	300	175	175	175	− 5
Rio Algom	3268	$20½	19⅞	19⅞	− ⅜
Rio 580 pr	50	$83½	83½	83½	+ ½
Rio Alg c w	200	725	725	725	−25
Roman	2500	$15⅛	14⅞	14⅞	− ⅜
Ryanr	63000	23½	20½	22	− 1
St Fabien	1000	29	29	29	+1½
Satellite	4625	30	29½	29½	+ ½
Sherr	20967	$16⅛	15⅞	16	− ⅛
Sigma	z50	505	505	505	
Silvrflds	z25	250	250	250	
Sil Miller	z200	11	11	11	
Silvmq	6500	33½	32	32	
Sisco	1400	275	267	267	− 7
Steep R	1980	570	555	565	−15
Sud C	46000	44	39	44	+ 4
Sullivan	1247	805	800	805	+10
Teck Cor A	1400	775	765	770	−10
Teck Cor B	220	680	680	680	
Texmont	2000	65	63	63	− 4
Texore	10000	24	23	24	+ 3
Tex-Sol	1600	62	60	62	+ 1
Thom L	1000	35	35	35	− 1
Tombill	600	151	150	150	− 5
Torbrit	6900	100	98	100	
Towag	12000	35½	34	34	
Tribag	2150	125	120	120	− 6
Trin Chib	2000	30	29	29	− 2
U Asbestos	300	530	505	505	−35
Un Keno	1063	700	675	700	+25
Upp Can	2300	295	275	295	+ 5
Urban Q	3100	15	14½	14½	
Vespar	7100	77	72	77	+ 4
West Mine	1200	320	315	320	+ 5
Wilco	5000	35	33	33	− 2
Willroy	1700	91	91	91	+ 2
Win-Eld	6000	17	16	16	− ½
Yk Bear	1800	$10½	10	10⅛	− ⅜
Yukon C	100	220	220	220	
Zenmac	3000	14½	14	14	
Zulapa	3500	15	15	15	− ½
Huiles et pétroles					
Alminex	5500	630	615	615	−20
Am Leduc	600	18	18	18	+ ½
Asamera	4350	$29⅜	28⅞	29	− ½
Banff	1990	$14⅛	13⅞	14	+ ⅛
Bralsa	800	560	560	560	−20
Calvert	20500	39	35½	38	+ 1
CS Pete	2370	765	755	755	−15
CS Pete w	z60	470	470	470	
C Dehi	200	675	675	675	+25
C Ex Gas	900	800	780	780	−35
C Gridoil	200	$17	17	17	− ⅛
C Gridoil p	250	$32½	32	32	
C Homestd	610	$21⅜	21	21	− ⅜
C LI Pete	2000	138	136	136	− 2
Cdn Sup O	575	$37⅜	37⅛	37⅛	− ⅜
Cdn Tricnt	200	$11½	11½	11½	− ½
Cent Del	1950	$14⅜	14	14⅛	− ⅛
Charter Ol	2600	$11½	11⅛	11⅛	− ⅛
Chieftan D	725	$10⅜	10½	10½	− ½
Clark Can	3950	425	410	425	
C East Cr	100	450	450	450	
Dynamic	7350	278	268	268	− 7
Ensign Oil	2650	350	340	350	
French Pt	4100	$10⅜	10⅜	10⅜	− ⅛
Gr Plains	550	$31⅜	30½	30½	− ⅜
Gt COilsds	320	615	610	610	−25
Int Helium	z300	77	74	75	
Midcon	3600	71	68	68	− 4
Mill City	5200	320	310	315	−10
Nat Pete	100	390	390	390	
N Cont	800	260	255	255	− 7
N Davies	2500	13	12½	12½	
NCO pr	z16	$34⅜	34⅜	34⅜	
Nthid	16000	74	68	72	+ 1
Numac	3590	890	865	870	−15
Okalta	2900	45	42	42	
Permo	4050	157	145	152	+ 2
Petrol	18200	209	195	203	−11
Pinnacle P	2000	168	165	166	− 2
Place G	6200	205	200	200	
Ranger	1625	$17⅜	17½	17½	− ⅛
Reserve O	100	$15	15	15	− ½
Scurry Rn	922	$27⅜	27	27	− ½
Spooner	5380	400	375	375	−15
Triad	10985	540	525	535	− 5
U Canso	250	875	875	875	− 5
U Canso w	2100	540	500	525	−15
Un Reef P	2000	40	35	35	− 6
Ulster Pet	7900	430	410	420	−10
Vandoo	7020	15½	15	15	
Wcoast P	195	$12⅛	12⅛	12⅛	
W Dec	18593	$10⅜	10	10	− ⅜
W Dec w	11300	715	675	675	−40

Alliance mutuelle-vie

GILBERT LIMOGES, C.L.U.

L'ALLIANCE est heureuse de féliciter un de ses représentants, M. Gilbert Limoges, à qui l'Institut des assureurs-vie agréés du Canada vient de conférer le titre de Chartered Life Underwriter. En plus de servir une clientèle déjà nombreuse, M. Limoges remplit la fonction d'instructeur à l'agence Montréal-Est dont les bureaux sont situés à 6625 est, rue Sherbrooke.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	1285	$9⅛	9	9	− ⅛
Alcan	1020	$28⅝	28⅜	28⅜	− ⅛
Algoma Stl	800	$16	16	16	
Alum 4½ pr	80	$35	35	35	
Ang C P pr	100	$16	16	16	
Aquitaine	1000	$24½	24	24	
Ang C P pr	100	$16	16	16	
Asbestos	317	$25½	25	25	− ⅛
Atl Sug	160	$6½	6½	6½	− ⅛
Bank Mont	4112	$15⅛	15⅛	15⅛	− ⅛
Bank NS	3950	$22⅜	22½	22½	− ½
Banq CN	3123	$11	10⅞	10⅞	− ⅛
Bq Deparge	130	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Banq Prov	4008	$9⅛	9	9	− ⅛
Bell Can	5307	$44⅜	44½	44⅜	− ⅛
Bomhardr	1975	$17⅜	17⅜	17⅜	− ⅛
Brascan	252	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅛
BC Phone	1275	$69½	69½	69½	+ ½
Brinco	422	$5⅛	5⅛	5⅛	
CAE Ind	4150	$8⅜	8⅜	8⅜	− ⅛
Cal Pow	1400	$25⅛	25	25⅛	+ ⅛
Campeau Cp	700	$6⅜	6½	6⅜	+ ⅛
Can Cem	122	$29½	29½	29½	− ⅛
C Stmshp	48	$29½	29½	29½	− ½
Can Strnp pr	200	400	400	400	+350
Can Brew	2103	$9⅜	9½	9⅜	− ⅛
Can Chem w	300	175	170	175	
Can Im BC	5715	$19½	18⅞	18⅞	− ⅜
Can Int Pow	100	$30⅜	30⅜	30⅜	+ ⅜
Can Marconi	425	475	475	475	−10
Can Pa I pr	610	$33⅝	33⅜	33⅜	− ½
Can Pa I w	2250	885	870	870	−20
C P R	187	$73	73	73	
Canron	125	$17	17	17	
Cent Del R	1300	$14⅜	14⅜	14⅜	
Chemcell	800	$10½	10⅜	10½	
Cominco	115	$29⅛	29⅛	29⅛	− ⅜
Con Bath	324	$21⅛	21	21	− ⅛
C Bath wts	500	260	260	260	−5
C Textile	200	$11	11	11	
Cons Glass	120	$21	21	21	− ⅛
Corpex	500	500	500	500	
Couvrette	1174	$7⅛	7⅜	7⅛	− ⅛
Crain RL	420	$16⅛	16	16⅛	+ ⅛
Credit Fonc	415	$62	60	62	+7½
Cummings	500	$13	13	13	
Cygnus A	300	$12½	12½	12½	
Cygnus B	700	$12⅛	12⅛	12⅛	−1⅛
Denison	2150	$48	47½	47½	−1½
Dist Seag	380	$50	50	50	− ½
Dofasco	105	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅜
Dom Glass	150	$20	20	20	
Dom Text	650	$14⅛	14	14	− ⅛
Domtar	3600	$13⅛	12⅞	12⅞	− ⅛
Du Pont	103	$30½	30⅛	30½	− ½
Du Pont pr	99	$60⅛	60⅛	60⅛	−5⅛
Falcon	642	$136	133½	133½	−1½
Fam Play	1720	$13½	13⅜	13⅜	− ⅜
Fin Coll	130	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Fr Petrol	3800	$10⅜	10½	10⅜	− ⅛
Fulcrum p	2000	$8	8	8	
Glengair	3575	500	490	490	−5
Gt Lk Pap	1350	$25	25	25	− ⅛
Gulf Oil	1699	$18⅛	18⅛	18⅛	
Hawk Sid	330	340	340	340	−10
Home A	2595	$74	70	70	−4½
Horne Pit	400	345	340	340	+10
HudBay MS	200	$78½	78	78	−2
Hud Bay Co	110	$17⅛	17⅜	17⅜	− ⅛
Hunt Doug L	100	$13⅜	13⅜	13⅜	− ⅛
Husky B or	100	$43⅛	43⅛	43⅛	−1⅛
Imp Oil	2674	$18½	18⅜	18⅜	− ⅛
Imp Tob	110	$11⅜	11⅜	11⅜	− ⅛
Ind Accept	450	$13½	13½	13½	− ½
Int Nickel	8720	$39⅜	38½	39	− ⅛
Int Util	2135	$30⅜	30½	30½	− ⅜
Int Util A	100	$31	31	31	+ ⅛
Inter PL	1125	$18⅝	18½	18⅝	+ ⅛
Invest Gr pr	150	$25	25	25	+ ⅛
Jamaica	3200	65	64	65	+1
Labatt	132	$26½	26	26	− ½
Labatt pfd	200	$27	27	27	− ½
Loblaw B	5200	$6⅛	6⅜	6⅜	
Loeb M	125	$7½	7½	7½	
Maclaren A	350	$20½	20	20	+ ⅛
Maclean H	6450	$18⅛	18⅛	18⅛	+1
Macmilln	11875	$33½	33	33⅛	
Marche Un	150	$9⅛	9⅛	9⅛	
Mass Ferg	3189	$18⅛	18	18⅛	+ ⅛
Melchers	50456	$12⅜	12½	12⅜	− ⅜
Molson A	5700	$19½	19⅜	19½	− ½
Molson B	10125	$21	20⅞	21	+ ½
M L Worth	500	$14⅛	14⅛	14⅛	
Mont Trust	900	$12⅛	12	12	
Moore Corp	2755	$34⅜	33⅞	33⅞	− ⅜
Mussens	200	$7	7	7	− ⅛
Nat Sea Pr	445	$8	7⅞	7⅞	− ⅛
N B Tel	196	$12	12	12	− ⅛
Nfld Light	600	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Niag Wire B	100	$18½	18½	18½	−5½
Noranda	3541	$33½	33	33	− ⅛
Nor Cent G	849	$18	17⅞	17⅞	− ⅛
NS LP	499	$8⅛	8⅛	8⅛	
Oshawa A	430	$27⅜	27⅛	27⅛	− ⅜
Pac Pete	350	$34⅛	34⅛	34⅛	
Popular Ind	250	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Pow Corp	1175	$13⅜	13⅛	13⅛	− ⅛
Pow 5 pr	2580	$14⅜	14½	14⅜	+ ⅛
Premium	2100	$6	6	6	+1
Price	1523	$14⅜	14½	14½	− ⅛
QN Gas	300	$18⅛	18	18⅛	− ⅛
Que Ph	466	$14	14	14	− ⅜
Radio Eng	100	$23½	23½	23½	
Rio Algom	5370	$20½	19½	19½	− ⅜
Rolland A	150	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Ronalds	8700	$19½	19	19	−1
Rothmans	1545	$16½	16½	16½	
Royal Bank	1649	$20⅛	19⅞	19⅞	− ⅜
St Law C A	200	$23	22	23	+1
Scott Las	100	$26	26	26	+1
Shell Can	1260	$27	26⅞	27	+ ⅛
Shell In P	300	$28⅜	28⅜	28⅜	+ ½
Simpsons	2642	$19⅜	19	19⅜	+ ⅜
Soc Gen DF	325	$8	8	8	
Southam	100	$59	59	59	+ ½
Steel Can	3049	$23	22⅞	23	+ ⅛
Texaco	200	$26½	26½	26½	− ½
Tor Dom	960	$19	18⅞	18⅞	− ⅛
Tr Can PL	690	$37⅜	37	37	− ½
Tr C PL 280	850	$43	43	43	+1
Tr Mt PL	125	$14½	14½	14½	
Triad	8800	540	530	540	+5
Un Carbide	305	$16⅜	16⅜	16⅜	− ⅛
Un Wsburn	100	$13	13	13	− ⅜
Velcro Ind	100	$47	47	47	
Wajax	500	$9⅛	9½	9½	−1
Walk GW	1250	$41⅛	40½	40½	− ½
Weldwood	415	$18½	18	18	− ⅜
West Cst Tr	225	$27⅛	27½	27½	− ½
West Pac pr	500	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Weston	505	$22⅛	22⅛	22⅛	
Zellers	4200	$10⅜	10⅜	10⅜	

NOMINATION

G. COTE, c.l.u.

La Compagnie d'Assurance-Vie North American Life a le plaisir de vous faire part de la nomination de Monsieur G. Côté, c.l.u., au poste de gérant de la succursale Québec, située au 880 Chemin Ste-Foy, Suite 780, Québec 6. M. Côté était gérant de l'une de nos principales succursales à Montréal.

Indices à Montréal

	65 IN	13 UT	7 BA	85 CO	8 PA
Hier	181.56	p44.90	166.47	173.62	113.43
La veille	181.79	145.07	170.72	174.23	114.03
Sem. d.	180.26	144.79	168.28	172.86	113.18
Mois d.	176.66	145.43	163.87	170.01	110.27
1969 H.	207.15	159.30	205.62	197.97	136.47
1969 B.	167.75	140.63	156.73	162.14	103.98
1968 H.	193.94	158.58	207.09	187.95	106.23
1968 B.	148.69	119.16	113.50	139.70	66.18

Indices à Toronto

	Ind.	Gold	BM	WO
Hier	175.47	181.75	107.05	245.31
La veille	176.49	181.77	107.48	251.08
Sem. Dern.	173.86	178.45	106.30	249.74
Mois dern.	171.35	164.92	102.39	230.06
Année dern.	171.07	200.09	108.30	212.94
1969 Haut	198.77	276.96	122.54	310.73
1969 Bas	164.25	159.92	97.85	207.67
1968 Haut	191.07	260.79	115.96	252.94
1968 Bas	144.46	179.29	95.09	165.71

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIÉE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF 2.40	29	45⅛	45	45½	
Addres 1.40	291	72	71⅛	71¼	+1½
Admirl	29	15⅛	15	15⅛	
Alcan 1.10	443	26½	26	26	− ⅛
AllegC .10g	20	16⅜	16⅛	16½	− ⅛
AllisChalm	26	23⅜	23	23⅛	− ⅛
AAirlin .80	334	27⅞	26⅞	26⅞	−1⅛
AmBrand 2	115	34⅛	33½	33⅜	− ⅜
AmCan 2.20	19	46⅜	46⅛	46⅛	
ACyan 1.25	154	29⅜	29⅛	29⅛	− ⅛
AHome 1.40	93	60⅛	59⅜	59⅜	− ⅛
ArmMot	663	9⅛	8⅞	9	+ ⅛
ASmelt 1.90	105	30	29⅜	30	+ ⅛
AmStd 1	72	37⅜	36⅜	36⅞	− ⅜
AT T 2.40	659	52⅛	52	52⅛	− ⅛
Ampex	146	41⅜	40½	41⅜	+ ⅛
Anacond 1.90	289	28⅜	27⅞	28⅛	− ⅛
Armco 1.60	37	27⅜	27⅛	27⅛	
ArmC .80	19	39	38⅞	38⅞	− ⅜
AtiRich 2	574	113⅜	112	112½	−1⅛
Avco 1.20	76	27⅛	26⅞	27	− ½
Avon 1.80	49	163½	159½	160⅛	−2½
Babck 1.36	x49	25½	23	23⅜	− ⅜
BenF 1.60	x52	47⅛	46⅜	46⅞	
Boing 1.20	192	36⅛	35⅜	35⅜	−1⅛
Bordn 1.20	56	27⅛	26⅞	26⅞	− ⅛
BorgWa 1.25	45	26⅞	26	26	− ⅜
BosEd 2.08	13	35⅛	34⅞	34⅞	− ⅛
BristMy 1.20	103	63	62⅛	62⅜	− ⅛
Brrswk .07g	803	16⅞	16	16½	
Burrghs .60	203	149⅜	146⅜	148⅞	+ ⅜
CmpRL .45a	16	24⅛	24	24⅛	+ ⅛
CampSp 1.10	51	29⅜	28⅞	29⅜	+ ⅛
CdnBr .40a	54	9	8⅞	9	+ ⅛
CPR 3.20	21	69⅜	68	69⅜	+1⅛
Case JI	233	15⅛	14⅞	15	+2⅛
CatTr 1.20	626	45	44	44½	− ⅛
Celanese 2	106	68⅛	66⅛	67⅛	−1⅛
Ches Oh 4	26	60	60⅛	60½	− ⅛
Chrysir 2	190	38⅜	37⅜	37⅜	−1
CitiesSv 2	427	55½	54⅞	54½	−1⅛
ClarkE 1.40	12	32⅜	32	32⅛	− ⅜
ClarkO .40	215	41	36½	37⅛	−3½
CocaCol 1.32	52	72⅜	71½	72⅛	+ ⅛
CBS 1.40b	118	45⅛	44⅜	44⅜	+ ⅜
Com Sat	80	48	47⅜	47⅛	− ⅛
ConEds 1.80	195	28½	28⅛	28½	
ContCan 2.20	159	68⅛	67⅛	68	
ContData	228	148½	145⅜	148⅛	+1½
CPCIntl 1.70	58	34⅜	34⅜	34⅜	− ⅛
Crane 1.60b	11	41⅜	41½	41⅜	− ⅛
Cr Zell 1.60	x90	36	35⅛	35⅛	− ⅛
Curtiss Wr 1	137	18⅜	17⅛	17⅛	− ⅛
DartInd .30b	44	46⅛	45⅛	46	− ⅛
Deere 2	17	36⅛	36⅛	36⅛	− ⅛
Dexter .24	3	27	26½	27	+ ½
duPon 3.75g	81	124	123⅛	123⅜	−2
EastK 1	205	75⅜	75⅛	75⅛	− ⅛
EatnYa 1.40	111	40⅜	39⅛	39⅛	− ⅛
EG G .10	26	33	32½	32⅜	− ⅛
ElPasNG 1	79	18⅜	18½	18½	− ½
ESB 1.20	6	24	23⅜	23⅜	− ⅛
Essexl 1.20	37	37½	36⅜	36⅜	− ⅛
EthylCp .72	16	26	25⅛	25½	
Evershp	68	14⅜	14	14⅜	+ ⅛
ExCel 1.25	x21	24½	24⅛	24⅛	
Fairch .50e	567	65⅛	62⅛	65⅛	+2½
Firest 1.60	83	49	47⅜	48⅛	− ⅜
FMC Cp .85	159	25⅜	25⅛	25⅛	− ⅛
Ford 2.40	179	47	46⅜	46½	− ½
Frueh 1.70	37	37⅜	37	37	− ⅛
GenDyn 1	63	26⅛	25	25	−1
GenEleu2.60	196	83½	82⅜	82⅜	− ⅛
GFds 2.60	52	77	76⅜	76⅛	− ⅜
Genl .54f	703	36½	35	35⅜	− ⅜
GPCem .80	124	19	18⅜	18⅜	− ⅜
GTelEl 1.52	303	34⅜	33⅜	33⅜	
GTire 1b5	100	19	18⅜	18⅜	+ ⅛
Goodrh 1.72	91	35	33⅜	34	− ⅜
Gdyr .85	183	27⅜	27⅛	27⅛	− ½
GouldInc 1.40	16	38½	38⅛	38½	+ ½
Granby 1.20	5	31⅜	31⅛	31⅛	− ⅛
Gt A&P 1.30	73	28⅛	27⅞	27⅞	− ⅜
Gt No Ry 3	35	45⅜	45	45⅜	+ ⅛
GulfO 1.50	451	37⅛	36⅜	37	
Heinz	66	35	34½	34½	− ⅜
Hewlett .20	22	90	89⅛	90	+ ½
HighVolt	25	19⅛	19	19⅛	
Hmstk 40	80	24½	24⅛	24⅛	− ⅛
Honywl 1.20	55	134⅜	132⅜	133⅜	− ⅜
HFC 1.10	19	41⅜	40⅛	40⅜	−1½
HudsnB 3.40a	1	72½	72½	72½	−1
IllCent 1.71	27	52⅜	51⅛	52⅜	+1⅜
IngRand 2	31	40⅜	40⅜	40½	+ ⅛
IntlkSt 1.80	3	30	29⅜	29⅜	− ⅛
IBM 4	220	341	338	340⅛	− ½
IntFF .40b	72	53	52⅜	52⅜	+ ⅛
IntHar 1.80	108	28⅜	28⅛	28⅛	− ⅛
IntMng .30g	12	17⅛	17	17	− ⅛
INick 1.20a	147	36⅜	35⅛	35⅛	− ⅛
IPap 1.50	90	39⅜	39⅛	39⅛	− ⅛
IntT&T .95	151	53⅛	53	53⅛	− ⅛
JnMan 1.20	97	35⅜	35⅛	35⅛	− ⅛
KaysRo .60	127	28	27⅛	27⅛	−1
Kellogg 1.60	14	40½	40	40¼	+ ⅛
Kennec 2.40	427	38⅜	37½	38⅛	+ ⅜
Kraftco 1.70	38	41½	41	41	− ⅜
Kresge .40	64	51	50½	50½	− ½
Kroehl .80a	2	25⅛	25⅛	25⅛	− ⅛
Leasco	310	26⅛	24⅜	24⅛	−1⅛
LibbMcN	21	8⅜	8⅜	8⅜	− ⅛
Litton 1.89t	257	47⅛	46⅜	46⅜	− ⅜
Lock A 1.20	66	24½	23⅜	23⅜	− ⅜
Loews .13	138	30½	30⅛	30⅛	− ½
MadS Gar	42	7⅜	7⅜	7⅛	+ ⅛
Mgnvx 1.20	84	47⅜	47⅛	47⅛	− ⅜
Malry 1.80	11	43	42⅜	43	+ ⅜
MarMid 1.60	26	37⅛	37	37	+ ⅛
MarshF 1.10	19	25⅜	25½	25½	+ ⅛
MartM 1.10	92	19⅜	19½	19½	− ⅛
McDonCp	589	35⅜	33½	33⅜	−1
McDnD .40	160	26	26	26	− ⅛
McGrH .60a	129	27½	26½	26½	−1
McKee 1.50	3	27½	27½	27½	− ½
MGM .60p	26	36⅜	35⅛	35⅜	− ½
MidldR 1.40	23	26⅛	26	26½	− ⅛
MMM 1.60	59	106⅜	105⅛	106⅜	+ ⅛
MobilO 2.20	149	58⅛	57⅛	58⅛	− ⅛
Mohasc 1.10	59	36½	35⅜	36½	+ ⅛
Msant 1.80	126	43	42⅜	43	
Motorola 1	63	134	131⅛	131½	−1⅛
NDist .90	50	18	17½	17½	− ½
NGyps 1.05	x83	27⅛	25½	27⅛	+1⅛
NLead .85h	213	32	31⅛	31⅛	+ ⅛
NorPac 2.60	10	44⅜	44⅛	44½	+ ⅛
Northrop 1	28	40½	38⅜	40⅜	+1⅜
NortS 1.22t	16	44⅜	44⅜	44⅜	− ⅛
OutbMar 1	178	35⅛	34⅞	35	− ½
PacPet .25e	228	32½	31⅛	31⅛	+ ⅛
PanA .20p	441	16	15½	15⅜	− ⅛
ParkeDa 1	77	32⅛	31⅜	31⅜	− ⅛
PenCen 2.40	126	42⅛	41⅛	42	− ⅛
PepsiCo 1	147	46⅜	46	46⅜	+ ⅛
Perkin El	26	46	45½	46	+ ⅛
Pfizer 1.40a	90	87⅜	85	85	−2½
PhelD 1.90	39	42⅜	41⅜	42⅛	+ ⅛
PhilMr 1	109	27⅛	26⅛	26⅛	− ⅛
PitneyB .68	37	[illegible]	35⅛	36½	− ⅛
Polroid .32	391	124⅜	123⅛	124⅛	− ⅛
ProcG 2.60	58	97½	95⅜	95⅜	−1⅛
Pllmn 2.80	27	46½	46	46	
Ralst P .60	14	22⅜	22⅛	22⅛	
RCA 1	172	37⅛	36½	36½	− ⅛
ReyT 2.20	469	38½	37½	37½	− ⅛
Rubmd .96	3	35	35	35	− ⅛
Schenl 1.40	7	25⅛	25	25	− ⅛
Scherg .80	55	50⅜	50½	50⅜	− ⅛
Scientif	98	13½	12⅛	12	− ⅛
SCM .60b	68	31⅛	30½	30⅜	− ⅜
Scott Pap 1	184	29⅛	29	29⅛	− ⅛
SearsR 1.20a	166	68⅜	67⅜	67⅜	+ ⅛
ShellO 2.40	83	57⅛	57⅛	57⅛	+ ⅛
Singer 2.40	45	66⅜	65⅜	66	
SouPac 1.80	59	33⅛	33⅛	33⅛	
Spartanl	452	23⅛	23	23⅛	+ ⅛
SpryR .35g	273	43⅛	43⅛	43⅛	− ⅜
StdBr 1.50	17	44½	44	44⅛	− ⅛
StOCal 2.80b	348	61⅛	59½	59⅜	−2
StdInd 2.30	108	60½	58⅜	58⅜	−1⅛
StdNJ 2.70g	334	71⅛	70	70⅛	−1
StudeW 1	71	38½	37⅛	37⅛	− ⅜
SunOil 1b	4	58⅜	58⅜	58⅜	+ ⅛
Swift .60	x70	26⅜	26½	26⅛	− ⅛
Teledn	480	34⅛	33	33⅜	−1⅛
Tenco 1.28	79	26	25½	25½	− ½
Txco 1.60	525	34⅛	34	34⅛	− ⅛
TexGS .60	193	24	23⅜	23⅜	
TexInst .80	41	123⅜	122	123⅛	+ ⅛
Textr .90	243	29	28⅛	28⅛	− ⅜
Thiok .40	35	13⅜	13⅛	13⅛	
Time 1.90a	31	45⅜	44⅛	45⅛	− ⅛
Timkn 1.80	20	32½	32⅛	32⅛	− ⅜
TransUn 1.16	11	32	31⅜	31⅜	
Trnsitrn	57	7⅜	7½	7⅜	− ⅛
Un Carb 2	158	43½	43⅛	43⅛	− ⅛
UAirc 1.80	129	47⅜	45⅛	45⅛	−1⅜
UnitCp .70g	44	12	11½	11½	− ½
UFruit 1.40	14	46⅛	46⅛	46⅛	− ⅛

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Beld Ct wts	200	600	600	600	−5
Belgium	200	$21	20½	21	−2
Blue Bon	1900	315	305	315	
C Arena	50	$900	750	900	+175
Cantol Div	1860	$14½	14	14¼	+ ¼
Com Hldg	900	415	400	415	+15
Comodore	1600	$10½	10½	10½	− ⅜
Cmdr A wts	100	800	800	800	
Crawfrd Al	100	$5⅛	5⅛	5⅛	− ⅛
Domco	200	$7⅜	7⅜	7⅜	
Furlong pr	100	475	475	475	−25
Grissol	530	$7	7	7	− ⅛
Inland Chem	100	475	475	475	
Inspiratn	500	100	100	100	
Inv Found	25	$42	42	42	+3
Kodiak Pet	1100	91	90	90	−5
Lemtex	1000	150	150	150	
Magnetics	1000	230	230	230	
Mt Roy R p	200	$20	20	20	+2½
Nat Auto V	3900	165	150	160	+5
St Law D C	1900	220	210	220	
Select Fin	3150	$10½	10⅛	10½	
SMA	1250	310	295	310	+10
Sogena	200	$12	12	12	+1
Spartan	6050	230	220	220	
Unican Sec	200	500	500	500	
Val Mar	1700	475	470	475	+10
Van D Hout	2900	$5⅜	5½	5⅜	− ⅛
Visa Bella	800	375	370	375	
Mines et huiles					
Africana	1000	33	33	33	−1
Agassiz	6600	46	45	46	
Ajax Min	500	9	9	9	
Baker Tlc	28600	100	95	95	−4
Bateman	7500	17½	17	17	
Bluewater	20000	44	41	44	+3
Burnt Hill	1500	63	63	63	+3
Cadillac Ex	600	620	610	610	−15
Canadore	2000	30	28	30	+2
Cannon	32500	33	31	32	+1
Capri Min	44000	94	88	93	+7
Carbec	500	29	29	29	
Castle O G	800	325	325	325	−5
Chemalloy	200	315	315	315	−10
Chib Cop	2200	39	39	39	+1
Cons Canor	1077	18½	18½	18½	+ ½
C Manitob	1560	41	40	41	+5
C Persh	3400	23	21	23	+2
C Prop MH	4627	26½	26	26	−1
C Virginia	10000	264	260	264	+2
Corge M	2700	100	98	100	
Crusade	100	350	350	350	+5
Daering	1000	8½	8½	8½	
Dauphin	14250	24	20	20	−3
Devils El	10000	20	18½	19	−1
D Explor	4150	127	121	121	−4
D Leasehld	9300	30	28	28	−3
Dumont	54500	33	29½	33	+5
Duvan Cop	4000	10	10	10	
Eagle Mines	500	525	520	520	−5
East Sull N	200	725	725	725	
EMP Miner	500	14½	14½	14½	+1½
Fab Metal	1500	12	11½	11½	−1½
Fano Min	4000	26	25	25	
Fidelity	1500	26	25	26	+1
Flint Rock	2500	60	59	60	−4
Fontana	1000	4½	4½	4½	− ½
Futurity	2000	48	48	48	−2
Glen Lake	16600	100	97	100	
Imp Min	12500	34	30	34	+2
Int Dredg	500	4½	4½	4½	−1½
James Bay	500	76	76	76	−5
Kontiki	3000	5	5	5	
Ladubcro	39900	187	165	180	+15
L Dufault	200	780	780	780	−20
Lingside	1000	6	6	6	+ ½
Louanna	1500	17	16	16	
Madeleine	300	545	545	545	+30
Massval	4000	15	14	14½	
Matach	4500	50	50	50	
Mid Chib	13700	72	70	71	−1
Midepsa	1000	75	70	70	−5
Miro	1000	22	22	22	−3
Mistango	3000	20	20	20	
Mt Pleast	14500	42	41	42	
New Form	500	11	11	11	−1
New Glac	2500	10	10	10	
New Mt Co	5100	77	77	77	−7
Nor A Rare	2700	35½	35½	35½	
North W C	56500	23	19½	20	+1
Opem Expl	2000	11½	11½	11½	− ½
Patino	500	$38⅛	38⅛	38⅛	+ ⅛
Pat Silv	5300	31	29	29	+ ½
Paudash	500	4	4	4	
Peso Silv	500	110	110	110	
Phoenix	3500	$10⅜	10⅛	10⅛	
Pitt Gold	3000	6½	6½	6½	+ ½
Que Chib	1400	34½	34½	34½	+ ½
Que Cobalt	1000	101	100	101	−24
Queenstn	1635	32	32	32	
Ranger	100	$17⅜	17⅜	17⅜	− ⅜
Rouyn	1500	12	11½	11½	− ½
Stl Col	1000	185	185	185	−10
Sapawe	1000	8	8	8	
Scandia Min	2500	40	40	40	
Silver Sum	1000	9½	9½	9½	
Stand Gold	1000	25	25	25	−1
Sturgeon	500	70	70	70	−1
Subeo	400	155	150	150	−5
Surluga	1000	32	32	32	−1
Tazin	1000	7	7	7	
Timrod	500	43	43	43	
Transterre	3000	19	19	19	− ½
West Hill	1500	56	54	54	−3
Wisconsin	14000	42	40	41½	

Cours des changes

Afrique du Sud	Rand	1.50
Allemagne	Deutsche Mark	.2711
Angleterre	Livre	2.5693
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.1989
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.0214
Bresil	Cruzeiro Novo	.2656
Chili	Escudo	.1034
Danemark	Couronne	.1433
Espagne	Peseta	.0155
France	Franc	.1946
Hollande	Florin	.2981
Italie	Lire	.001714
Japon	Yen	.003000
Mexique	Peso	.0863
Etats-Unis	Dollar	1.07 27/32
Norvege	Couronne	.1509
Nouvelle Zelande	Dollar	1.2041
Perou	Sol	.0253
Suede	Couronne	.2082
Suisse	Franc	.2508
Tchecoslovaquie	Couronne	.1492
Venezuela	Bolivar	.2403

Valeurs minières hors-liste

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co. Ltd.

Titre	Off.	Dem.	Titre	Off.	Dem.	Titre	Off.	Dem.
ABETA	13	15	GASPESIA	20	30	NEW INSCO	11	15
ACONIC	1	5	GOLD STAR	5	10	NEW LORIE	7	10
ADVANCE R. L.	8	10	GT. LAKES NCKL.	6½	7½	NEW MILLER P/L	7	9
ALBATROSS	10	20	HALREN	13	18	NEW NIPIRON	30	50
ALSCOPE	1½	1¾	HUCAMP	90	100	NEW PASCALIS	35	45
AMAL. MNG	5		AIM. MIN.	25	35	NORDIC	175	190
AMER. CHIB	5	10	INDEPENDENT	2	4	NORQUE	5	8
AMERIC	15	25	INDIAN MT.	150	170	NORTH BORD	20	23
AMIGO	25	35	JACK WAITE	2	5	NORTH EX	40	45
BALD. MTN	3	5	JOBURKE	3	5	NORTH SHORE	30	40
BEACON	15	19	JUMA	6	8	NOUVELLE	25	
BEAUPORT HLDG.	12	17	KELLY D	3	6	OKLEND	1	2
BLACK CRICKET	100	125	KEWAGAMA	7	10	PACIFIC NICKEL	40	50
BOMA CHIB.	5	10	KUKATUSH	2¾	3¼	QUE. ASCOT	1	3
BRACE MAC	6	8	LKE. BEAVER	11	15	QUEJO	4	6
BRUCE P	1	2	House			RADIO HILL	40	60
CAMBRIDGE	7	11	LEEDS MTLS.	10	15	RAINBOW ML.	27	32
CHESBAR	4	4½	LUN-ECHO	32	37	RAM PETE	2	2¼
CLEARWATER	15	20	MADEX	10	20	RAND MAL.	2	5
CONS. SHUNSBY	7	10	MAIN OKA	2	7	SEPTEMBER MT.	30	40
CRESWELL	95	105	MARTIN BIRD	1	2	SEAWAY	2	4
CROMEX	100	125	MATTAGAMI EX		5	SOGEPET	290	310
CUVIER	2	5	MIDLAND NCKL.	45	50	SUPERIOR ACID	360	380
DASSON		10	MOGAR	25	35	TAGAMI	18	23
DELESSERS	50	60	MOLYBIA	10	15	TALISMAN	60	65
DOM. JUBILEE	60	70	MONT EAGLE	45	50	THUNDER BAY	3	3½
DORAL	170	200	MURKY FAULT	140	160	WACO PETE	12	15
DUBISSON	4	7	NAGANTA	50	60	WATSON LAKE	1	3
DUCROS	82	92	NATL. MAL.	120	130	WEE GEE	100	125
EXPO UNGAVA	70	80	NEMROD	40	50	WESTFIELD	180	200
FREBERT	7	10	NEW ASSOC. DEV.	18	22	WESTVILLE	5	15
FUNDY	14	17	NEW BASKA	15	20	YOUNG DAVE	17	20
GASPE COPPER	47	49						

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.
7035 AVE. DU PARC
270-1141

RIEL, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN
Avocats et Procureurs
Tour de la Bourse
800 Square Victoria
Suite 2104 - Montréal 115
Maurice Riel, c.r. — Albert Bissonnette, c.r.
Clermont Vermette — Gérald J. Ryan, c.r.
Jaime W. Dunton — Jean-Louis Tetrault
Michel Green — Jean Infante
Marc-André Patoine — André Comeau
Tél. : 866-6743
Adresse télégraphique : RIVERDIN

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

SAM GOLDWATER
avocat
31 OUEST, RUE ST-JACQUES — SUITE 400
Bureau: 845-3231 — Soir: 739-2167

Vous êtes bien là,

au Pub sur le Parc

... un coin idéal pour échapper aux tracas du jour et retrouver le confort et la sympathie.

Hôtel Laurentien
Hôtels et motels Sheraton
Un service international ITT

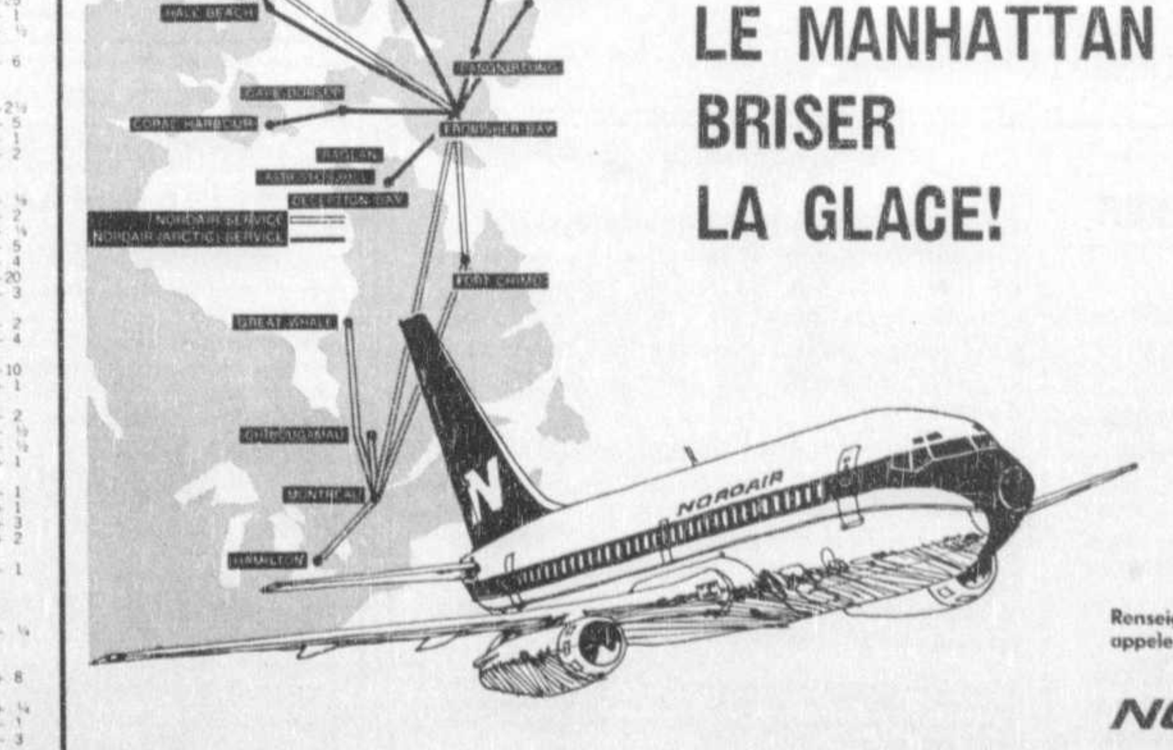

CETTE FIN DE SEMAINE

ALLEZ VOIR LE MANHATTAN BRISER LA GLACE!

L'endroit: Resolute Bay, T.N.O.

La date: 6 septembre 1969.

Comment:
Par notre vol spécial, en avion à réaction à empennage bleu. Il ne reste plus que 50 des 113 places offertes à ceu: qui veulent assister à cet événement historique. Le prix du billet aller-retour: $370.00. Départ de Montréal à 7 h 30, retour à 22 h. Ce vol au champagne comprend toutes les aménités du fameux service de luxe Nordair. Une escale de 2 heures à Resolute Bay a été prévue à l'intention des collectionneurs de souvenirs.

Pourquoi:
Cette offre s'adresse à toutes les personnes entreprenantes qui veulent suivre le progrès et en être les témoins.

Que ce soit pour des raisons d'affaires, par simple curiosité ou pour participer à cette excursion unique en son genre, nous espérons vous accueillir à bord, samedi matin. Formez un groupe et accompagnez-nous au nord du cercle artique où va se poser un nouveau jalon de l'avenir du Canada.

Renseignements et réservations: appelez Nordair 636-3480

NORDAIR

l'information sportive

Terry Haper, poursuivi par la malchance tout au long de la saison dernière, handicapé par de nombreuses blessures, promet ici à Ruel, son instructeur, d'en faire voir de toutes les couleurs à ses adversaires cette année. Harper, aux longs bras d'araignée, entend draper tous ses adversaires sur la bande et les y laisser sécher... rien de moins!

La pluie paralyse le tournoi mais non les joueurs à F-Hills

FOREST HILLS N.Y. – La pluie paralyse depuis deux jours l'omnium de tennis des États-Unis, mais ne paralyse pas pour autant les joueurs. En effet ceux-ci en ont profité hier pour discuter de plans grandioses concernant la tenue de tournois qui seraient à l'échelle de ceux du monde du golf à travers le monde.

Mais en même temps qu'ils annonçaient leurs plans ambitieux ils venaient tout de suite se buter à une objection de taille. A tel point que les observateurs déclaraient à l'issue de cette conférence de presse donnée par John Newcombe, le nouveau président de cette nouvelle association de joueurs, que c'était à s'y méprendre la même guerre ouverte entre promoteurs et joueurs que celle qu'ils avaient observée au sujet des tournois professionnels de golf.

Hier, dans un des chics salon du chalet du club West Side, John Newcombe a annoncé la tenue d'un tournoi organisé par les pros, doté d'un enjeu de $50,000.00 et qui serait tenu au Spectrum de Philadelphie, du 2 au 8 février prochain.

Cette compétition réunira les 72 meilleurs joueurs de tennis au monde, a révélé Newcombe. Les journalistes présents à cette conférence de presse se sont empressés de lever le camp à cet instant précis pour aller interviewer George McCall, directeur de la ligue Nationale de tennis, qui arrivait à ce moment-là au West Side Tennis Club.

"Je n'ai entendu parler de rien, de dire McCall; je n'ai même pas été invité à cette conférence de presse. On sait que George McCall a plusieurs pros sous sa tutelle. "Les joueurs que j'ai sous contrat ne se sont certainement pas engagés à participer à ce tournoi, de dire McCall."

Parmi les joueurs sous contrat avec McCall, on remarque les noms de six des plus célèbres joueurs de tennis au monde: Rod Laver, Roy Emerson, Ken Rosewall, Fred Stolle, Pancho Gonzales et Andres Gimeno.

"Jusqu'ici il n'est pas question que ces derniers joueurs participent à ce tournoi, de dire McCall."

Malgré les protestations des deux promoteurs, les joueurs ont bien la ferme intention de poursuivre leur plan et de faire de Philadelphie un autre grand tournoi parmi les plus prestigieux.

Tennis du dimanche au 4-Saisons

C'est le 14 septembre à 10 a.m. que débutera le "Tennis du dimanche" au Tennis-Club 4 saisons. Cette première série de cours hebdomadaires de groupes sera donnée par Lucien Laverdure, l'instructeur-chef du Club. Voilà une merveillleuse occasion d'essayer les terrains du fameux Tennis-Club de Ville Laval tout en apprenant à jouer au tennis. En effet, il n'est pas nécessaire d'être membre du Club pour prendre part à ces cours, et de plus, le transport est assuré. Les inscriptions se termineront jeudi le 11 septembre à 9 p.m.
Pour renseignements: 384-9040.

Et les nouveaux membres

Pour les nouveaux membres, ces cours mixtes donnent en même temps une excellente occasion de rencontrer des partenaires de jeu. Un maximum de 12 élèves par groupes seront acceptés et d'autres séries de cours suivront plus tard avec Maurice Gélinas et Thérèse Blais comme professeurs.

Activités

De nombreuses activités sont prévues pour la première saison complète du 4 Saisons et plusieurs officiers viennent d'être élus pour prêter mainforte à la Direction: François Godbout, Rolland Godin, Ellis Tarshis et Robert Brodeur aideront à l'administration du Club tandis que Pierre Lebel, Sibylla Godbout et Lise Giroux dirigeront le secrétariat et les activités sociales.

Le fougueux John Ferguson se fait beau Brummel avant de commencer une autre saison dans l'uniforme du Canadien. On sait qu'une fois sur la glace il n'y a plus une cravate qui tienne avec cet ailier frondeur. Claude Ruel, son instructeur, lui fait ses dernières recommandations avant l'ouverture du camp d'entraînement le 11 septembre prochain.

Fin de saison mouvementée prévue au Mont-Tremblant

Il ne reste que deux courses dans chacun des deux championnats régionaux – de formule Molson et de Production Alitalia – et il se peut toujours qu'un changement se produise aux positions des conducteurs qui, en ce moment, sembleraient être les vainqueurs. Les courses de dimanche le 7 septembre, au Circuit Mont-Tremblant, seront donc très intéressantes.

Les conducteurs canadiens de formule auront, à cette date, beaucoup d'opportunité pour courses: ils pourront s'inscrire et à la course Molson (championnat régional) et à la course pour les Formules B du championnat Continental SCCA (américain). Nos conducteurs déjà inscrits dans la course SCCA sont, entre autres, Jacques Couture (Lotus 59 – Formule B), Eligio Siconolfi (Crossle Formule B), Wayne Spears (Brabham Formule B) Ian Coristine (Merlyn Formule Ford), Randy Fraser (Merlyn Formule Ford) et Réal Desrosiers (Moleba Formule B) tous de Montréal, ainsi que Peter Broeker de Pointe-Claire (Stebro Chevron Formule B).

Au championnat Molson, Peter Roberts de Granby est en tête avec 77 points gagnés dans cinq des sept courses de la série, suivi de Ian Coristine (50 points), Réal Desrosiers (48 points); Jacques Couture de Laval, gagnant des deux courses Molson les plus récentes, a un total de 40 points, et Eligio Siconolfi 36 points.

Pour les deux championnats régionaux, les conducteurs ne tiennent compte que de leurs 6 meilleurs résultats (à moins d'une égalité); dans le championnat Alitalia – voitures de production –, Derek Johnson de Montréal au volant de la Todco Camaro, avec un total parfait de 48 pour les six courses, est suivi de Jacques Duval de Montréal (Porsche) – 44 points, Bob Barrell de Lachine (Cooper S) – 40 points, et T.S. Graham de Montréal (Bobsy) – 26 points.

La compétition de dimanche sera très serrée et c'est pour cette raison que les courses pour les classes B et C de la série Alitalia seront combinées; les conducteurs recevront les points selon leur classe. Il y aura aussi des prix monétaires pour chaque classe A, B et C et la course Molson: $200 – 1er, $150 – 2e, $100 – 3e, $75 – 4e et $50 – 5e.

Marcel Pronovost à Tulsa?

TORONTO – Johnny McLellan, le nouveau pilote des Maple Leafs de Toronto ne le cache pas. Il est convaincu que le vétéran arrière-garde Marcel Pronovost ne pourra pas se mériter un poste avec son équipe cette prochaine saison.

Par contre Pronovost fut convoqué au bureau de Jim Gregory hier alors que le gérant-général des Leafs lui offrit de piloter le club Tulsa en 69-70.

Marcel n'a pas encore pris une décision mais il aura une autre rencontre avec Gregory lundi prochain.

Baseball

Les Reds se renflouent

CINCINNATI – Les lanceurs Camilo Pascual et George Culver ont été retournés dans l'alignement des Reds de Cincinnati qui ont également rappelé de leur club ferme d'Indianapolis cinq autres joueurs.

De leur coté, les Angels de la Californie ont acheté le lanceur droitier Tom Bradley, du club Hawaii, de la ligue du Pacifique.

Rendez-vous au Pub.

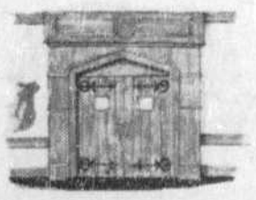

Ces portes s'ouvrent sur le lieu de rendez-vous le plus populaire à Montréal – le

Piccadilly Pub

Populaire par son buffet chaud et froid du déjeuner, par ses hors-d'oeuvre gratuits à l'heure du cocktail.

Populaire aussi par son atmosphère de cordialité et d'intimité; populaire par son grand confort luxueux.

Le nouveau Piccadilly Pub de l'hôtel Sheraton Mt-Royal.

l'Hôtel Sheraton Mt-Royal
Montréal, 1455, rue Peel
Un service international ITT

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires.

Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 28¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphonez ou écrivez à:
LE DEVOIR
424 est, rue Notre-Dame, Montréal - Tél. 844-3361

Compétence:
Bernard Lutz

L'Hôpital Sacré-Coeur
recherche les service
D'UNE TRAVAILLEUSE SOCIALE PROFESSIONNELLE
(secteur médical) bilingue en régle avec la Corporation des Travailleurs Sociaux Professionnels de la Province de Québec.

S'adresser à: M. Denis Blais,
334-1210 ext. 396

La Polyvalente Louis-Philippe Paré
est à la recherche de professeurs pour la matière suivante:

SCIENCES (chimie); Connaissance de P.S.S.C., "Chem Study", niveau secondaire V; 10 périodes de P.S.S.C. et 10 périodes "Chem Study".

Faire parvenir curriculum vitae à:
École Polyvalente Louis-Philippe Paré,
a/s Soeur Fernande Dubé,
Boulevard Brisebois,
Châteauguay, P.Q.

HÔPITAL STE-JEANNE D'ARC
demande
1 Ergothérapeute
1 Aide-social(e) avec expérience en psychiatrie
1 Psychologue
1 Audiologiste
Des infirmiers auxiliaires

S'adresser au bureau du personnel (entre 9 hres a.m. et midi) 3570 rue St-Urbain.

La Commission Scolaire Régionale Maisonneuve
recherche
UN PROFESSEUR D'INFORMATIQUE
Fonction:
Donner l'enseignement des programmes d'informatique 52 et 53 à des classes de secondaire intensif.
Qualifications:
Expérience dans le domaine de l'informatique et/ou qualifications universitaires.
Les candidats intéressés doivent solliciter la présente fonction en s'adressant au:
Bureau du Personnel,
3650, boul. Lévesque,
Chomedey, Ville de Laval, P.Q.
Tél. 688-8644.

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE
La Commission Scolaire Les Écores recherche un psychologue scolaire.
Faire parvenir curriculum vitae à:
M. Georges McKale,
Directeur Général des Écoles,
500, d'Auteuil,
Duvernay, Ville de Laval, P.Q.
Tél.: 661-0597

La Commission Scolaire Régionale Meilleur
recherche
- **UN PROFESSEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE**
(homme ou femme)
- **UN PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES**
pour secondaire V
Condition:
Etre porteur de diplômes d'enseignement de la Province de Québec.
Faire parvenir curriculum vitae ou communiquer avec:
M. Lucien Lambert,
Directeur Général des Écoles,
261, rue Laurier,
Granby, P.Q.
Tél.: 514. 378-8491

La Commission Scolaire de la Cité de Lachine
recherche
un DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES
Concours No C.L. 108
Fonctions:
Sous direction et en collaboration: être responsable des services d'entretien et de réparation; travailler avec les architectes, ingénieurs, entrepreneurs; préparer les devis pédagogiques, les cahiers de charge; maintenir les inventaires de l'équipement et du matériel didactique; contrôler les achats; exécuter les autres tâches que lui confie le directeur général.
Qualifications:
Au moins 5 ans d'expérience en administration scolaire ou en industrie; bonne connaissance de l'enseignement général et professionnel; minimum de 15 ans de scolarité ou l'équivalent; bilingue.
Traitement:
Entre $10,000 et $15,000. selon expérience et qualifications; avantages sociaux habituels.
Adresser l'offre de services avec curriculum vitae avant le 26 septembre 1969 à:
Directeur général des écoles,
Commission scolaire de la Cité de Lachine,
170, 15e avenue, Lachine 600.

La Commission Scolaire de la Cité de Lachine
recherche
un DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE
Concours No C.L. 109
Fonctions:
Sous direction et en collaboration: poursuivre l'application du règlement No 1 commencée depuis trois ans dans les écoles françaises et une école anglaise; accélérer le programme de perfectionnement des maîtres; évaluer et contrôler l'enseignement; préparer et contrôler le budget de l'enseignement élémentaire; exécuter toute tâche que lui confie le directeur général.
Qualifications:
Au moins 10 ans d'expérience dans l'enseignement et l'administration scolaire; excellente connaissance des réformes scolaires; 17 ans de scolarité ou l'équivalent; bilingue.
Traitement:
Selon expérience et qualifications. Avantages sociaux habituels.
Adresser l'offre de services avec curriculum vitae avant le 26 septembre 1969 à:
Directeur général des écoles,
Commission scolaire de la Cité de Lachine,
170, 15e avenue, Lachine 600.

La Commission Scolaire Régionale Maisonneuve
requiert les services de
Professeurs (féminins) **spécialistes en catéchèse.**
Qualification: Diplôme d'enseignement.
Les candidats intéressées doivent solliciter la présente fonction en s'adressant au:
Bureau du Personnel,
3650, boul. Lévesque,
Chomedey, Ville de Laval, P.Q.
Tél.: 688-8644.

La Commission Scolaire Régionale Maisonneuve
recherche
des Professeurs d'Éducation Physique féminins
Qualification:
Détenir un brevet d'enseignement spécialisé dans la matière.
Les candidats intéressés doivent solliciter la présente fonction en s'adressant au:
Bureau du Personnel,
3650, boul. Lévesque,
Chomedey, Ville de Laval, P.Q.
Tél.: 688-8644.

FER ET TITANE DU QUÉBEC, INC.
Le plus grand fournisseur au monde de SORELMETAL et de scories titanifères recherche les services d'un dessinateur.
OFFRE D'EMPLOI DESSINATEUR
Qualifications requises:
Diplômé d'école technique. Minimum de trois années d'expérience dans le dessin électrique et mécanique.
Le candidat doit posséder suffisamment d'initiative pour préparer et mener à bonne fin les projets entrepris.
Bon salaire et excellents bénéfices marginaux.
Prière d'adresser un curriculum vitae détaillé à:
Surveillant de l'Emploi,
Fer et Titane du Québec, Inc.,
Case Postale 40,
Sorel, P.Q.

CONTROLEUR
$10,500 - $11,900
Gérer les systèmes de contrôles budgétaires, les rapports de gestion et surveiller le programme de calcul des prix de revient. Administrer et contrôler les achats et les locations de matériel. Collaborer avec le bureau chef à Ottawa dans la planification de tout service électronique d'ordinateurs.
Le candidat compétent possède un diplôme en comptabilité ou en commerce et au moins cinq ans d'expérience dans le domaine de la gestion et de l'analyse financière ou un ensemble équivalent de formation et d'expérience.
La connaissance des deux langues officielles est essentielle.
Ministère des Postes
District Postal de MONTRÉAL
Fonction publique du Canada
On peut se procurer un supplément d'information et faire parvenir sa formule de demande d'emploi à la Commission de la Fonction Publique du Canada, Place du Canada, suite 1360, Montréal 101, P.Q.
MENTIONNER LE NUMÉRO DE CONCOURS 69-M79 (AS 4)

CONSEILLER TECHNIQUE TRANSMISSION DE DONNÉES
pour
département du marketing, Rimouski
ATTRIBUTIONS:
- Analyser les besoins des clients
- Déterminer le genre de réseau et d'équipement requis
- Développer le réseau de transmission
- Responsable de la partie transmission de données avec les gouvernements
- Coordonner l'installation de réseau de transmission
- Agir comme spécialiste dans ce domaine pour la compagnie

EXIGENCES:
- Baccalauréat en commerce ou l'équivalent
- Expérience dans la vente et en informatique

RÉMUNÉRATION ET AUTRES AVANTAGES:
- Salaire selon qualifications et expérience
- Rémunération au mérite
- Avantages sociaux

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:
Québec-Téléphone,
Service du personnel
6, rue St-Jean,
RIMOUSKI, P.Q.

l'information sportive

BASEBALL

LANCEURS PROBABLES

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale

Philadelphie (Jackson 12-13) et (Wise 11-11) à New York (Seaver 19-7) et (McAndrew 6-5). (2)
Atlanta (P. Niekro 17-12) à Cincinnati (Merritt 16-5). (Soir)
Los Angeles (Bunning 12-9) à San Diego (J. Niekro 7-13). (Soir)
San Francisco (Perry 6-11) à Houston (Dierker 17-10). (Soir)
Pittsburgh (Moose 10-2) à Chicago (Holtzman, 16-8)
Montréal (Reed 6-4) à St. Louis (Briles 13-11). (Soir)

Ligue Américaine

New York (Stottlemyre 18-11) et (Bahnsen 8-13) à Cleveland (McDowell 15-12) et (Ellsworth 6-6). (2)
Kansas City (Butler 7-9) à Seattle (Brabender 10-11). (Soir)
Minnesota (Chance 5-2) à Oakland (Hunter 9-13). (Soir)
Chicago (Horlen 10-14) à California (Murphy 7-13). (Soir)
Washington (Bosman 11-5) à Boston (Romo 5-10). (Soir)
Baltimore (Cuellar 19-10) à Détroit (Kilkenney 4-4). (Soir)

CLASSEMENT

Ligue Nationale

DIVISION EST

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	84	53	.613	—
New York	77	55	.583	4½
Pittsburgh	71	61	.538	10½
St. Louis	72	63	.533	11
Philadelphie	53	79	.402	28½
Montréal	41	95	.301	42½

DIVISION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	76	59	.563	—
Los Angeles	73	59	.553	1½
Cincinnati	73	59	.553	1½
Atlanta	74	63	.540	3
Houston	70	64	.522	5½
San Diego	40	94	.299	35½

Ligue Américaine

DIVISION EST

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	92	44	.676	—
Détroit	79	56	.585	12½
Boston	72	62	.537	19
Washington	71	66	.518	21½
New York	67	67	.500	24
Cleveland	54	82	.397	38

DIVISION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Minnesota	82	52	.612	—
Oakland	75	58	.564	6½
Californie	56	76	.424	25
Kansas City	54	80	.403	28
Chicago	53	79	.402	28
Seattle	50	83	.376	31½

LES MENEURS

Ligue Nationale

JOUEURS	PJ	AB	PP	CS	Moy.
Clemente, Pitts.	113	424	71	148	.349
C. Jones, N.Y.	126	443	85	154	.348
Rose, Cincinnati	126	503	104	173	.344
M. Johnson, Cin.	115	442	77	150	.339
M. Alou, Pitts.	132	575	91	190	.330
Stargell, Pitts.	118	424	77	140	.330
McCovey, S.F.	122	528	96	170	.322
Tolan, Cincinnati	124	528	96	170	.322
W. Davis, L.A.	101	386	55	122	.316
Perez, Cincinnati	132	527	95	166	.315

CIRCUITS

McCovey, San Francisco, 41; H. Aaron, Atlanta, 37; L. May, Cincinnati, 35; Perez, Cincinnati, 33; R. Allen, Philadelphie, 29; Bonds, San Francisco, 29.

POINTS PRODUITS

McCovey, San Francisco, 112; Santo, Chicago, 110; Perez, Cincinnati, 105; L. May, Cincinnati, 97; Banks, Chicago, 92.

LANCEURS
13 décisions

Merritt, Cincinnati, 16-5, .762; Seaver, New Yor, 19-7, .731; Regan, Chicago, 12-6, .706; Carlton, St. Louis, 16-7, .696; Linzy, San Francisco, 13-6, .684.

Ligue Américaine

JOUEURS	PJ	AB	PP	CS	Moy.
Carew, Minnesota	100	373	71	131	.351
F. Robinson, Bal.	130	475	99	153	.322
R. Smith, Boston	119	457	77	145	.317
Oliva, Minnesota	125	517	80	163	.315
Powell, Baltimore	130	457	73	144	.315
F. Howard, Wash.	137	501	98	157	.313
Blair, Baltimore	127	530	97	162	.306
Clarke, N.Y.	129	532	69	162	.305
Petrocelli, Boston	126	428	79	129	.301
Buford, Baltimore	121	471	87	138	.293

CIRCUITS

R. Jackson, Oakland, 45; F. Howard, Washington, 43; Killebrew, Minnesota, 39; Powell, Baltimore, 35; Yastrzemski, Boston, 34; Petrocelli, Boston, 34.

POINTS PRODUITS

Killebrew, Minnesota, 119; Powell, Baltimore, 115; R. Jackson, Oakland, 105; F. Howard, Washington, 99; Yastrzemski, Boston, 94.

LANCEURS
13 décisions

Palmer, Baltimore, 14-2, .875; Nagy, Boston, 11-2, .846; McLain, Détroit, 22-6, .786; J. Perry, Minnesota, 17-5, .773; Odom, Oakland, 15-5, .750.

FOOTBALL

SAMEDI
Alouettes à Ottawa
Calgary à Edmonton
Winnipeg à Vancouver

DIMANCHE
Régina à Toronto

LIGUE CANADIENNE

CONFERENCE DE L'EST

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Hamilton	5	4	0	1	135	98	9
Ottawa	5	4	1	0	162	100	8
Toronto	5	4	1	0	156	95	8
Alouettes	5	0	3	2	102	143	2

CONFERENCE DE L'OUEST

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Régina	6	5	1	0	137	87	10
Calgary	6	3	3	0	118	117	6
Winnipeg	6	2	3	1	67	130	5
Edmonton	6	1	5	0	101	99	2
Vancouver	6	0	6	0	85	194	0

COMPTEURS

CONFERENCE DE L'EST

	T	PI	C	PTS
Coffey, Hamilton	6	7	11	2	70
Sutherin, Ottawa	1	9	17	4	54
Mann, Toronto	0	4	18	6	36
Tucker, Ottawa	5	0	0	0	30
Thorpe, Toronto	4	0	0	0	24
Symons, Toronto	4	0	0	0	24
Washington, Ottawa	4	0	0	0	24
Baker, Alouettes	0	3	10	0	19
Cassesse, Alouettes	3	0	0	0	18
Duncan, Alouettes	3	0	0	0	18
Dalla Riva, Alouettes	2	0	1	0	13
Felts, Alouettes	2	0	0	0	12
Buchanan, Hamilton	2	0	0	0	12
Fleming, Hamilton	2	0	0	0	12
Roberts, Ottawa	2	0	0	0	12
Jackson, Ottawa	2	0	0	0	12
Wilkinson, Toronto	2	0	0	0	12

Alouettes (1), Hamilton (3)

CONFERENCE DE L'OUEST

	T	PI	C	S	PTS
Abendschan, Régina	0	11	14	5	52
Robinson, Calgary	0	7	8	4	33
Swarm, Edmonton	5	0	0	0	30
Gerela, Vancouver	0	6	6	5	29
Cutler, Edmonton	0	6	6	5	29
Gundon, Winnipeg	0	5	5	1	21
Harrison, Calgary	3	0	0	0	18
Young, Vancouver	3	0	0	0	18
Lancaster, Régina	3	0	0	0	18
Campbell, Régina	3	0	0	0	18
G. Reed, Régina	3	0	0	0	18
Cranner, Calgary	2	0	0	1	13
Butler, Edmonton	2	0	0	0	12
Thomas, Edmonton	2	0	0	0	12
Colehour, Edmonton	2	0	0	0	12
Evanshen, Calgary	2	0	0	0	12
Linterman, Calgary	2	0	0	0	12
Woods, Calgary	2	0	0	0	12
Hendrickson, Van.	2	0	0	0	12
Sledge, Vancouver	2	0	0	0	12
Washington, Winnipeg	2	0	0	0	12
Van Pelt, Winnipeg	2	0	0	0	12

Vancouver et Winnipeg 1.

MANOIR ST-DAVID

est de loin le sauternes le plus populaire au Québec.

Il ne se vend pas dans une bouteille de forme spéciale. Il ne porte pas l'étiquette d'un vin "importé". La raison de sa grande popularité doit donc être le vin par lui-même. N'est-ce pas là une bonne raison pour l'essayer?

Vins Brights

La seule maison vinicole canadienne du Québec

TROÏKA
UN RESTAURANT CHARMANT
Style russe
2171, RUE CRESCENT Tél VI 9-9333

PORT-ROYAL

1455 ouest, rue Sherbrooke

Exposé au nord et à l'ouest

Magnifique appartement de 6 pièces

MODELE "R"
2,024 p.c.

- trois chambres à coucher
- trois salles de bain et 1/2
- vivoir 18' x 20'
- salle à manger 18' x 16'
- loggia 20' x 6'
- cuisine complètement équipée
- lessiveuse et sécheuse
- entrée de service
- air-climatisé

A partir de $540 par mois

Appartements modèles ouverts aux visiteurs

Sur semaine: de 10 à 17h.
Sam. & Dim.: de 13 à 17h.

COMPOSEZ 937-9511

REDBROOKE ESTATES LTD

Le derby du Québec offrira le plus fort enjeu de son histoire

Le président du Mt-Royal Jockey Club, monsieur Sidney J. Langill, est parmi les grands responsables du retour des courses sur le plat à Montréal. C'est grâce à son insistance que J.-Louis Lévesque, président de Blue Bonnets, accepta de présenter à nouveau une réunion de turf en 1961, après une absence de huit ans.

"Le derby du Québec a donné lieu à plusieurs compétitions électrisantes depuis le retour des pur-sang en 1961", de dire Langill. "Mais je crois sincèrement que l'édition de cette année donnera lieu à la lutte la plus serrée jamais vue.

"Il semble que le peloton atteindra six ou même sept concurrents", a-t-il poursuivi, "et un simple coup d'oeil aux partants éventuels nous fait réaliser que chacun a des chances de l'emporter".

La 20e édition du derby du Québec sera effectivement présentée dimanche après-midi le 14 septembre, à Blue Bonnets. La bourse atteindra probablement le total de $33,000, soit le plus fort enjeu jamais offert dans la province pour ce genre d'événement.

Quatre chevaux sont déjà officiellement inscrits. Il s'agit de Sharp-Eyed Quillo, récent gagnant du "Prince of Wales" d'une bourse de $45,000; Grey Whiz, Fire'n Desire et Ice Palace, propriété de Don Getty, ancien quart-arrière des Eskimos d'Edmonton.

Entretemps, Lauren Gail a été établi favori à 8-5 pour remporter les honneurs de l'épreuve principale de ce soir, qui offrira une bourse de $3,000. La solide pouliche n'a été vaincue que par un nez par Rhytmn Sal à sa dernière sortie et elle représentera certainement un choix populaire. Bill Bradfield, présent meneur chez les jockeys, montera Lauren Gail.

Notes. . . Larry Howley espère grouper un peloton de six partants pour le handicap Mt-Royal, qui sera disputé dimanche après-midi pour un enjeu de $7,500. – Les billets réservés sont maintenant disponibles pour le derby du Québec. On peut se les procurer aux kiosques de la tribune populaire. – Larry Buzit est en tête chez les apprentis jockeys. Il compte déjà 13 triomphes.

Dornhoefer le champion golfeur de la L.N.H.

MANCHESTER, Vt. (PA) – Gary Dornhoefer des Flyers de Philadelphie a joué une ronde de 72 hier après-midi pour remporter le tournoi de golf de la Ligue Nationale de Hockey. C'est la troisième année consécutive que Dornhoefer remporte ce titre.

Il a terminé le tournoi de cette année avec un score de 145 pour 36 trous.

Jim Pappin, des Black Hawks de Chicago s'est classé au deuxième rang mais avec 7 coups de retard sur Dornhoefer. La fiche de Pappin fut de 152. Suivent au classement: Yvan Cournoyer des Canadiens avec 153, Bobby Rousseau également des Canadiens avec 154 et Gary Swain du Pittsburgh avec 157.

Autres pointages: Nick Libett 159, Paul Popeil et Ed Johnston 160, Brent Hughes 161, Frank Mahovlich 162, Stan Mikita 163 etc...

INSCRITS À B.B.

PREMIERE COURSE
3 ans et plus – A réclamer $1,500 – 6 FURLONGS BOURSE $1,800
10- Rock Knight C.Steve 3-1
5- Come On Champ A.Hill 7-2
8- Galante W.Mayorga 4-1
4- Buckeye Jones J.Bacon 9-2
9- Grey Card P.Griffo 6-1
1- Victoria Fleetest L.Goldberg 8-1
2- Shining Mark T.Gorrick Jr. 8-1
3- Winning Cue J.Anderson 10-1
7- Space to Space R.Stewart 12-1
6- Kibby H M.Lapensée 15-1

DEUXIEME COURSE
3 ans et plus – A réclamer $1,750-1,500 – 6 FURLONGS BOURSE $1,800
3- Interrogate L. Buzit 3-1
6- Gentle Air R.Stewart 7-2
9- Countenaire G.Sutcliffe 4-1
1- Leo's Yingel C.Steve 9-2
4- South Park J.Bacon 5-1
5- Misty Wind W.Bradfield 6-1
8- Ten Tickets A.Hill 8-1
1- Graden's Pride M.Lapensée 8-1
2- Sail Along R.Pion 12-1
7- Twilight Tango G.Nadeau 12-1

TROISIEME COURSE
3 ans et plus – A réclamer $2,750 – 2,500 – 6 FURLONGS BOURSE $2,200
1- Black Treasure R.Terrill 5-2
6- Come On Maggie R.Fairholm 3-1
5- Fabulin M.Lapensée 7-2
3- Spats Campbell J.Bacon 9-2
8- Bet Down R.Pion 5-1
2A- Banquet Hall A.Hill 8-1
9A- Jolly Monarch A.Hill 8-1
4- Victory Trip L.Buzit 12-1
7- Perda J.Smith 15-1

QUATIREME COURSE
4 ans et plus – A réclamer $1,750 – 1,500 – 6 FURLONGS BOURSE $1,800
3- Pineties J.Bacon 5-2
9- Open Page J.Anderson 3-1
2- Miss Josh R.Pion 4-1
7- Far Gone L.Buzit 9-2
5- Papa's Redwing W.Bradfield 6-1
4- No Words John J.L.Smith 8-1
8- Hal S R.Stewart 8-1
6- Royal Jerry M.Lapensée 10-1
1- Tu Fu T.Corrick Jr. 15-1

CINQUIEME COURSE
Novices 2 ans – A réclamer $4,500 – 4,000 – 6 FURLONGS BOURSE $2,000
6- Boulamite M.Lapensée 2-1
1- Happy Daisy L.Buzit 3-1
8- Dor Cel J.Bacon 4-1
4- Dusky Bell J.Anderson 5-1
3- Hitacar R.Stewart 6-1
2- Lil Crest W.Mayorga 8-1
7- April Hoot L.Goldberg 10-1
5- Sir Rob Lee A.Hill 15-1

SIXIEME COURSE
3 ans et plus – A réclamer $1,750 – 1,500 – 1 MILLE 1/16 BOURSE $1,900
2- Sam's Wish L. Buzit 9-5
5- Pip's Secret J.Anderson 5-2
1- Fiery Quill R.Pion 3-1
6- Thirty Grand C.Potts 9-2
3- Check Suit G.Sicchia 6-1
7- Drag Pit L.Goldberg 8-1
4- Lady Pavot C.Steve 20-1

SEPTIEME COURSE
3 et 4 ans – A réclamer $3,500 – 3,000 – 6 FURLONGS BOURSE $2,300
2- Battle Cat J.Anderson 5-2
5- Sunjim J.Bacon 2-1
6A- Grey Empress L.Buzit 7-2
8A- Sir Gibbie L.Buzit 7-2
1- Shovel R.Fairholm 9-2
3- Bolero Weeper L.Goldberg 6-1
4- Prinz Solicitor W.Bradfield 10-1
7- Titina Queen R.Fairrloth 20-1

HUITIEME COURSE
"LE CLUB KIWANIS MAISONNEUVE" – 3 ans (Allocations) 6 FURLONGS BOURSE $3,000
3- Lauren Gail W.Bradfield 8-5
4- Grelio J.Bacon 2-1
6- Poil De Carotte M.Lapensée 3-1
2- Leo The Greek R.Fairholm 9-2
1- Porter Measure T.Corrick Jr. 6-1
5- Queen Jacqueline R.Stewart 8-1
7- Cantex L.Buzit 15-1

NEUVIEME COURSE
3 ans et plus – A réclamer $1,750 – 1,500 1 MILLE BOURSE $1,800
5- James Patterson M.Lapensée 3-1
9- Mark's Stepper R.Stewart 7-2
6- Garden's Ace T.Corrick Jr. 4-1
8- Toubo Call L.Goldberg 9-2
1- Prince Award J.Vinson 6-1
7- Moon Indigo J.Anderson 8-1
10- Cartcaller L.Buzit 8-1
2- Maguero R.Pion 10-1
4- Tropicuba W.Grasby 15-1
3- Triplo Riaki W.Bradfield 20-1

Thorncliffe

Rosemère, P.Q. Route 11

Un véritable restaurant de grande classe.

Seulement à 15 minutes de Montréal par:
L'AUTOROUTE DES LAURENTIDES
Vers le nord: Sortie 9
Vers le sud: Sortie 13

Table d'hôte, jusqu'à la fermeture. $4.00

Pour réservations Appelez 625-2434.

MAISON À LOUER

À VOIR... absolument

On ne s'entend guère à trouver un séjour tranquille si près du coeur de la ville et pourtant si délicieusement "loin de tout". Upper Trafalgar Place est quelque chose de tout à fait exceptionnel - ceux qui l'ont déjà découvert (et y vivent) vous le diront avec plaisir.

De charmantes demeures, entourées d'un parc privé coquettement enclavé dans la sérénité du Mont-Royal . . . A deux minutes de votre porte, la grille du parc s'ouvre sur le sentier ombragé conduisant au Lac des Castors . . .
Il reste fort peu de résidences disponibles. Vous pouvez en LOUER une si vous le désirez, à bien moins cher qu'on ne serait porté à croire.

Tournez à droite, sur Côte des Neiges, juste au nord du Boulevard, et voys y êtes.
Offrez-vous au moins le plaisir d'une visite. Tous les jours, sur rendez-vous, de 1 p.m. à 7 p.m.

"Affinité"
par l'éminent sculpteur canadien Hans Schleeh, commandé spécialement pour Upper Trafalgar Place par Canurban Properties Limited

RENSEIGNEMENTS:
CANURBAN PROPERTIES LTD
937-5220

6-9-69

Mirage ou miracle?

Le gouvernement projette de créer, à la reprise de la session, en octobre, une commission athlétique provinciale.

C'est ce qu'a révélé mercredi, peu avant une séance régulière du conseil des ministres, M. Gabriel Loubier, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, précisant que le futur organisme se substituera à toutes les organisations municipales du genre.

Cette commission athlétique relèvera du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, dépendant du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Par ailleurs, le projet de loi créant cette commission, prévoiera l'uniformisation des règles qui s'appliqueront à l'avenir à tous les sports impliquant le corps à corps: boxe, lutte, karaté, etc.

Une ronde de 67 pour Bissegger

Jack Bissegger, de Ste-Julie, a roulé un 67, cinq sous la normale, en prenant les devants hier, lors de la première ronde du championnat de la PGA du Québec doté de bourses de $5,000 et disputé sur le parcours municipal de Montréal.

Bissegger détenait une priorité d'un coup sur Adrien Bigras, de Rosemère, tandis que Ken Fulton, de Ste-Julie, et Paul Labonté, de l'Epiphanie partageaient le troisième rang avec des 69.

Jean-Marc Ladouceur, de Ville de Léry, suivait avec un 70.

C. Provost a signé

Sam Pollock le vice-président et gérant-général des Canadiens de Montréal a annoncé hier que Claude Provost, le vétéran ailier droit du club avait signé son contrat pour la saison 1969-70.

Provost, un travailleur infatigable et l'homme à tout faire des Canadiens sera certes encore un atout précieux au Tricolore.

Norm Ullman: le plus gros salaire jamais offert par les Leafs

TORONTO – Jim Gregory, gérant-général du club Toronto a déclaré hier que Norm Ullman avait signé un alléchant contrat de trois ans pour le plus gros salaire jamais accordé à un joueur de l'équipe.

Ce qui veut dire que Norm Ullman recevra plus de $50,000 par an pour la durée du contrat de 3 ans. Pour le vétéran centre des Leafs il s'agit d'une augmentation de salaire de $10,000 par saison.

"Presque tous nos joueurs ont reçu de substantielles augmentations de salaire, de poursuivre Gregory et je crois qu'ils sont tous très heureux. Il ne reste plus que trois joueurs à convaincre: l'ailier Murray Oliver et les arrière-garde Pat Quinn et Tim Horton.

Au hasard des nouvelles

Aux funérailles de Marciano

BROCKTON, Mass. – Plus de 2,000 personnes ont envahi l'église St-Colman hier pour rendre un dernier hommage à Rocky Marciano l'ancien champion mondial des poids lourds qui a perdu la vie dans un accident d'avion. On retrouvait également plus de 1,000 personnes à l'extérieur du Temple. La dépouille mortelle fut ensuite conduite à Ft. Lauderdale où il y aura un autre service funèbre à l'église St-Pius.

Quarry gagne et se retire

OAKLAND – Après avoir disposé de Brian London par mise hors de combat à la deuxième ronde Jerry Quarry a déclaré qu'il prenait sa retraite de la boxe. Et il a suggéré à London qu'il en fasse autant.

Toutefois Quarry devait se contredire quelques heures plus tard en déclarant: "Si je continue à boxer ce ne sera que dans ma ville natale. Et seulement si on m'assure de réaliser des bourses alléchantes!".

En guerre contre la T.V.

OTTAWA – Red O'Quinn, gérant-général des Rough Riders a confirmé la nouvelle voulant que s'il n'y a pas d'entente bientôt avec les responsables de la télévision à chaînes (Cable TV) aucune joute locale des Rough Riders ne seront présentées sur le petit écran la saison prochaine. Il appert que les assistances sont à la baisse cette année à Ottawa et Red O'Quinn entend bien remédier à la situation.

Preston Gomez est réengagé

SAN DIEGO – Le gérant Preston Gomez a été réengagé pour la prochaine saison de la ligue Nationale de baseball par la direction des Padres de San Diego.

Bob Skinner, ancien gérant des Phillies de Philadelphie, a été engagé comme un des assistants de Gomez et il remplacera Whitey Wielnan qui prendra la gérance d'un des clubs fermés des Padres.

Au marathon de London

MEXICO – Trois coureurs de longue distance du Mexique participeront au marathon de 26 milles et 385 verges qui aura lieu le 13 septembre à London, en Ontario. Le comité olympique Mexicain a déjà autorisé le voyage des athlètes Pablo Garrido et Jacinto Sabinal. Le troisième coureur sera sélectionné samedi entre les meilleurs coureurs du Mexique et l'on s'attend que le choix retombera sur Jose Garcia Gaspar ou Alfredo Penaloza.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de $1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain,

AIDE DOMESTIQUE DEMANDEE

Bon chez-soi pour personne honnête, en bonne santé, logée, nourrie, légers travaux. Tél.: 387-4588. 6-9-69

ANTIQUITES A VENDRE

Mobilier salon sculpté renaissance italienne "Château Frontenac" $900. – pupitre sculpté bois foncé $250. – Mobilier salle à manger chêne fumé $550. – Secrétaire etc. Tél.: 739-8766 8-9-69

APPARTEMENT A LOUER

Haut duplex, 15e avenue Rosemont, 3 pièces, coin tranquille, propre, ensoleillé, disponible 1er octobre, meublé ou non meublé. Tél.: 376-5629 après 6 p.m. 6-9-69

1½, 2½, 3½, central, métro, gratte-ciel, prix raisonnable, 175 ouest, rue Sherbrooke, 842-5818 1-10-69

OUTREMONT, rue Willowdale, 4½, 1er étage, poêle, réfrigérateur fournis, sous-location, $135. Pas d'étudiant, pas d'enfants. Tél.: 731-9970 8-9-69

AUTO A VENDRE

RAMBLER, seconde auto, 16,000 milles, pneus à neige en plus, radio, transmission automatique, condition parfaite. $550. Tél.: 334-0367 8-9-69

CITROEN AMI 6, 1965, 24,000 milles, $500. Tél.: 737-1467 6-9-69

CHAMBRE A LOUER

COTE-DES-NEIGES: grande chambre bien éclairée, pour professeur français. Chambre et pension. Tél.: 738-8021 entre 9 a.m. à 9 p.m. 8-9-69

Chambre à louer dans cottage, quartier résidentiel. Tél.: 486-7914 6-9-69

BUREAUX A LOUER

Central, raisonnable, idéal pour docteurs, dentistes, notaires, ingénieurs etc. 175 ouest rue Sherbrooke. 842-5818 1-10-69

CHAMBRE ET PENSION

Donnerais chambre et pension à femme responsable en échange de services de gardienne à fillette 8 ans. Banlieue, Préville. Tél.: – 672-1339 6-9-69

CHALETS A LOUER

Chalets et Motel "Christian Québécois" vue panoramique, Rivière du Nord, canotage, vaste piscine $7 à $110. Saison ski $300 à $1,000. Route 11.7 milles autoroute. Tél.: Val David 322-2742 8-9-69

CHALET A VENDRE OU A LOUER

STE-AGATHE: superbe chalet neuf (style Tyrol) site résidentiel, flanc montagne, cheminée pierre, 5½, chauffé, meubles rustiques, près pente ski. Aussi terrain à bâtir. 256-6825. 29-9-69

CHALETS A VENDRE

Région Ste-Adèle, vue panoramique unique, chalet suisse, hiver-été, 3 chambres à coucher, foyer naturel en pierre, lac non pollué, plage, piscine, pentes de ski, terrain ombragé $13,000, léger comptant 731-3501. 20-9-69

DEMANDE D'EMPLOI

Bachelière sociologie, cherche emploi temps partiel, enseignement ou autre. Tél.: 733-0348. 8-9-69

Jeune professeur, études universitaires en sciences humaines, cherche emploi dans l'enseignement. Option: Histoire et géographie. Tél.: 731-2327 6-9-69

DEMANDE D'EMPLOI

EDUCATEUR RETIRE: célibataire, 52 ans, bonne santé, B.A. 35 crédits universitaires (Hunter College N.Y. – Université d'Ottawa) bilingue, 28 ans d'expérience dont 20 au secondaire et supérieur, discipline principale: français aussi chant. Tél.: 366-9583. 6-9-69

Dame désirerait travailler dans garderie maternelle – ou école primaire - 11e années d'expérience dans l'enseignement. Tél.: 273-8411 de 9 a.m. à midi. 9-9-69

DIVERS

TOP MART INC. 15 est rue Ste-Catherine, Tél.: 845-0401, métro St-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Habits complets en Worsted et Fortrel $20-$30. Jaquettes sport $6.-$15. Manteaux de fourrure "Raccoon" $45. Imperméables $10-$15. Cardigans et pull-over $6.-$6.50. Pantalons $3-$6.50 Etc. J.N.O.

HOMMES DEMANDÉS

ARTISTE COMMERCIAL DEMANDÉ

Au moins 2 ans d'expérience spécialement dans l'empaquetage, l'imprimerie, conception de dessins, présentation "mechanicals" "taste-up".
Références et une bonne connaissance de l'anglais exigées.
Écrire Case 60 Le Devoir. 13-9-69

LOGEMENT A LOUER

AVENUE GUILLAUME COUTURE, luxueux bas, 3 chambres à coucher, salon, salle à dîner, sous-sol, bar-patio, garage. $200. Tél.: 481-6891 8-9-69

LOGEMENT DEMANDE

2½ pièces chauffées, semi-sous-sol, duplex 5827a ave. Clanranald, bien éclairé, donnant sur jardin meublé $90. Bien privé et convenable, endroit attrayant. Adultes. Tél.: 489-6096 10-9-69

MAISON A LOUER

OUTREMONT, près Université de Montréal, cottage à louer, très bon état, 7 pièces fermées, tapis, cuisinière, réfrigérateur, laveuse-vaisselle, grand jardin, garage facultatif en supplément. $285 mois, chauffée, toute taxes incluses. Tél.: après 19 heures 731-1489 fin de semaine M. et Mme Beliemare, Beauharnois, trois virés 429-7224. Pas d'agent. 8-9-69

ON DEMANDE

Couple, mari comme chauffeur, femme comme aide-générale, dans maison privée à Westmount. Chambre, salon, salle de bain, privés, TV, automobile. Salaire annuel $5,000 à $6,000. Tél.: 933-3000 ou 875-5454. 11-9-69

PERSONNEL

Ne restez pas seul (e). Célibataires, veufs (ves), séparés (es). Pour informations: 384-6536. 6-9-69

RENCONTRE: but amical, social, matrimonial, célibataires, veufs (ves) ou personnes seules. Venez vous inscrire à l'Agence DU BONHEUR ENRG. 6365 Delorimier. Pour rendez-vous 729-0680 6-9-69

PROPRIETE A VENDRE

Bungalow près du fleuve, petit comptant, termes très faciles. Visites: samedi et dimanche au 894 Charles-Guimond, Boucherville. 8-9-69

COTE-DES-NEIGES: résidentiel, près Jewish, Ste-Justine, Université de Montréal, duplex, haut 6½ poêle, réfrigérateur neufs, loué $175. – bas 5½, sous-sol fini, laveuse-vaisselle, poêle, réfrigérateur, laveuse-sécheuse, garages, hypothèque $16,000 à 6½%, $39,000. 5511 Place Camoden. Tél.: 739-8766 8-9-69

BOUCHERVILLE Bungalow 6 pièces sous-sol fini, occupation immédiate, $24,000, comptant $10,000. Tél.: 655-9856 15-9-69

PERCÉ

Maison du pêcheur et autres terrains avec vue sur rocher. Termes faciles. S'adresser:
S.I.P. Inc.
C.P. 10,
Percé, P.Q. 10-9-69

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraissé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR – SPECIALISTE –
Habits et costumes sur mesure
351 est, rue GUIZOT
Tél: 388-2532

TRANSPORT

ROUSSILLE TRANSPORT DEMENAGEMENT local, longue distance. Emballage entreposage 725-2421. 8-9-69

HOMMES DEMANDÉS

GLOBE SCHOOL OF LANGUAGES

prend de l'expansion et a besoin de personnel.

Trois (3) conseillers pédagogiques ayant de l'expérience dans la vente et les contacts avec le public.

Tél: 866-9731
8-9-69

FEMMES DEMANDÉES

CRANE CANADA LTD
recherche une
RÉCEPTIONISTE BILINGUE-SECRÉTAIRE

Nous avons à notre bureau-chef un poste vacant pour une réceptioniste.
La candidate choisie doit être couramment bilingue et être âgée entre 25 et 40 ans.
Bonne sténographie anglaise et habileté en dactylographie.
Excellentes conditions de travail.
Salaire proportionnel avec connaissances et expérience.

Écrire ou téléphoner à:
M. G. E. Copas
Département du Personnel,
Crane Canada Limited
5800 chemin Côte de Liesse,
Montréal, Qué.
735-3592 6-9-69

FEMMES DEMANDÉES

DIÉTÉTISTE

FONCTIONS:
Un poste est disponible dans notre Service des Arts Ménagers, pour une personne intéressée dans le domaine de la recherche, éducation et promotion.
QUALIFICATIONS:
La candidate intéressée doit posséder un an d'expérience dans ce domaine, être bilingue et âgée de 22 à 25 ans.
CONDITIONS:
Voiture fournie, excellente rémunération, généreux avantages sociaux.

Pour renseignements additionnels téléphoner à:
Mlle G. Fortier
CORPORATION DE GAZ NATUREL DU QUÉBEC
1717 rue du Havre,
Montréal.
Tél. 527-8455
poste 453. 6-9-69

UN MATÉRIEL PROFESSIONNEL!

Les PROJECTEURS SONORES... OPTIQUES ET MAGNÉTIQUES

"DE RENOMMÉE MONDIALE"

prevost

MODÈLES POUR FORMATS 16 m/m 35 m/m 70 m/m
MODÈLE P-16-DB-16 m/m 5000'
MODÈLE P-55-35 m/m 3200m
MODÈLE P-70-35 et 70 m/m

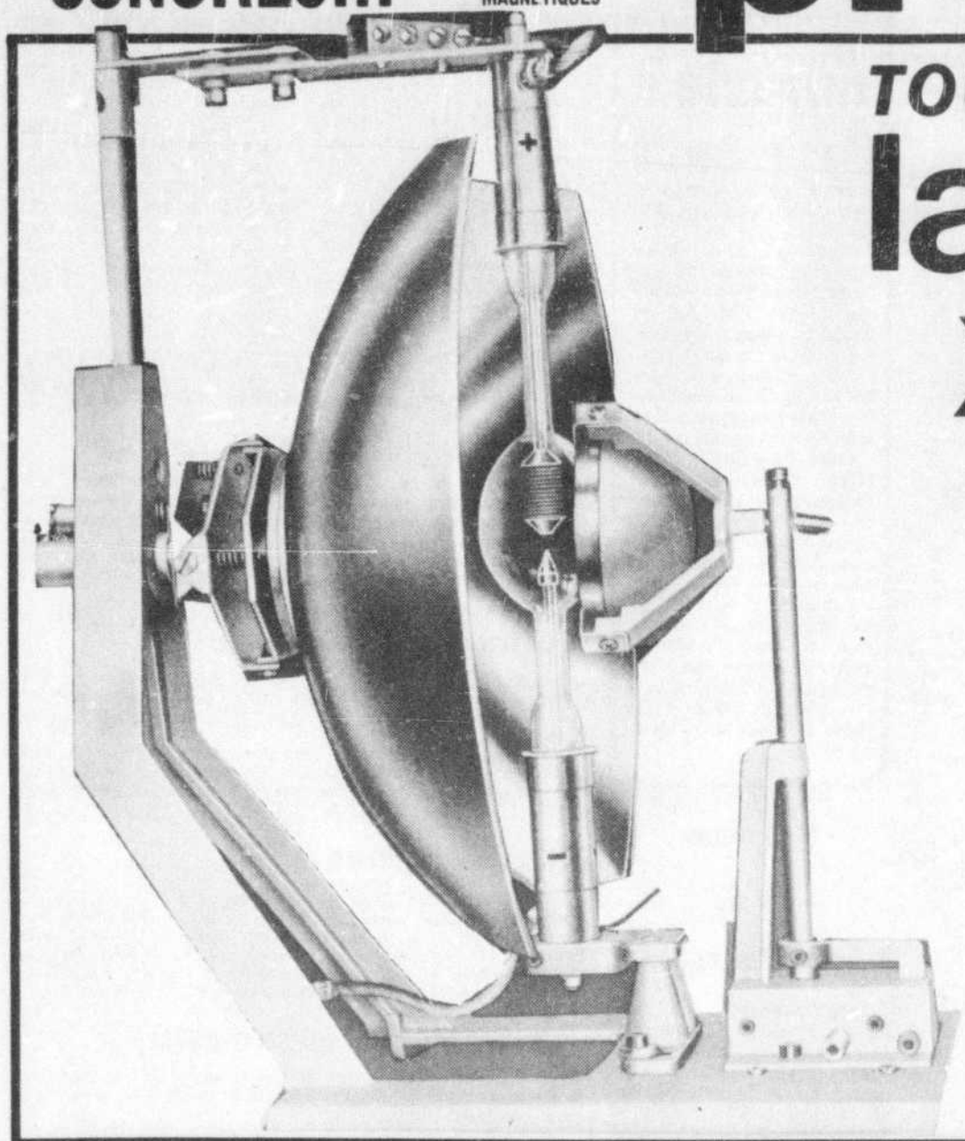

TOUS MUNIS DE LA lanterne Fulgor xenon

Renseignements d'ordre technique

Propriétés

Les lampes OSRAM XBO à arc court dans le xénon sont des lampes à décharge à haute pression alimentées sur courant continu, utilisées de préférence dans les appareils à canaux optiques. Elles se caractérisent particulièrement par une très haute densité de rayonnement ou des luminances et par une répartition spectrale qui s'étend de l'ultraviolet à ondes moyennes jusqu'à l'infra-rouge à ondes courtes. Le spectre continu de la zone visible présente une couleur de lumière qui se rapproche de très près de celle de la lumière du jour composée de lumière solaire directe et de celle du ciel. Pendant toute la durée de vie de la lampe, la répartition spectrale d'énergie reste pratiquement identique et indépendante des variations de tension du réseau électrique ainsi que de l'intensité du courant alimentant la lampe.

GARANTIE:

D'une durée minimum de 1500 hrs, le compteur d'heures d'opération fait partie intégrale de la lanterne Fulgor ce qui permet l'enregistrement de la consommation, en tout temps.

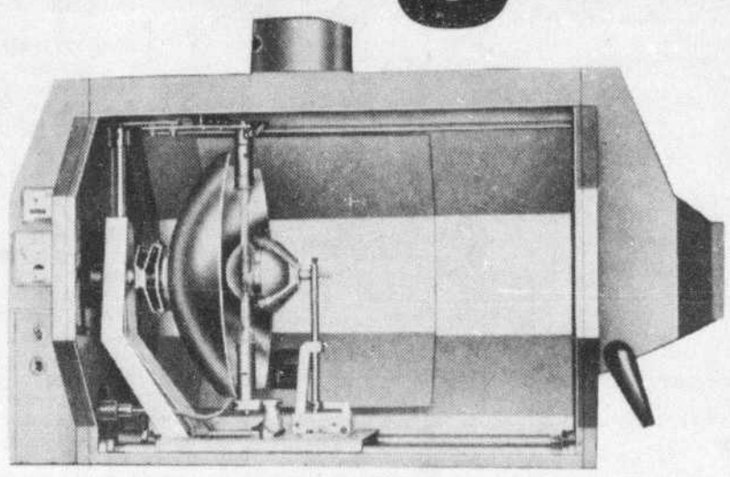

COMPAREZ L'ÉCONOMIE vs "ARC"

UNIFORMITÉ DE LA LUMIÈRE - LUMINOSITÉ STABLE - AUCUN AJUSTEMENT AVANT OU APRÈS LA PROJECTION - AUCUN REMPLACEMENT NI ENTRETIEN DE PIÈCES DE LA LANTERNE - EN TENANT COMPTE DU COÛT DES "CARBONS" ET DE L'ENTRETIEN - IL EN EST RÉSULTÉ QU'UN ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL PRÉVOST P-55-SÉRIE 3200 SE PAYAIT PAR LUI-MÊME EN TROIS OU QUATRE ANS. DE PLUS LA LAMPE XÉNON DE 2500 WATT XBO OSRAM ATTEIGNAIT PARFOIS PLUS DE 4000 HEURES DE PROJECTION. XÉNON EST...

...UN COMPLÉMENT AU PROJECTEUR

MODÈLE 35 mm. PROFESSIONNEL p.55/3200 AVEC BOBINE DE 10,500'

SOIT...2 PROJECTEURS DANS UN

LE P-55/3200 VOUS PERMET DE PROJETER UN PROGRAMME 35 MM COMPLET SANS INTERRUPTION - 10,500' SUR UNE SEULE BOBINE!

MONTAGE ET DÉMONTAGE RAPIDE DES FILMS AVEC LA COLLEUSE IDENTIFICATRICE DITE "SCOTCH"

ÉLIMINANT AINSI L'USAGE DE 2 PROJECTEURS - LE CHANGEMENT DE BOBINES - LE REMPLACEMENT ET L'AJUSTEMENT DES "CARBONS" TEL QU'UTILISÉS DANS LES LANTERNES À ARC. MÉCANISME FONCTIONNANT DANS UN BAIN D'HUILE • HAUTE-PRÉCISION • AUCUNE COURROIE.

MODÈLE - P-55

MODÈLE RÉGULIER - "LA PAIRE"

FORMAT

35 m/m

XÉNON

2500 W.

IDÉAL POUR **THÉÂTRES** EN **PLEIN-AIR**

AVEC LANTERNES DE **190 AMPÈRES** (AVEC SUPPLÉMENT)

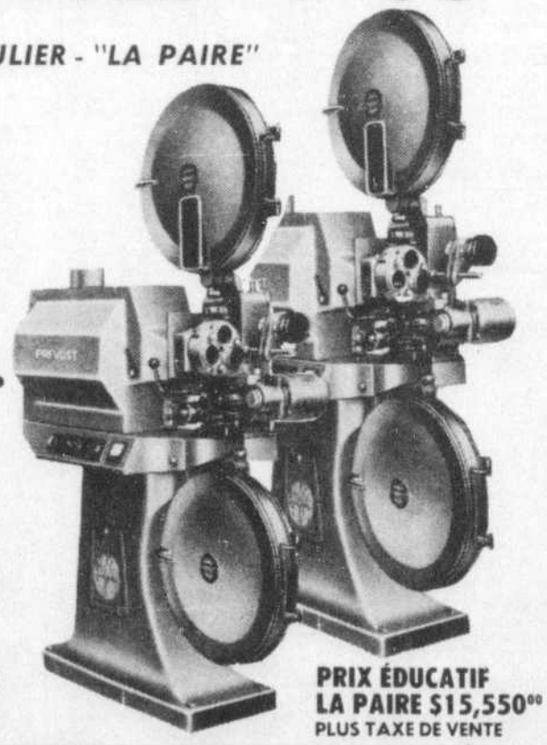

PRIX ÉDUCATIF LA PAIRE $15,550.00 PLUS TAXE DE VENTE

P-70

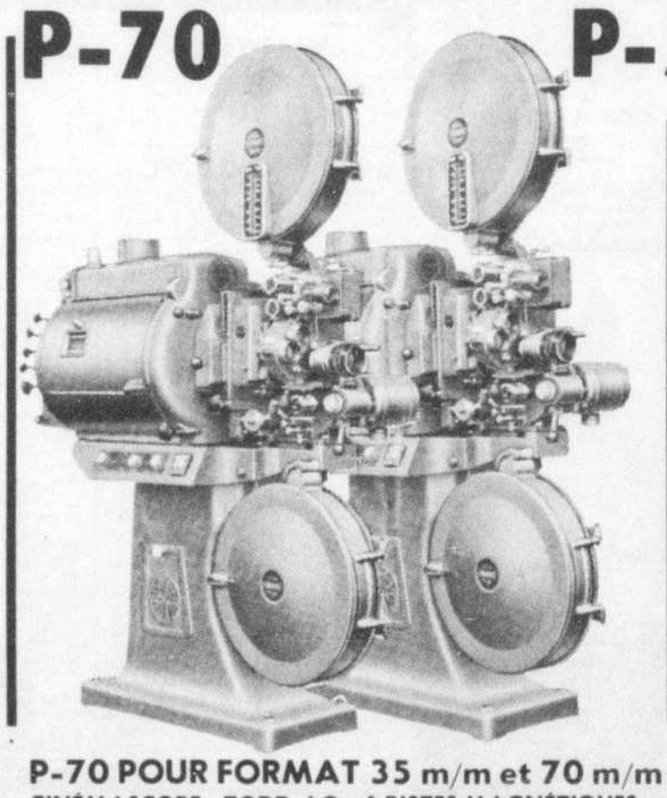

P-70 POUR FORMAT 35 m/m et 70 m/m
CINÉMASCOPE - TODD-AO - 6 PISTES MAGNÉTIQUES

P-55-3200

CI-CONTRE ILLUSTRATION DÉMONTRANT LA **SUPER-BOBINE AVEC** *RÉ-ENROULEMENT AUTOMATIQUE SUR L'APPAREIL*

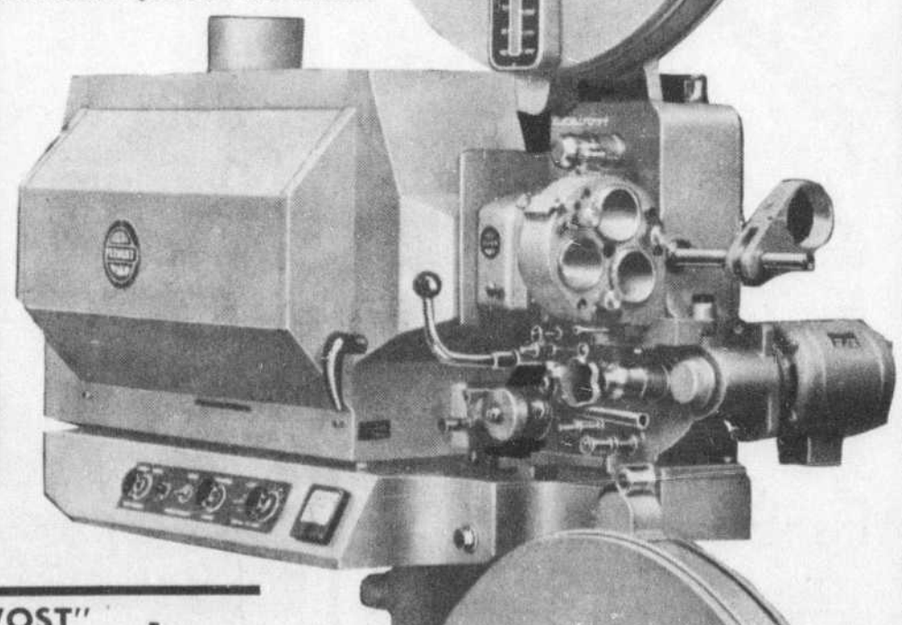

VISIONNEUSE 16 m/m & 35 m/m PRÉVOST

OPTIQUE & MAGNÉTIQUE — MARCHE AVANT/ARRIÈRE

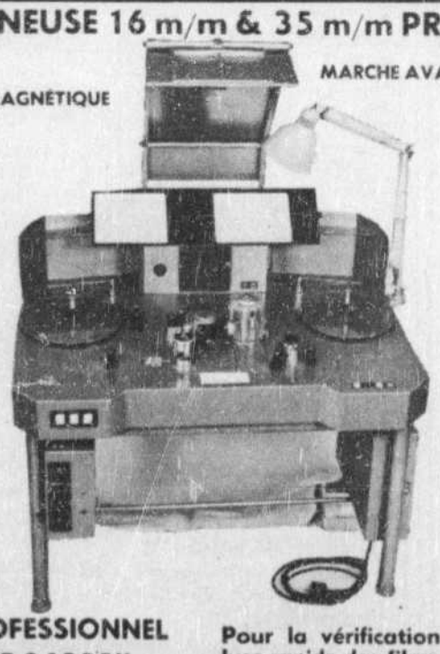

TYPE PROFESSIONNEL ÉDUCATIF $4895.00 *PLUS TAXE DE VENTE*

Pour la vérification et l'analyse rapide des films avec piste sonore "Opt/mag".

TABLES D'ÉDITION et de MONTAGE "PRÉVOST"

MODÈLE 16-TV à 6 PLATEAUX ET 35/16 "OPT.-MAG."

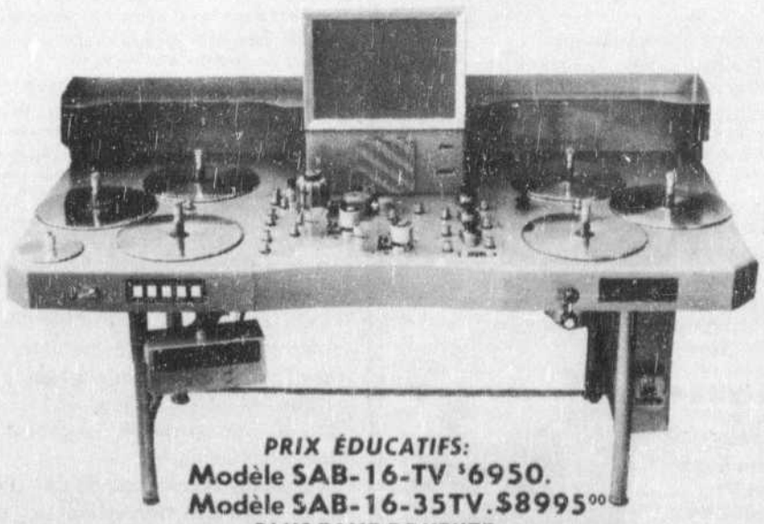

PRIX ÉDUCATIFS:
Modèle SAB-16-TV $6950.
Modèle SAB-16-35TV. $8995.00
PLUS TAXE DE VENTE

NOUVEAU MODÈLE AVEC ÉCRAN TYPE "TÉLÉVISION"

POUR...
CINÉMAS
HÔPITAUX
UNIVERSITÉS
SALLES ACADÉMIQUES
COLLÈGES
CENTRES PAROISSIAUX
ETC.

AVEC 2500 W; XÉNON LE P-55/3200

PRIX ÉDUCATIF $9950.00 COMPLET
PLUS TAXE PROV. SI APPLICABLE

ÉCHANGE D'ANCIENS APPAREILS
FACILITÉS DE PAIEMENTS -
GARANTIE "SANS-CONDITION"
LIVRAISON IMMÉDIATE DES PROJECTEURS

DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS
H. de LANAUZE Inc.
1027 rue BLEURY - MONTRÉAL - QUÉ. *861-2825

ÉCRANS CINÉMASCOPE & RÉGULIERS
HAUT-PARLEURS "ALTEC-LANSING"
COLLEUSES À BANDE SCOTCH - 16 ou 35
ENROULEUSES POUR TOUS FORMATS